PEc 2015 - MP1 S2

MP 1

Plan d'Études cantonal de Maturité Professionnelle

Filière : Santé et social

Formation en 6 semestres

Juin 2018

(Édition 2016 révisée)



Table des matières

1. INTRODUCTION	
1.1. Le PEc MP	
1.2. Le PEc MP1 S2	
1.3. La maturité professionnelle et ses objectifs	
1.4. Modèle de compétences des PEC MP 2012, PER MP 2014 et PEc MP1 S2 2016	8
1.5. Structure de l'enseignement MP (PEC MP, PER-MP, PEc MP)	9
1.6. Tableau des périodes d'enseignement	
2. DOMAINE FONDAMENTAL	
2.1. Première langue nationale : Français	
2.2. Deuxième langue nationale : Allemand	33
2.3. Troisième langue : Anglais	
2.4. Mathématiques	
3. DOMAINE SPECIFIQUE	
3.1. Branche 1 : Sciences sociales	
3.2. Branche 2 : Sciences naturelles	
3.3. Branche 2 : Economie et droit	
4. DOMAINE COMPLEMENTAIRE	
4.1. Histoire et institutions politiques	
4.2. Economie et droit	
4.3. Technique et environnement	
5. TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE	
5.1. Objectifs généraux	159
5.2. Objectifs spécifiques	
5.3. Travail interdisciplinaire dans les branches (TIB)	
5.4. Travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP)	162
5.5. Evaluation finale du Travail interdisciplinaire de MP	162
6. EXAMENS DE MATURITE PROFESSIONNELLE	163
6.1. Disciplines fondamentales	
6.2. Disciplines spécifiques	
ANNEXE 1 : Liste des compétences transdisciplinaires	
ANNEXE 2 : Critères généraux pour l'évaluation du TIP	
ANNEXE 3 : Descripteurs B1, selon le CECR	
ANNEXE 4 : Evaluations et barème "fédéral"	
ANNEXE 5 : Description des niveaux taxonomiques selon B. Bloom	
ANNEXE 6 : Reconnaissance des certificats internationaux de langues	179

ANNEXE 7:Travail Interdisciplinaire en MP	. 19
ANNEXE 8 : Examen de Maturité Professionnelle	19
Versions du PEc	20
Rédaction du PEc	20

1. INTRODUCTION

1.1. Le PEc MP

Conformément aux exigences de l'Ordonnance du 24 juin 2009 sur la Maturité Professionnelle fédérale (OMPr art.29 et 36 al.5) et suite à la publication par le Secrétariat à l'éducation, à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) du Plan d'Etudes Cadre pour la Maturité Professionnelle (PEC MP, 18 décembre 2012), la Suisse romande a édité un Plan d'Etudes Romand de Maturité Professionnelle (PER-MP, 18 septembre 2014), validé par la Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique (CIIP) et référence pour l'ensemble des cantons romands. Pour organiser les différents parcours de formation de chacune des orientations de maturité professionnelle et les caractériser dans leurs spécificités, le canton de Genève a établi un Plan d'Etudes cantonal pour chacune des filières de MP (PEc MP janvier 2015).

A Genève, la formation de Maturité Professionnelle peut être suivie dans cinq orientations, chacune reliée à un domaine d'étude des HES apparentée aux professions CFC. Le tableau ci-après présente la dénomination des domaines d'études HES, telle qu'indiquée à l'art. 1 de la Loi Fédérale sur les Hautes Ecoles Spécialisées (LHES). Les domaines d'études HES pour lesquels il n'y a pas ou quasiment pas de formations professionnelles initiales apparentées en amont ne sont pas mentionnés en particulier le sport, la musique, les arts de la scène et autres arts, la linguistique appliquée et la psychologie appliquée.

Filières MP	Orientations de la maturité professionnelle	Domaines d'études HES apparentés à la profession CFC
TASV	Technique, architecture et sciences de la vie	Technique et technologies de l'information Architecture, construction et planification Chimie et sciences de la vie
NPA	Nature, paysage et alimentation	Agriculture et économie forestière
ES	Economie et services, économie (ESe) Economie et services, services (ESs)	Economie et services
Arts	Arts visuels et arts appliqués	Design
S2	Santé et social	Santé Travail social

Introduction 5/206

1.2. Le PEc MP1 S2

La filière de maturité professionnelle "Santé et social" est offerte au Centre de Formation Professionnelle Santé Social (CFPS) pendant la formation initiale (MP1), en 6 semestres.

Une filière MP2 S2 (après la formation initiale) est offerte au Centre de Formation Professionnelle Commerce, Ecole de Commerce Nicolas-Bouvier (CFPCom-NB).

Le canton de Genève dispose d'un **Plan d'études cantonal de la filière MP1 S2 en 6 semestres**, version 2016, incluant la partie spécifique au canton et à la filière " Santé et social ", en particulier la structuration par semestre des heures d'enseignement, la réglementation détaillée concernant les travaux interdisciplinaires (TIB et TIP), les ouvrages de référence ou supports de cours utilisés par les maîtres et par les élèves ainsi que les dispositions concernant les procédures de qualifications spécifiques à la MP1 S2 (PEc MP1 S2 - 2016).

En vertu de l'OMPr, le PEC MP 2012 définit les orientations de la maturité professionnelle en relation avec les domaines d'études des Hautes Ecoles Spécialisées (HES) apparentés aux professions de niveau de certificat fédéral de capacité (CFC). Le Plan d'Etudes MP1 S2 positionne ainsi explicitement le CFC et la MP orientation " Santé et social " en tant que voie d'accès aux études dans une HES du domaine de la santé et du travail social.

Le PEc MP S est structuré en quatre parties :

- Une Introduction: Cette partie générale du PEc MP1 S2 décrit les objectifs de la formation de maturité professionnelle; elle explique la structure de l'enseignement menant à la maturité professionnelle. Par ailleurs, elle présente le modèle de compétences sur lequel repose la formation tel qu'exigé par le Plan d'Etudes Cadre fédéral, le PEC MP 2012.
- Le Plan d'Etudes cadre spécifique aux branches de l'orientation S qui définit, dans une structure uniforme, quelle que soit la branche, les contenus selon une répartition semestrielle des sujets traités par discipline. La progression des contenus est reprise du Plan d'Etudes Romand de Maturité Professionnelle, le PER-MP de septembre 2014.
- La présentation du *travail interdisciplinaire*: Le PEc MP1 S2 définit la structure organisationnelle mise en place par le CFPS pour soutenir la réalisation du travail interdisciplinaire dans les branches (TIB) et du travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP), ainsi que leur évaluation définie dans le cadre de la directive et du guide méthodique cantonaux relatifs au TIP.
- Les *Examens finaux*: Le PEc MP1 S2 fixe la procédure de qualification propre à la filière en particulier la forme et la durée des examens finaux de MP S2.

Introduction 6/206

1.3. La maturité professionnelle et ses objectifs

L'enseignement menant à la maturité professionnelle englobe une formation générale approfondie qui complète une formation professionnelle initiale CFC de trois ou quatre ans sanctionnée par le certificat fédéral de capacité (CFC). Les titulaires d'un certificat fédéral de maturité professionnelle ont appris une profession dans le cadre du CFC et peuvent se présenter sur le marché du travail comme professionnels qualifiés; ils ont aussi acquis, grâce à la maturité professionnelle, une solide formation générale qui leur garantit l'accès aux HES sans examen d'entrée conformément à l'art. 25, al. 1, de la Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE), qui garantit l'accès aux HES pour autant que les étudiants possèdent « une maturité professionnelle liée à une formation professionnelle initiale dans une profession apparentée au domaine d'études ». Dans certains cas, " le Conseil des hautes écoles précise les conditions d'admission applicables aux différents domaines d'études. Il peut aussi prévoir des conditions supplémentaires." Les détenteurs d'un certificat de maturité professionnelle ont également la possibilité, après avoir subi un examen complémentaire (examen passerelle), d'accèder à une université ou à une école polytechnique fédérale (EPF).

La maturité professionnelle comme combinaison du CFC et de la formation générale approfondie de MP vise les objectifs suivants, conformément à l'OMPr 2009, art. 3, al.1 et 2 :

- 1 Les titulaires de la maturité professionnelle fédérale sont notamment aptes :
 - a. à entreprendre des études dans une haute école spécialisée et, ce faisant, à se préparer à assumer des tâches exigeantes dans l'économie et la société :
 - b. à appréhender et à comprendre le monde du travail et ses processus complexes et à s'y intégrer ;
 - c. à penser leurs activités et leurs expériences professionnelles dans leurs relations avec la nature et la société;
 - d. à exercer leur responsabilité à l'égard d'eux-mêmes, d'autrui, de la société, de l'économie, de la culture, de la technique et de la nature ;
 - e. à s'ouvrir à l'acquisition de nouveaux savoirs, à développer leur imagination et leur capacité à communiquer ;
 - f. à faire le lien entre le savoir acquis et leurs expériences générales et professionnelles et à mettre ce savoir à profit pour le développement de leur carrière professionnelle ;
 - g. à se faire comprendre dans deux langues nationales et dans une troisième langue et à comprendre le contexte culturel lié à ces langues.
- 2 L'enseignement menant à la maturité professionnelle favorise l'acquisition de structures de connaissance systématiques sur la base de compétences axées sur la profession et de l'expérience professionnelle des personnes en formation et permet d'acquérir une certaine ouverture d'esprit et une maturité personnelle. Il encourage l'apprentissage autonome et durable, le développement global et le travail interdisciplinaire des personnes en formation ».

Introduction 7/206

1.4. Modèle de compétences des PEC MP 2012, PER MP 2014 et PEc MP1 S2 2016

Le PEC MP, le PER MP et le PEc MP reposent sur un modèle de compétences qui s'articule autour des trois dimensions suivantes:

• Compétences spécifiques :

Les compétences spécifiques sont au cœur du modèle et de l'enseignement menant à la maturité professionnelle. Il s'agit des compétences minimales qui doivent être maîtrisées par les personnes¹ en formation à la fin de l'étude d'une branche. Toutes les compétences peuvent être évaluées. Les compétences spécifiques sont directement rattachées aux domaines de formation des métiers de la santé et du travail social et aux contenus des branches concernées. Le savoir-faire spécifique devant être maîtrisé à la fin de l'enseignement menant à la maturité professionnelle S peut donc être décrit avec clarté et permet de cibler l'enseignement.

• Compétences transdisciplinaires :

Les compétences transdisciplinaires favorisent l'acquisition des compétences spécifiques et recouvrent des capacités générales et les ressources personnelles des personnes en formation (par exemple la capacité de réflexion, les compétences sociales). Certaines de ces compétences peuvent être vérifiées, pour autant qu'elles puissent être observées et évaluées à l'aune de critères établis. Le succès de l'apprentissage dans la branche et dans le cadre du travail interdisciplinaire est lié à ces compétences. L'annexe 1 présente en détail les compétences transdisciplinaires.

Le plan d'études cantonal reprend les compétences transdisciplinaires décrites dans le PEC et le PER-MP qui présentent un intérêt dans les différentes branches et qui doivent être stimulées dans le cadre de l'enseignement des branches. Les compétences transdisciplinaires, telles que la planification et la mise en œuvre de projets ou la communication et la présentation, revêtent une importance capitale pour le travail interdisciplinaire. Elles sont mises en pratique dans le travail interdisciplinaire dans les branches de tous les domaines d'enseignement (TIB) et dans le travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP). Les compétences transdisciplinaires peuvent aussi être vérifiées dans ce cas, pour autant qu'elles se prêtent à une observation et à une évaluation définie sur la base de critères. La directive cantonale sur le travail interdisciplinaire contient de plus amples informations à ce sujet.

• Objectifs généraux :

Les objectifs généraux définissent les objectifs supérieurs et la valeur formative d'une branche et du travail interdisciplinaire. Ils se fondent sur des tâches actuelles et futures ainsi que sur des compétences de base qui sont importantes pour la société, pour l'économie et pour la vie personnelle. Ils sont décrits dans le paragraphe introductif du plan d'études spécifique à chaque branche et à celui consacré au travail interdisciplinaire.

Introduction 8/206

-

¹ Dans le but de faciliter la lecture de ce plan d'études, l'adoption de formes épicènes n'est pas systématique. Il va de soi qu'il faut comprendre les tournures de langage sexuées aussi bien au masculin qu'au féminin.

1.5. Structure de l'enseignement MP (PEC MP, PER-MP, PEc MP)

L'enseignement à la maturité professionnelle est structuré pour l'ensemble des orientations de MP sur un même modèle, conformément aux articles 7 à 11 de l'OMPr 2009, comprenant :

• Le domaine fondamental

Le domaine fondamental englobe quatre branches qui sont enseignées dans toutes les orientations : le français, la deuxième langue nationale (allemand ou italien), l'anglais et les mathématiques. En fonction de l'orientation de MP, une différenciation interne à la branche s'applique aux mathématiques pour les différentes orientations, à la deuxième langue nationale et à la troisième langue/anglais pour l'orientation économie et services, type économie. La première langue nationale constitue la seule exception : les domaines de formation et les compétences spécifiques sont les mêmes pour toutes les orientations de MP.

• Le domaine spécifique

Le domaine spécifique englobe sept branches pour l'ensemble des orientations de MP. En règle générale, deux branches spécifiques sont enseignées par orientation. Les branches spécifiques dépendent étroitement des formations professionnelles initiales CFC du domaine. Elles sont également axées sur les domaines d'études HES apparentés.

Pour la MP S2, la première branche spécifique est " Sciences sociales (Psychologie, sociologie et philosophie)" et la seconde " Sciences naturelles (Biologie, chimie et physique)". Si les effectifs le permettent, une différenciation peut se faire en travail social, et aborder comme seconde discipline spécifique "Economie et droit.

• Le domaine complémentaire

Le domaine complémentaire est défini dans l'OMPr par trois branches au total. Deux branches sont imposées pour le domaine complémentaire de chaque orientation de MP, enseignées en complément des branches du domaine spécifique.

L'orientation S inclut dans son plan d'études les branches complémentaires "Histoire et Institutions politiques" et "Economie et droit". Si les effectifs le permettent, une différenciation peut se faire en travail social, et aborder comme seconde discipline complémentaire "Technique et environnement".

• Le travail interdisciplinaire

Le travail interdisciplinaire couvre 10 % de l'enseignement menant à la maturité professionnelle et des heures de formation. Le travail interdisciplinaire englobe d'une part l'approche pédagogique interdisciplinaire dans les branches (TIB) qui implique tous les domaines d'enseignement et exige de la part des élèves un certain nombre de prestations et d'autre part le travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP) réalisé par les élèves en fin de formation. La partie 5 du PEc MP1 S2 spécifie les caractéristiques du travail interdisciplinaire au CFPS.

Introduction 9/206

Compétences et exigences identiques pour la MP 1 et la MP 2

Le PEC MP détaille les compétences à acquérir et les exigences auxquelles doivent répondre les filières de formation quels que soient le moment et le modèle de formation de maturité professionnelle :

- soit pendant la formation professionnelle initiale, parallèlement à l'apprentissage (MP1). Dans le domaine de la nature, le CFP S offre une MP1 qui permet l'obtention du titre après 6 semestres de formation.
- soit après l'obtention du CFC clôturant la formation professionnelle initiale (MP2). Dans une formation MP2, les compétences qui ont déjà été acquises et évaluées dans le cadre de la formation professionnelle initiale sont prises en compte dans le plans d'études de la filière de formation MP2 du domaine, toutefois sans réduction du nombre minimal de périodes d'enseignement (1440) et du nombre d'heures de formation (1800) (OMPr art. 5).

Introduction 10/206

1.6. Tableau des périodes d'enseignement

	Semestre de formation n°	1	2	3	4	5	6	TOTAL	
omaine fondamental : 720 p	périodes d'enseignement								
Première langue nationale	Français	40	40	40	40	40	40	240	
Seconde langue nationale	Allemand		40	40	40	-	-	120	
Troisième langue	Anglais	40	40	40	40	-	-	160	
Mathémati	ques	40	60	60	40	-	-	200	
omaine spécifique : 440 pé	riodes d'enseignement			•					
	Sociologie	-	-	-	40	40	20		
Sciences sociales	Psychologie	-	-	-	40	40	20	240	
	Philosophie	1	-	-	-	40	-		
	Biologie	-	-	-	-	40	40		
Sciences Naturelles	Chimie	-	-	-	-	40	40	200	
	Physique	-	-	-	-	20	20		
* Economie et droit	Economie	-	-	-	-	60	60	200	
Economie et droit	Droit	-	-	-	_	40	40	200	
omaine complémentaire : 2	40 périodes d'enseignem	ent							
Histoire et institution	ons politiques	40	40	40	-	-	-	120	
Economie et droit	Economie	-	40	40	-	-	-	120	
Economie et droit	Droit	20	20	-	-	-	-	120	
* Technique et environnement			60	40	-	-	-	120	
nterdisciplinarité									
Travail interdisciplinaire dan	s les branches (T.I.B.)	-	-	2 TIB	2 TIB	-	-	(104)	
Travail interdisciplinaire cent	ré sur un projet (T.I.P.)	-	-	-	20	20	-	40**	

^{*}Si les effectifs le permettent, une différentiation s'effectuera pour un cours du domaine spécifique et un cours du domaine complémentaire **L'élève bénéficie de 40 heures dévolues au TIP, accompagné par un enseignant.

11/206 INTRODUCTION

2. DOMAINE FONDAMENTAL

Le domaine fondamental englobe quatre branches qui sont enseignées dans l'orientation A: le français, l'allemand ou l'italien comme deuxième langue nationale, l'anglais et les mathématiques.

Dans l'orientation S, une différenciation interne s'applique aux mathématiques. L'enseignement de la deuxième langue nationale, d'allemand ou d'italien, et celui de l'anglais sont identiques dans les orientations Arts, TASV, NPA, ESs et S2. Les domaines de formation et les compétences spécifiques à l'enseignement du français sont les mêmes pour toutes les orientations de MP.

Domaine fondamental : 720 périodes d'enseignement réparties sur 6 semestres								
Semestre n° 1 2 3 4 5 6 TOTAL								TOTAL
Première langue nationale	Français	40	40	40	40	40	40	240
Seconde langue nationale	Allemand	-	40	40	40	-	-	120
Troisième langue Anglais		40	40	40	40	-	-	160
Mathématiques			60	40	60	-	-	200

Domaine fondamental 13/206

2.1. Première langue nationale : Français

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	40	40

Objectifs généraux

- L'enseignement dans la première langue nationale vise une maîtrise de la langue supérieure à la moyenne par les personnes en formation, afin que ces dernières puissent s'épanouir sur le plan professionnel, non professionnel et scientifique. Le recours réfléchi et ciblé à la langue d'une part, ainsi que l'analyse approfondie de ses règles, de ses possibilités, de son impact, de sa forme dans les médias et de son expression artistique d'autre part, encouragent le sens des responsabilités, l'approche critique ainsi que l'action autonome et soutiennent de manière générale l'épanouissement personnel.
- Ces objectifs supérieurs sont mis en œuvre dans les domaines de formation « communication orale », « communication écrite » et « littérature et médias ». Les contenus des domaines de formation sont reproduits dans l'enseignement et génèrent un contexte dans lequel notre société se reflète.
- Les capacités notamment encouragées sont celles consistant à s'exprimer de manière correcte et appropriée, à comprendre les autres (compétence de communication), à s'ouvrir au monde grâce aux outils linguistiques, à développer et à systématiser une réflexion basée sur la langue (compétence de réflexion basée sur la langue), ainsi qu'à développer continuellement une identité linguistique et culturelle (compétence culturelle).

Compétences transdisciplinaires

Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :

- Capacité de réflexion: penser de manière critique et différenciée; formuler ses propres opinions de façon précise et structurée; saisir l'élément clé d'un message; saisir les motifs dans un contexte plus large; développer une capacité de jugement; développer une attitude critique vis-à-vis d'un texte et autres supports médiatiques
- Compétence sociale : formuler son propre point de vue ; écouter les autres ; faire preuve d'empathie ; communiquer de manière respectueuse ; collaborer en vue d'obtenir des résultats
- Comportement en situation d'apprentissage et de travail : développer l'aptitude à se pencher sur des problèmes scientifiques ; utiliser des documents écrits en tant que sources scientifiques dans le cadre de recherches ; gérer correctement les sources et les références bibliographiques ; utiliser les bibliothèques en tant que sources de recherches ; planifier et exécuter des travaux individuels et des travaux de groupe
- Capacité à s'intéresser : développer un intérêt pour les questions contemporaines, l'art et la culture ; faire preuve d'ouverture d'esprit dans le domaine de la culture
- Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC): utiliser des moyens auxiliaires électroniques lors de la recherche, de la documentation et de la présentation de contenus spécialisés

Références pour les enseignants (suggestions) :

L'ouvrage de référence pour la révision de la terminologie, des règles de grammaire et d'orthographe est le suivant :

- **BELTRANDO**, **Béatrice et al.** (ouvrage adapté sous l'égide de la CIP de la Suisse romande et du Tessin par Cherpillod Annie et al., membres du groupe d'experts romand), *L'atelier du langage 11^e*, Hatier, mai 2011. ISBN 978-2-218-94624-0
- **D'ATABEKIAN, Caroline et al.**, *Guide TICE pour le professeur de français*, "Repères pour agir", coédité par le Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Créteil et l'association Weblettres, sous licence *Creative Commons*, 2012. (Compléments en ligne : www.weblettres.net/guidetice et www.cndp.fr/rpadc/guidefr).
- BIETRY, Roland, Précis d'histoire de la littérature française, volumes I et II, LEP Editions Loisirs et Pédagogie SA, 2003.
- BIETRY, Roland, Des mots aux textes, (Le livre du maître), LEP Editions Loisirs et Pédagogie SA, 2003.
- CHARTRAND, Suzanne, Apprendre à argumenter, 5ème secondaire (corrigé), Editions du Renouveau Pédagogique Inc., Québec, 2001.
- CHOVELON, Bernadette et BARTHE, Marie, Expression et style, "grammaire et style", (corrigés des exercices), Presses Universitaires de Grenoble, 2010.
- DAMAS, Xavier et al., Terres littéraires, Français 2nd, livre unique, textes et méthodes, (livre du professeur, DVD-Rom, 32 documents iconographiques, 15 vidéos, 20 extraits de textes, 18 documents audio), Hatier, 2011.
- GALUS, Jean-Luc, Le français en BAC PRO, (Le livre du maître), éditions Nathan, 1996.
- PEGORARO-ALVADO, Fabienne et al., Empreintes littéraires, Français 2e, livre unique, textes et méthodes (Le livre du maître), Magnard, 2011.
- PRESSELIN, Valérie et al., L'Ecume des Lettres, Français seconde, livre unique, textes et méthodes (Le livre du professeur), Hachette Education, 2011.
- SENDRE-HAÏDAR, Michèle et al., Français BAC PRO, (Le livre du maître), Editions Foucher, 2011.

Liste de lecture (suggestions) :

- Une liste d'œuvres littéraires sera éditée par chaque centre de formation. L'élève devra étudier minimum 6 à 8 œuvres, dont :
 - 2 à 3 œuvres écrites avant le XXe siècle (p. ex. Molière, Dom Juan ; Voltaire, Zadig ; Maupassant, Boule de suif ou Le Horla ; Flaubert, Madame Bovary ; Baudelaire, Les Fleurs du mal)
 - 3 à 6 œuvres écrites à partir du XXe (p. ex. Camus, L'étranger ; Jacques Prévert, Paroles ; Sartre, Les mains sales ; Ionesco, Rhinocéros ; Romain Gary, La vie devant soi ; Laurent Gaudé, Eldorado ; nouveautés)

Domaine fondamental: Français

Références de documents et livres pour les élèves :

Aucun manuel proposé ne couvre l'ensemble du programme de français de la maturité professionnelle.

- BIÉTRY, Roland, Des mots aux textes, LEP Editions Loisirs et Pédagogie SA, 2003.
- CHARTRAND, Suzanne, Apprendre à argumenter, 5ème secondaire, Editions du Renouveau Pédagogique Inc., Québec, 2001.
- CHOVELON; Bernadette et BARTHE, Marie, Expression et style, "grammaire et style", Presses Universitaires de Grenoble, 2010.
- DAMAS, Xavier et al., Terres littéraires, Français 2nd, livre unique, textes et méthodes, Hatier, 2011.
- GALUS, Jean-Luc, Le français en BAC PRO, éditions Nathan, 1996.
- DE LIGNY C. et ROUSSELOT M., La littérature française, Repères pratiques, Editions Nathan, 2006.
- PEGORARO-ALVADO, Fabienne et al., Empreintes littéraires, Français 2e, livre unique, textes et méthodes, Magnard, 2011.
- PRESSELIN, Valérie et al., L'Ecume des Lettres, Français seconde, livre unique, textes et méthodes, Hachette Education, 2011.
- SENDRE-HAÏDAR, Michèle et al., Français BAC PRO, Editions Foucher, Paris, 2011.
- TORREGROSA, Françoise et al., BAC PRO 3 ans, Editions Magnard, Paris, 2011.

EVALUATION (Selon barè	EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)					
Evaluation semestrielle	3 tests par semestre portant sur les domaines enseignés					
Examen final MP écrit	 Temps à disposition : 150 minutes rédaction argumentative : introduction, développement, conclusion - 500 mots au minimum, deux sujets communs au canton et deux sujets choisis par chacun des CFP. 					
Examen final MP oral	 Temps à disposition : 20 minutes de préparation 20 minutes d'examen analyse de textes littéraires 15 extraits analysés chez soi, sans préparation en classe, sur trois œuvres étudiées en classe pendant toute la durée de la formation, appartenant à des genres différents (roman, théâtre, poésie). La liste des extraits est distribuée aux élèves au début du 8^{ème} semestre. Ils passent leur examen avec leurs livres annotés. 					

Domaine fondamental: Français 17/206

Domaine fondamental : Français

Domaine	Ondamentai	•	rançais
Semestre	1		

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Communication orale			9
1.1. Compréhension et expression orale	comprendre des discours de manière différenciée et en saisir le message principal	analyses des discours registres de langue	2
1.2. Conférences, contributions à la discussion et autres situations de communication structurées	 réunir et exploiter des informations sur une thématique donnée et utiliser les sources correctement sur le plan scientifique utiliser différentes formes de présentation 	 formation à l'utilisation d'un centre de documentation maîtrise des manuels linguistiques de référence théorie de la prise de notes méthodologie de l'exposé littéraire 	2 2 1
1.3. Théorie de la communication	 comprendre des stratégies et des comportements de communication décrire des modèles linguistiques, rhétoriques ou sociologiques de communication orale (p. ex. von Friedemann Schulz v. Thun ou Paul Watzlawick) 	analyses des discours médiatique et politique situation de communication	2
2. Communication écrite			13
2.1. Lecture et écriture	appliquer de manière ciblée des techniques et des stratégies de lecture	méthodes de lecture (rapide, cursive, etc.)	2
	 comprendre des textes écrits de manière différenciée et en saisir le message principal écrire des textes usuels, correctement du point de vue grammatical, en utilisant un vocabulaire différencié et sous la forme appropriée 	 typologie des textes résumé, compte rendu étude de la langue en fonction des productions des élèves 	9

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Littérature et médias			13
3.1. Compréhension d'œuvres littéraires	 lire et comprendre en règle générale 6 à 8 œuvres littéraires de la liste suivante : 2 à 3 œuvres écrites avant le XXe siècle (p. ex. Molière, Dom Juan ; Voltaire, Zadig ; Maupassant, Boule de suif ou Le Horla ; Flaubert, Madame Bovary ; Baudelaire, Les Fleurs du mal) 3 à 6 œuvres écrites à partir du XXe (p. ex. Camus, L'étranger ; Jacques Prévert, Paroles ; Sartre, Les mains sales ; Ionesco, Rhinocéros ; Romain Gary, La vie devant soi ; Laurent Gaudé, Eldorado ; nouveautés) étudier les œuvres de manière autonome, en groupe et en classe, et les intégrer dans le contexte littéraire, sociétal et historico-culturel 	lecture, compréhension et analyse d'un roman au minimum lecture, compréhension et analyse de textes courts	2
3.2. Méthodes d'analyse et d'interprétation	 comprendre et appliquer diverses méthodes d'analyse et d'interprétation (p. ex. théorie de la narration) utiliser la terminologie littéraire 	étude de la narratologie (organisation du récit, les temps, les indices d'énonciation, le point de vue, le dialogue, la description, la focalisation, etc.) exposés : analyse d'un extrait du roman étudié, présentée oralement	3 6
3.3. Histoire de la civilisation et de la littérature	comprendre des documents de l'Antiquité à nos jours et les replacer dans leur contexte culturel, sociétal et politique, dans le cadre d'exemples pris notamment dans la liste suivante : Mythes de l'Antiquité ; épopées médiévales ; humanisme ; classicisme ; les Lumières ; romantisme ; réalisme ; naturalisme ; symbolisme ; surréalisme ; existentialisme ; le Nouveau Roman	entraînement à la prise de notes étude des périodes et mouvements littéraires en fonction du roman choisi	2
Evaluations	3 tests portant sur les domaines enseignés dont un oral		5

Domaine fondamental : Français Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Communication orale			13
1.1. Compréhension et expression orale	 formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière compréhensible, ciblée sur l'essentiel et adaptée au destinataire comprendre des discours de manière différenciée et en saisir le message principal décrire et évaluer l'impact des déclarations d'autrui utiliser de manière délibérée la communication verbale et non verbale 	 méthodologie du débat organisation d'un débat en lien avec la thématique traitée dans le rapport le discours théâtral, la dramaturgie : genres, double énonciation, types de personnages, mise en scène, etc. enchaînement des répliques, types d'implicites : présupposés, sous-entendus mise en scène d'un extrait du texte théâtral étudié langage corporel 	2 2 4 2 2 1
2. Communication écrite			
2.1. Lecture et écriture	utiliser une sélection de dictionnaires, de canaux d'information et de médias écrits	recherche documentaire en lien avec la pièce de théâtre étudiée	1
2.2. Analyse et production de textes	réunir des informations relatives à une thématique donnée et les exploiter, utiliser les sources correctement du point de vue scientifique	recherches documentaires rédaction d'une bibliographie	2
	 comprendre différents types de textes et décrire leur impact (p. ex. textes journalistiques, textes scientifiques de vulgarisation, etc.) comprendre, résumer et commenter des textes spécialisés complexes (p. ex. informations sur le contexte, textes de fond dans les domaines de l'histoire et des sciences sociales) 	 texte explicatif, ses caractéristiques stylistiques entraînement à la prise de notes résumé du texte explicatif 	3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Littérature et médias			15
3.1. Compréhension d'œuvres littéraires	 lire et comprendre en règle générale 6 à 8 œuvres littéraires de la liste suivante : 2 à 3 œuvres écrites avant le XXe siècle (p. ex. Molière, Dom Juan ; Voltaire, Zadig ; Maupassant, Boule de suif ou Le Horla ; Flaubert, Madame Bovary ; Baudelaire, Les Fleurs du mal) 3 à 6 œuvres écrites à partir du XXe (p. ex. Camus, L'étranger ; Jacques Prévert, Paroles ; Sartre, Les mains sales ; Ionesco, Rhinocéros ; Romain Gary, La vie devant soi ; Laurent Gaudé, Eldorado ; nouveautés) 	lecture et compréhension d'une pièce de théâtre au minimum, si possible une œuvre mise en scène dans le courant de l'année	0
3.2. Méthodes d'analyse et d'interprétation	utiliser la terminologie littéraire	exposés : analyse d'un extrait de la pièce de théâtre étudiée, présentée oralement	6
3.3. Histoire de la civilisation et de la littérature	comprendre des documents de l'Antiquité à nos jours et les replacer dans leur contexte culturel, sociétal et politique, dans le cadre d'exemples pris notamment dans la liste suivante : mythes de l'Antiquité ; épopées médiévales ; humanisme ; classicisme ; les Lumières ; romantisme ; réalisme ; naturalisme ; symbolisme ; surréalisme ; existentialisme ; le Nouveau Roman	 entraînement à la prise de notes étude des périodes et mouvements littéraires en fonction de la pièce de théâtre choisie 	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de : Contenus concrets		Nombre de périodes
3. Littérature et médias	(suite)		(15)
3.4. Médias	 formuler leurs propres impressions, réactions et observations concernant différents produits médiatiques décrire les particularités des médias traditionnels et des nouveaux médias et en utiliser une sélection analyser leur propre utilisation des médias, classer de manière critique des produits médiatiques en tenant compte des tendances manipulatrices et idéologiques classer de manière critique des produits médiatiques en tenant compte des tendances manipulatrices et 	 rédaction d'un rapport en lien avec les médias analyse de l'image, du dessin de presse 	2
Evaluations	3 tests portant sur les domaines enseignés dont un rapport		4

Domaine fondamental : Français Semestre 3

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Communication orale			5
1.1. Compréhension et expression orale	 formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière compréhensible, ciblée sur l'essentiel et adaptée au destinataire décrire et évaluer l'impact des déclarations d'autrui utiliser de manière délibérée la communication verbale et non verbale 	synthèse orale dissertation orale	5
	ou		
1.2. Conférences, contributions à la discussion et autres situations de communication structurées	 utiliser différentes formes de présentation réunir et exploiter des informations sur une thématique donnée et utiliser les sources correctement sur le plan scientifique donner des retours complets sur une présentation 	débatauto-évaluation	(5)
2. Communication écrite			29
2.1. Lecture et écriture	écrire des textes usuels, correctement du point de vue grammatical, en utilisant un vocabulaire différencié et sous la forme appropriée	étude de la langue en fonction des productions des élèves (lettre et rédaction argumentative)	5
	formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière claire et adaptée	rédaction argumentative, analyse sujet, plan, introduction, développement, conclusion	20
	utiliser de manière ciblée des effets linguistiques, stylistiques et rhétoriques	connecteurs argumentatifs, stylistique de l'argumentation	

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Communication écrite	(suite)		(29)
2.2. Analyse et production de textes	rédiger plusieurs types de textes (p. ex. analyse, prise de position, interview, indication du contenu, portrait, courrier des lecteurs, textes créatifs)	 présentation de la lettre commerciale rédaction d'une lettre au courrier des lecteurs, en lien avec l'actualité 	2 2
3. Littérature et médias			(2)
3.4. Médias	formuler leurs propres impressions, réactions et observations concernant différents produits médiatiques	analyse d'une problématique en lien avec la rédaction d'une lettre de lecteur	(2)
Evaluations	3 tests, dont une rédaction argumentative		6

Domaine fondamental : Français Semestre 4

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes	
1. Communication orale			10	
1.1. Compréhension et expression orale	 s'exprimer correctement dans la langue standard du point de vue grammatical, de manière adaptée à la situation et avec un vocabulaire différencié utiliser de manière délibérée la communication verbale et non verbale 	exposés : analyse d'un poème, présentée oralement	10	
OU				
1.2. Conférences, contributions à la discussion et autres situations de communication structurées	 utiliser différentes formes de présentation réunir et exploiter des informations sur une thématique donnée et utiliser les sources correctement sur le plan scientifique donner des retours complets sur une présentation 		(10)	
2. Communication écrite			10	
2.1. Lecture et écriture	 comprendre des textes écrits de manière différenciée et en saisir le message principal écrire des textes usuels, correctement du point de vue grammatical, en utilisant un vocabulaire différencié et sous la forme appropriée formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière claire et adaptée au destinataire utiliser de manière ciblée des effets linguistiques, stylistiques et rhétoriques utiliser une sélection de dictionnaires, de canaux d'information et de médias écrits 	 texte poétique étude de la langue en fonction des productions des élèves rédaction argumentative, y compris en lien avec le poète étudié 	2	

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes	
2. Communication écrite	(suite)		(10)	
2.2. Analyse et production de textes	rédiger plusieurs types de textes (p. ex. textes créatifs)	composition de poèmes, de chansonsparticipation à des concours d'écriture	2	
3. Littérature et médias				
3.1. Compréhension d'œuvres littéraires	lire et comprendre en règle générale 6 à 8 œuvres littéraires de la liste suivante :	lecture, compréhension et analyse d'un recueil ou d'un florilège de poèmes	4	
	 2 à 3 œuvres écrites avant le XXe siècle (p. ex. Molière, Dom Juan ; Voltaire, Zadig ; Maupassant, Boule de suif ou Le Horla ; Flaubert, Madame Bovary ; Baudelaire, Les Fleurs du mal) 	préparation des exposés à domicile		
	 3 à 6 œuvres écrites à partir du XXe (p. ex. Camus, L'étranger; Jacques Prévert, Paroles; Sartre, Les mains sales; Ionesco, Rhinocéros; Romain Gary, La vie devant soi; Laurent Gaudé, Eldorado; nouveautés) 	rédaction de commentaires et de textes d'invention (composition de poèmes, de chansons, participation à des concours d'écriture)		
	étudier les œuvres de manière autonome, en groupe et en classe, et les intégrer dans le contexte littéraire, sociétal et historico-culturel			
	appréhender les œuvres en tant que point de départ de la compréhension de soi et de la société			
3.2. Méthodes d'analyse et d'interprétation	comprendre et appliquer diverses méthodes d'analyse et d'interprétation (p. ex. théorie de la narration)	étude des différentes formes de poèmes, versification, figures de style, etc.	4	
	utiliser la terminologie littéraire	exposés : analyse d'un poème, présentée oralement	6	

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Littérature et médias (s	suite)		(16)
3.3. Histoire de la civilisation et de la littérature	comprendre des documents de l'Antiquité à nos jours et les replacer dans leur contexte culturel, sociétal et politique, dans le cadre d'exemples pris notamment dans la liste suivante : mythes de l'Antiquité ; épopées médiévales ; humanisme ; classicisme ; les Lumières ; romantisme ; réalisme ; naturalisme ; symbolisme ; surréalisme ; existentialisme ; le Nouveau Roman	entraînement à la prise de notes étude des périodes et mouvements littéraires en fonction des poèmes choisis	2
Evaluations	3 tests portant sur les domaines enseignés dont un exposé oral		4

Domaine fondamental : Français Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Communication orale			2
1.1. Compréhension et expression orale	s'exprimer correctement dans la langue standard du point de vue grammatical, de manière adaptée à la situation et avec un vocabulaire différencié s'exprimer librement dans des situations appropriées	argumentation orale en lien avec l'étude des médias (voir point 3.4)	2
2. Communication écrite			20
2.1. Lecture et écriture	 formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière claire et adaptée au destinataire utiliser de manière ciblée des effets linguistiques, stylistiques et rhétoriques utiliser une sélection de dictionnaires, de canaux d'information et de médias écrits 	rédaction argumentative en vue de l'examen final	15
	écrire des textes usuels, correctement du point de vue grammatical, en utilisant un vocabulaire différencié et sous la forme appropriée	étude de la langue en fonction des productions écrites des élèves	5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Littérature et médias			
3.1. Compréhension d'œuvres littéraires	 lire et comprendre en règle générale 6 à 8 œuvres littéraires de la liste suivante : 2 à 3 œuvres écrites avant le XXe siècle (p. ex. Molière, Dom Juan ; Voltaire, Zadig ; Maupassant, Boule de suif ou Le Horla ; Flaubert, Madame Bovary ; Baudelaire, Les Fleurs du mal) 3 à 6 œuvres écrites à partir du XXe (p. ex. Camus, L'étranger ; Jacques Prévert, Paroles ; Sartre, Les mains sales ; Ionesco, Rhinocéros ; Romain Gary, La vie devant soi ; Laurent Gaudé, Eldorado ; nouveautés) étudier les œuvres de manière autonome, en groupe et en classe, et les intégrer dans le contexte littéraire, sociétal et historico-culturel appréhender les œuvres en tant que point de départ de la compréhension de soi et de la société 	lecture, compréhension et analyse d'une œuvre littéraire à choix	8
3.3. Histoire de la civilisation et de la littérature 3.4. Médias	comprendre des documents de l'Antiquité à nos jours et les replacer dans leur contexte culturel, sociétal et politique, dans le cadre d'exemples pris notamment dans la liste suivante : mythes de l'Antiquité ; épopées médiévales ; humanisme ; classicisme ; les Lumières ; romantisme ; réalisme ; naturalisme ; symbolisme ; surréalisme ; existentialisme ; le Nouveau Roman décrire les particularités des médias traditionnels et des nouveaux médias et en utiliser une sélection	 entraînement à la prise de notes étude des périodes et mouvements littéraires en lien avec l'œuvre choisie étude et comparaison d'extraits d'articles de presse traditionnelle et en ligne 	2
	04-4		
Evaluations	3 tests portant sur les domaines enseignés		6

Domaine fondamental : Français Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes	
1. Communication orale				
1.2. Conférences, contributions à la discussion et autres situations de communication structurées	planifier de manière ciblée diverses situations de communication structurées, y participer et réagir de manière adaptée à la situation	entretien d'embauche auto-évaluation	2	
2. Communication écrite				
2.1. Lecture et écriture	écrire des textes usuels, correctement du point de vue grammatical, en utilisant un vocabulaire différencié et sous la forme appropriée	remédiation en langue en fonction des erreurs relevées dans les productions des élèves	15	
	formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière claire et adaptée au destinataire	rédaction argumentative en vue de l'examen final		
	utiliser de manière ciblée des effets linguistiques, stylistiques et rhétoriques			
	utiliser une sélection de dictionnaires, de canaux d'information et de médias écrits			
2.2. Analyse et production de textes	rédiger plusieurs types de textes (p. ex. analyse, prise de position, interview, indication du contenu, portrait, courrier des lecteurs, textes créatifs)	lettre de motivation, offre de service, curriculum vitae	4	

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :		Contenus concrets	
3. Littérature et médias				13
3.2. Méthodes d'analyse et d'interprétation	comprendre et appliquer diverses méthodes d'analyse et d'interprétation (p. ex. théorie de la narration ; approche personnelle, psychologique, historique ou sociétale)		étude des caractéristiques des trois genres littéraires (romanesque, dramatique et poétique) révision des trois œuvres littéraires étudiées pendant la formation	13
	utiliser la terminologie littéraire (p. ex. poésie épique, dramatique ou lyrique, thème, motivation, métaphore, monologue intérieur, dialogue, vers et rime, acte et scène, perspective du narrateur, niveau de langue, ironie	•	étude des liens entre les œuvres étudiées et les dimensions personnelle, psychologique, historique et sociétale	
Evaluations	3 tests portant sur les domaines enseignés			6

2.2. Deuxième langue nationale : Allemand

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	-	40	40	40	-	-

Objectifs généraux

- Dans la Suisse multilingue et au niveau international, la maîtrise des langues étrangères est une condition indispensable pour la
 gestion des relations entre les êtres humains et pour le succès de l'activité professionnelle au sein et en dehors des frontières de
 notre pays. Cette maîtrise des langues garantit l'aptitude à suivre des études, motive à l'apprentissage autonome et responsable tout
 au long de la vie et forge la personnalité, dans la mesure où elle permet d'explorer d'autres cultures et de découvrir les différences
 par rapport à sa propre origine culturelle. Par ailleurs, l'enseignement de la deuxième langue étrangère contribue à renforcer la
 cohésion nationale.
- Les domaines de formation et les compétences spécifiques sont principalement transmis et consolidés par l'utilisation interactive de la langue. Les personnes en formation élargissent leur répertoire linguistique et développent des stratégies de communication dans différentes situations d'apprentissage ainsi qu'en lien avec d'autres branches. L'acquisition de compétences est par ailleurs soutenue au niveau de l'école par le biais d'un enseignement bilingue, de projets d'immersion, de séjours dans d'autres régions linguistiques et d'échanges entre personnes en formation.
- L'enseignement des langues étrangères obéit au principe des compétences intégrées. Les unités d'enseignement se caractérisent
 par le fait que les domaines de formation s'interpénètrent et que plusieurs compétences sont liées les unes aux autres (p. ex. un sujet
 est d'abord présenté dans le cadre du dialogue interactif ou par le biais d'un texte audio, un texte est ensuite lu et étudié en le
 replaçant dans son contexte culturel et pour finir, les personnes en formation répondent par écrit à des questions de compréhension).
 Dans le contexte global d'acquisition des compétences, tout comme lors du traitement de thèmes culturels, des stratégies
 d'apprentissage des langues sont mises en pratique.
- Un des domaines de formation est consacré à la compréhension interculturelle tout en tenant compte, outre la littérature et les autres arts, également des principaux aspects culturels des sciences, de la technique, de l'économie et de la politique.
- L'enseignement dans le domaine des quatre compétences de base (écouter, lire, s'exprimer, écrire) se réfère au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Le niveau à atteindre pour chaque compétence selon le CECR est indiqué sous une forme résumée dans la partie « Domaines de formation et compétences spécifiques ». Les enseignants peuvent ainsi, s'ils le souhaitent, se référer plus facilement aux descripteurs du CECR et du portfolio européen des langues (PEL) lors de l'élaboration des plans d'études spécifiques. A l'issue de l'enseignement menant à la maturité professionnelle, les personnes en formation disposent des compétences minimales correspondant au niveau B1.

DOMAINE FONDAMENTAL: ALLEMAND 33/206

Compétences transdisciplinaires

Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :

- Capacité de réflexion : évaluer ses propres connaissances linguistiques, en tirer des conclusions et planifier des étapes d'apprentissage
- Compétence sociale : appréhender de manière constructive l'avis d'autrui ainsi que les oppositions et les conflits
- Compétence linguistique : appliquer des stratégies d'interprétation, de communication et de présentation ; appréhender la langue en tant que moyen fondamental de communication, de découverte du monde et de développement identitaire
- Compétence interculturelle : connaître son propre contexte culturel, développer une ouverture d'esprit vis-à-vis d'autres cultures et s'impliquer dans le dialogue des cultures ; appréhender et comparer des développements de la société actuels et passés
- Comportement en situation d'apprentissage et de travail : développer des stratégies de travail et d'apprentissage efficaces, les appliquer et les exploiter de manière autonome et coopérative
- Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC): utiliser les TIC de manière consciente afin de récolter et de transmettre des informations (recherches, traitement de texte, présentations); utiliser, dans le domaine tant professionnel que privé, les aides en ligne tels que les dictionnaires, les programmes d'apprentissage autonome, les plateformes de communication et de publication basées sur le web

Références, documents, livres et site WEB

Méthodes: « Begegnungen » A2+ / B1+ (Schubert Verlag), « Prüfungstraining Goethe-Zertifikat B2 » (Cornelsen), « Schritte International » 4+5 (Hueber), Netzwerk A2 / B1 (Klett), « Unternehmen Deutsch » (Klett), « Angebot Deutsch » (Klett), « Mit Erfolg zum Goethe-Zertifikat B2 » (Klett), « Ausblick B2 » (Hueber), « Fit fürs Goethe-Zertifikat B2 » (Hueber), « Berliner Platz 3 neu » (Langenscheidt), « Tangram Aktuell » 2+3 (Hueber), « So geht's noch besser » (Klett), « Studio d B1 » (Cornelsen), « Menschen B1 » (Hueber), « Aspekte 1 B1+ » (Klett-Langenscheidt), …

Manuel de grammaire : « Grundstufen-Grammatik für Deutsch als Fremdsprache » (Hueber), « Schritte Übungsgrammatik » (Hueber), « Passage allemand collège-lycée » (Spratbrow), « Grammaire allemande par les exercices » collège (Bordas), « Klipp und Klar Übungsgrammatik Grundstufe » (Klett), « Übungsgrammatik Grundstufe » (Hueber), ...

Manuel de vocabulaire : « La pratique du vocabulaire allemand » (Nathan), « Vocabulaire allemand de base » (Langenscheidt), « Grundwortschatzübungsbuch » (Langenscheidt), « Vocabulaire de base » (Hachette), « Lernwortschatz Deutsch » (Hueber), …

Sites web: www.goethe.de, www.dw.de, les sites des maisons d'édition, portail langues dip, http://www1.wdr.de/mediathek/video/, www.dw.de, les sites des maisons d'édition, portail langues dip, http://www1.wdr.de/mediathek/video/, www.dw.de, les sites des maisons d'édition, portail langues dip, http://www1.wdr.de/mediathek/video/, www.arte.tv/fr/Karambolage/104016.html, http://www.arte.tv/fr/Karambolage/104016.html, http://www.arte.tv/fr/Ka

 $\textbf{Films:} \ \texttt{``Lola rennt"}, \ \texttt{``Im Juli"}, \ \texttt{``Emil und die Detektive"}, \ \texttt{``Das doppelte Lottchen"}, \ \dots$

Thèmes suggérés : données personnelles, habitat et environnement, vie quotidienne et monde du travail, loisirs et divertissements, voyage et moyens de transport, relations humaines-culture-traditions, la santé et le bien-être, éducation et formation, nature et écologie, commerce et consommation, alimentation, prestations de service, aspects culturels et géographiques, média et communication, institutions et société.

* Ces thèmes sont à adapter selon les compétences spécifiques détaillées ci-dessus au niveau B1.

Domaine fondamental: Allemand 34/206

Matériel pédagogique cantonal

Un Matériel pédagogique cantonal sous forme de séquences clé en main intégrant des ressources multimédia telles mp3/vidéo est disponible sous Portail langues à l'adresse suivante :

http://edu.ge.ch/sefpo/projets-pedagogiques/projets-rd/portail-multimedia

Domaine fondamental: Allemand 35/206

EVALUATION (Selon barè	eme "fédéral", ANNEXE 4)
Evaluation semestrielle	L'évaluation porte sur les 4 compétences (compréhension et expression écrites, compréhension et expression orales) par exemple de la manière suivante :
	 compréhension écrite : lire un texte et répondre aux questions production écrite : rédiger un texte sur un sujet abordé en classe ou sur un sujet personnel compréhension orale : écouter un texte et cocher la bonne réponse (QCM) production orale : décrire une image, se présenter
	• 2 évaluations au minimum par semestre si moins de 2 périodes hebdomadaires sont dispensées, 3 évaluations au minimum si 2 périodes ou plus sont dispensées
	2 évaluations orales sont à placer dans le cursus
Examen final MP	Le contrôle continu en cours d'année est complété par un examen de maturité écrit et oral, anticipé en fin de semestre 4.
	• L'examen de MP atteste de la maîtrise des 4 compétences au niveau B1 du cadre européen de référence (CECR) selon les critères d'une commission cantonale d'évaluation.
	Les élèves qui obtiennent leur moyenne de MP à 4 reçoivent une attestation cantonale de niveau B1.
Examen MP écrit	 La durée de l'examen est de 120 minutes. L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les différentes orientations de MP. Il est élaboré sur la base d'un canevas de référence, attestant du niveau B1 de l'épreuve. L'examen écrit comprend : Une compréhension écrite proposant 2 à 3 textes de genres différents d'une longueur maximale de 800 à 1000 mots au total. A chaque texte correspondent 1 ou 2 exercices spécifiques de type V/F, QCM ou associations Une production écrite qui exige la rédaction de 2 textes de genre différent d'une longueur totale d'environ 300 mots de type récit,
	courrier, courriel
Examen MP oral	Une compréhension orale, comptabilisée pour l'examen oral se déroule pendant l'examen écrit et dure 20 minutes. Elle contient 2 à 3 enregistrements de textes de genres différents (monologue, dialogue) et de longueurs différentes.
	 La production orale dure de 15 à 20 minutes, elle comprend trois parties distinctes : Une interaction avec l'enseignant d'une durée maximale de 2 minutes par candidat, sous forme de questionnement informel Un monologue de 3 à 4 minutes conduit par chaque élève sur la base d'une image, d'un graphique, ou d'un autre support visuel, qu'il présente, décrit, explique et commente de manière personnelle. Une interaction entre deux élèves d'une durée de 5 minutes au cours de laquelle les élèves échangent des informations, donnent leur opinion, voire négocient, sur une situation commune qui leur est proposée (tirage au sort de la situation).

DOMAINE FONDAMENTAL: ALLEMAND 36/206

Domaine fondamental : Allemand Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	-	40	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			9
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	 identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard 	 comprendre l'essentiel dans un message court du type : bulletin météo, informations routières, annonce dans une gare, dans un magasin, à la radio, ou à la télévision, suivre une conférence, un exposé, un compte-rendu, une conversation, un reportage, sans entrer dans les détails techniques 	5
1.2. Compréhension écrite	explorer des textes à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée	comprendre un mail, une lettre, un mode d'emploi, un prospectus, une annonce, un texte argumentatif ou informatif, (cf. 4.2)	4
2. Production et intera	ction orales		8.5
2.1. Production orale (monologue suivi)	 veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions 	 faire une présentation (privée, professionnelle), rapporter une description ou une narration sous forme d'une suite de points, relater les détails essentiels d'un événement, raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film, décrire ses propres réactions et sentiments. exprimer son opinion sur un sujet donné de façon structurée et en argumentant 	4

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interac	tion orales (suite)		(8.5)
2.2. Interaction orale	 utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations maîtriser également des situations un peu moins habituelles 	 organiser un événement (sortie, anniversaire, excursion,) ou débattre en tenant compte des autres avis exprimés et en essayant d'arriver à un consensus jouer un entretien d'embauche, une déposition de plainte, une séance de chantier, une séance de direction avec statistiques, faire face à des situations susceptibles de se produire lors de la préparation d'un voyage ou du voyage luimême telles que : réservation, réclamation, commande, demande d'informations, 	4
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR) : oralement dans sa propre langue ou dans la langue cible	reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases, des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes en fonction de la situation dans la propre langue ou dans la langue cible.	résumer à l'intention d'autrui des informations tirées d'un mode d'emploi, d'un bulletin météo, d'une statistique, d'un règlement ou de tout autre texte informatif,	0.5
3. Production et interac	tion écrites		10
3.1. Production écrite	 appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte à ce que les textes soient compréhensibles rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	 rédiger des textes factuels, descriptifs, narratifs écrire un texte exprimant son opinion sans construire un texte argumentatif 	4

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interac	ction écrites (suite)		(10)
3.2. Interaction écrite	 échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués rédiger des notes avec des informations simples 	 rédiger une lettre privée ou semi-formelle, un mail ou une contribution à un blog ou à un forum transmettre des informations simples comme un billet d'excuse, une brève instruction, un changement de lieu ou de date, 	4
3.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR) : par écrit dans sa propre langue ou dans la langue cible	noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue	rendre compte par écrit, à l'aide de notes suffisamment claires, d'une conversation téléphonique, d'une séance ou d'un entretien, en vue de les transmettre à une tierce personne	2
4. Réflexion linguistique	e et stratégies		4
4.1. Auto-évaluation	 évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage réfléchir à l'apprentissage de différentes langues 	savoir utiliser les outils d'auto-évaluation à disposition (PEL, manuels, sites) afin de situer son niveau langagier dans les différentes compétences	1

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique	e et stratégies (suite)		(4)
4.2. Stratégies de réception	 appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) appliquer des stratégies de lecture ciblée telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage 	 transformer le texte en image (visualiser) méthodes pour prendre des notes : annoter, souligner, post-it, p. ex. utiliser une grille de lecture p. ex. recherche de synonymes ou antonymes 	1
4.3. Stratégies de production	 utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version) 	mobiliser les connaissances acquises, connaître et utiliser les ressources à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés en tenant compte du destinataire	1
4.4. Stratégies d'interaction	 conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel répéter une partie de ce qui a été dit demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps 	appliquer des stratégies favorisant l'interaction telles que respecter les tours de parole, tenir compte des propos de l'interlocuteur/trice, recadrer la discussion si nécessaire, formuler une synthèse et trouver un consensus	1
5. Caractéristiques soci	o-culturelles		1.5
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	 identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier) 	choisir un registre langagier adapté, formel ou familier	1.5

Doi	maine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. 0	Culture et compréhe	nsion culturelle		7
6.1.	Environnement personnel et professionnel	comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des évènements ou des situations semblables issues de cultures étrangères	comparer des us et coutumes, traditions, fêtes, cérémonies, de son propre pays avec les habitudes culturelles d'autres nations	4
6.7.	Documentations, expériences interculturelles	documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles	 rédiger un CV et une lettre de candidature raconter un séjour linguistique présenter sa biographie langagière 	3

Domaine fondamental : Allemand Semestre 3

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	-	40	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			9
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne	comprendre l'essentiel dans un message court du type : bulletin météo, informations routières, annonce dans une gare, dans un magasin, à la radio, ou à la télévision,	5
	comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard	suivre une conférence, un exposé, un compte-rendu, une conversation, un reportage, sans entrer dans les détails techniques	
1.2. Compréhension écrite	explorer des textes à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée	comprendre un mail, une lettre, un mode d'emploi, un prospectus, une annonce, un texte argumentatif ou informatif, (cf. 4.2)	4
2. Production et intera	ction orales		9
2.1. Production orale (monologue suivi)	 veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions 	 faire une présentation (privée, professionnelle), rapporter une description ou une narration sous forme d'une suite de points, relater les détails essentiels d'un événement, raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film, décrire ses propres réactions et sentiments. exprimer son opinion sur un sujet donné de façon structurée et en argumentant 	4

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interac	tion orales (suite)		(9)
2.2. Interaction orale 2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR): oralement dans sa propre langue ou dans la langue cible	 utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations maîtriser également des situations un peu moins habituelles reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases, des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes en fonction de la situation dans la propre langue ou dans la langue cible. 	 organiser un événement (sortie, anniversaire, excursion,) ou débattre en tenant compte des autres avis exprimés et en essayant d'arriver à un consensus jouer un entretien d'embauche, une déposition de plainte, une séance de chantier, une séance de direction avec statistiques, faire face à des situations susceptibles de se produire lors de la préparation d'un voyage ou du voyage lui-même telles que : réservation, réclamation, commande, demande d'informations, résumer à l'intention d'autrui des informations tirées d'un mode d'emploi, d'un bulletin météo, d'une statistique, d'un règlement ou de tout autre texte informatif, 	1
3. Production et interac	tion écrites		9
3.1. Production écrite	 appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte à ce que les textes soient compréhensibles rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	rédiger des textes factuels, descriptifs, narratifs écrire un texte exprimant son opinion sans construire un texte argumentatif	4

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes	
3. Production et interac	ction écrites (suite)		(9)	
3.2. Interaction écrite	échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués rédiger des notes avec des informations simples	 rédiger une lettre privée ou semi-formelle, un mail ou une contribution à un blog ou à un forum transmettre des informations simples comme un billet d'excuse, une brève instruction, un changement de lieu ou de date, 	4	
3.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR) : par écrit dans sa propre langue ou dans la langue cible	noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue	rendre compte par écrit, à l'aide de notes suffisamment claires, d'une conversation téléphonique, d'une séance ou d'un entretien, en vue de les transmettre à une tierce personne	1	
4. Réflexion linguistique et stratégies				
4.1. Auto-évaluation	 évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage réfléchir à l'apprentissage de différentes langues 	savoir utiliser les outils d'auto-évaluation à disposition (PEL, manuels, sites) afin de situer son niveau langagier dans les différentes compétences	1	
4.2. Stratégies de réception	 appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) appliquer des stratégies de lecture ciblée telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage 	 transformer le texte en image (visualiser) méthodes pour prendre des notes : annoter, souligner, post-it, p. ex. utiliser une grille de lecture p.ex. recherche de synonymes ou antonymes 	1	

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistiqu	e et stratégies (suite)		(4)
4.3. Stratégies de production	 utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version) 	mobiliser les connaissances acquises, connaître et utiliser les ressources à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés en tenant compte du destinataire	1
4.4. Stratégies d'interaction	 conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel répéter une partie de ce qui a été dit demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps 	appliquer des stratégies favorisant l'interaction telles que respecter les tours de parole, tenir compte des propos de l'interlocuteur/trice, recadrer la discussion si nécessaire, formuler une synthèse et trouver un consensus	1
5. Caractéristiques soc	io-culturelles		2
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	 identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier) 	choisir un registre langagier adapté, formel ou familier	2
6. Culture et compréhe	nsion culturelle		7
6.1. Environnement personnel et professionnel	comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des évènements ou des situations semblables issues de cultures étrangères	comparer des us et coutumes, traditions, fêtes, cérémonies, de son propre pays avec les habitudes culturelles d'autres nations	4
6.7. Documentations, expériences interculturelles	documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles	 rédiger un CV et une lettre de candidature raconter un séjour linguistique présenter sa biographie langagière 	3

Domaine fondamental : Allemand Semestre 4

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	-	40	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			7
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	 identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard 	 comprendre l'essentiel dans un message court du type : bulletin météo, informations routières, annonce dans une gare, dans un magasin, à la radio, ou à la télévision, suivre une conférence, un exposé, un compte-rendu, une conversation, un reportage, sans entrer dans les détails techniques 	3
1.2. Compréhension écrite	explorer des textes à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée	comprendre un mail, une lettre, un mode d'emploi, un prospectus, une annonce, un texte argumentatif ou informatif, (cf. 4.2)	4
2. Production et interac	tion orales		8
2.1. Production orale (monologue suivi)	 veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions 	 faire une présentation (privée, professionnelle), rapporter une description ou une narration sous forme d'une suite de points, relater les détails essentiels d'un événement, raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film, décrire ses propres réactions et sentiments. exprimer son opinion sur un sujet donné de façon structurée et en argumentant 	4

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	
2. Production et interac	tion orales (suite)		(8)
2.2. Interaction orale	 utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations maîtriser également des situations un peu moins habituelles 	 organiser un événement (sortie, anniversaire, excursion,) ou débattre en tenant compte des autres avis exprimés et en essayant d'arriver à un consensus jouer un entretien d'embauche, une déposition de plainte, une séance de chantier, une séance de direction avec statistiques, faire face à des situations susceptibles de se produire lors de la préparation d'un voyage ou du voyage luimême telles que : réservation, réclamation, commande, demande d'informations, 	4
3. Production et interac	tion écrites		3
3.1. Production écrite	 appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte à ce que les textes soient compréhensibles rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	 rédiger des textes factuels, descriptifs, narratifs écrire un texte exprimant son opinion sans construire un texte argumentatif 	3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de : Contenus concrets		Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique	e et stratégies		8
4.2. Stratégies de réception	 appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte appliquer des stratégies de lecture ciblée telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage 	 transformer le texte en image (visualiser) méthodes pour prendre des notes : annoter, souligner, post-it, p. ex. utiliser une grille de lecture p. ex. recherche de synonymes ou antonymes 	2
4.3 Stratégies de production	 utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version) 	mobiliser les connaissances acquises, connaître et utiliser les ressources à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés en tenant compte du destinataire	2
4.4. Stratégies d'interaction	 conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel répéter une partie de ce qui a été dit demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps 	appliquer des stratégies favorisant l'interaction telles que respecter les tours de parole, tenir compte des propos de l'interlocuteur/trice, recadrer la discussion si nécessaire, formuler une synthèse et trouver un consensus	4
5. Caractéristiques soci	o-culturelles		2
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	 identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier) 	choisir un registre langagier adapté, formel ou familier	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Culture et compréher	nsion culturelle		12
6.1. Environnement personnel et professionnel	comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des évènements ou des situations semblables issues de cultures étrangères	comparer des us et coutumes, traditions, fêtes, cérémonies, de son propre pays avec les habitudes culturelles d'autres nations	3
6.2. Actualité et médias	 identifier les caractéristiques des rapports sur les questions d'actualité les médias de la langue cible et les comparer avec la perception des faits dans leur propre culture comprendre les grandes lignes du paysage médiatique dans la langue cible 	comparer le traitement de l'actualité par une rédaction germanophone et une autre francophone comparer la forme donnée aux messages publicitaires dans différentes cultures	1
6.3. Economie et société	 comparer des formes d'organisation connues grâce à leur propre expérience en économie et société avec des phénomènes correspondant dans la langue cible présenter à des profanes les grandes lignes des aspects de la Suisse en tant que pays multilingue avec ses diverses spécificités culturelles et économiques 	 présenter les quatre régions linguistiques de la Suisse présenter la particularité des villes bilingues comme Biel-Bienne, Freiburg-Fribourg, 	0.5
6.4. Droit et Etat	comparer les grandes lignes de l'organisation étatique et du système législatif de la Suisse avec des éléments semblables dans les pays de la langue cible	comparer le système éducatif suisse avec celui d'un pays germanophone	1.5
6.5. Science, environnement et culture	identifier des analogies et des différences dans les rapports des médias concernant les questions scientifiques, environnementales et culturelles	comparer les différentes habitudes dans les domaines du développement, du clonage, des OGM, de la protection de l'environnement, du respect des minorités,	3
6.6. Littérature et autres arts	lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons et formuler ses propres réactions. décrire selon des instructions des exemples des arts visuels et de la cinématographie et formuler des observations et des impressions classer des œuvres dans le contexte sociétal et historique	donner son avis en allemand sur différentes productions artistiques telles que livres, photos, musiques, film,	1

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Culture et compréher	nsion culturelle (suite)		(12)
6.7. Documentations, expériences interculturelles	documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles	 rédiger un CV et une lettre de candidature raconter un séjour linguistique présenter sa biographie langagière 	2

2.3. Troisième langue : Anglais

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	-	-

Objectifs généraux

- Dans la Suisse multilingue et au niveau international, la maîtrise des langues étrangères est une condition indispensable pour la gestion des relations entre les êtres humains et pour le succès de l'activité professionnelle au sein et en dehors des frontières de notre pays. Cette maîtrise des langues garantit l'aptitude à suivre des études, motive à l'apprentissage autonome et responsable tout au long de la vie et forge la personnalité, dans la mesure où elle permet d'explorer d'autres cultures et de découvrir les différences par rapport à sa propre origine culturelle.
- Les domaines de formation et les compétences spécifiques sont principalement transmis et consolidés par l'utilisation interactive de la langue.
 Les personnes en formation élargissent leur répertoire linguistique et développent des stratégies de communication dans différentes situations d'apprentissage ainsi qu'en lien avec d'autres branches. L'acquisition de compétences est par ailleurs soutenue au niveau de l'école par le biais d'un enseignement bilingue, de projets d'immersion, de séjours dans d'autres régions linguistiques et d'échanges entre personnes en formation.
- L'enseignement des langues étrangères obéit au principe des compétences intégrées. Les unités d'enseignement se caractérisent par le fait que les domaines de formation s'interpénètrent et que plusieurs compétences sont liées les unes aux autres (p. ex. un sujet est d'abord présenté dans le cadre du dialogue interactif ou par le biais d'un texte audio, un texte est ensuite lu et étudié en le replaçant dans son contexte culturel et pour finir, les personnes en formation répondent par écrit à des questions de compréhension). Dans le contexte global d'acquisition des compétences, tout comme lors du traitement de thèmes culturels, des stratégies d'apprentissage des langues sont mises en pratique.
- Un des domaines de formation est consacré à la compréhension interculturelle tout en tenant compte, outre la littérature et les autres arts, également des principaux aspects culturels des sciences, de la technique, de l'économie et de la politique.
- L'enseignement dans le domaine des quatre compétences de base (écouter, lire, s'exprimer, écrire) se réfère au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Le niveau à atteindre pour chaque compétence selon le CECR est indiqué sous une forme résumée dans la partie « Domaines de formation et compétences spécifiques ». Les enseignants peuvent ainsi, s'ils le souhaitent, se référer plus facilement aux descripteurs du CECR et du portfolio européen des langues (PEL) lors de l'élaboration des plans d'études spécifiques. A l'issue de l'enseignement menant à la maturité professionnelle, les personnes en formation disposent des compétences minimales correspondant au niveau B1

Compétences transdisciplinaires

Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :

- Capacité de réflexion : évaluer ses propres connaissances linguistiques, en tirer des conclusions et planifier des étapes d'apprentissage
- Compétence sociale : appréhender de manière constructive l'avis d'autrui ainsi que les oppositions et les conflits
- Compétence linguistique : appliquer des stratégies d'interprétation, de communication et de présentation ; appréhender la langue en tant que moyen fondamental de communication, de découverte du monde et de développement identitaire
- Compétence interculturelle : connaître son propre contexte culturel, développer une ouverture d'esprit vis-à-vis d'autres cultures et s'impliquer dans le dialogue des cultures ; appréhender et comparer des développements de la société actuels et passés
- Comportement en situation d'apprentissage et de travail : développer des stratégies de travail et d'apprentissage efficaces, les appliquer et les exploiter de manière autonome et coopérative.
- Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC): utiliser les TIC de manière consciente afin de récolter et de transmettre des informations (recherches, traitement de texte, présentations); utiliser, dans le domaine tant professionnel que privé, les aides en ligne tels que les dictionnaires, les programmes d'apprentissage autonome, les plateformes de communication et de publication basées sur le web.

Manuels, documents et livres, MANUELS amenant les élèves au niveau B1, soit par exemple :

- OXENDEN, Clive, LATHAM-KOENIG Christina, et SELIGSON, Paul, English File: Pre-Intermediate Level, Oxford University Press; 3rd Revised Edition, 2012.
- CLARE, Antonia, Speakout: Pre-Intermediate Level, Pearson Longman, 2011.
- ROGERS, Mickey, TAYLORE-KNOWLES, Joanne, TAYLORE-KNOWLES, Steve, WISNIEWSKA, Ingrid et ZEMACH, Dorothy, Open Mind, Pre-Intermediate Level, Macmillan Education, 2014.
- Fiction et non fiction

Matériel pédagogique cantonal

Créé par deux enseignants de MP – MM Cédric Voruz et Gaetano Vogler, un matériel pédagogique cantonal, conçu pour mieux préparer les élèves de terminale MP à la partie orale de l'examen de MP et destiné aux enseignants d'anglais des classes de MP des CFP, orientations TASV - NPA – Arts – S2 et ESs est disponible à l'adresse suivante :

http://edu.ge.ch/sefpo/projets-pedagogiques/projets-rd/creation-de-fiches-pour-lentrainement-a-loral-danglais-de-matu-pro

Matériel pédagogique cantonal sous forme de séquences "clé en main" intégrant des ressources multimédia telles mp3/vidéo est disponible sous **Portail langues** à l'adresse suivante

http://edu.ge.ch/sefpo/projets-pedagogiques/projets-rd/portail-multimedia

Domaine fondamental: Anglais 52/206

EVALUATION (Selon barè	me "fédéral", ANNEXE 4)
Evaluation semestrielle	L'évaluation porte sur les 4 compétences (compréhension et expression écrites, compréhension et expression orales) par exemple de la manière suivante :
	 compréhension écrite : lire un texte et répondre aux questions production écrite : rédiger un texte sur un sujet abordé en classe ou sur un sujet personnel compréhension orale : écouter un texte et cocher la bonne réponse (QCM) production orale : décrire une image, se présenter
	2 évaluations au minimum par semestre si moins de 2 périodes hebdomadaires sont dispensées, 3 évaluations au minimum si 2 périodes ou plus sont dispensées
	2 évaluations orales sont à placer dans le cursus
Examen final MP	Le contrôle continu en cours d'année est complété par un examen de maturité écrit et oral en fin de semestre 6.
	L'examen de MP atteste de la maîtrise des 4 compétences au niveau B1 du cadre européen de référence (CECR) selon les critères d'une commission cantonale d'évaluation.
	Les élèves qui obtiennent leur moyenne de MP à 4 reçoivent une attestation cantonale de niveau B1.
Examen MP écrit	 La durée de l'examen est de 120 minutes. L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les différentes orientations de MP. Il est élaboré sur la base d'un canevas de référence, attestant du niveau B1 de l'épreuve. L'examen écrit comprend :
	 Une compréhension écrite proposant 2 à 3 textes de genres différents d'une longueur maximale de 800 à 1000 mots au total. A chaque texte correspondent 1 ou 2 exercices spécifiques de type V/F, QCM ou associations
	- Une production écrite qui exige la rédaction de 2 textes de genre différent d'une longueur totale d'environ 300 mots de type récit, courrier, courriel
Examen MP oral	Une compréhension orale, comptabilisée pour l'examen oral se déroule pendant l'examen écrit et dure 20 minutes. Elle contient 2 à 3 enregistrements de textes de genres différents (monologue, dialogue) et de longueurs différentes.
	La production orale dure de 15 à 20 minutes, elle comprend trois parties distinctes :
	 Une interaction avec l'enseignant d'une durée maximale de 2 minutes par candidat, sous forme de questionnement informel Un monologue de 3 à 4 minutes conduit par chaque élève sur la base d'une image, d'un graphique, ou d'un autre support visuel, qu'il présente, décrit, explique et commente de manière personnelle. Une interaction entre deux élèves d'une durée de 5 minutes au cours de laquelle les élèves échangent des informations, donnent leur opinion, voire négocient, sur une situation commune qui leur est proposée (tirage au sort de la situation).

DOMAINE FONDAMENTAL: ANGLAIS 53/206

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes		
3. Production et interaction écrites					
3.1. Production écrite	 appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte que les textes soient compréhensibles rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens, des sentiments et résumer des textes	4		
3.2. Interaction écrite	 échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués rédiger des notes avec des informations simples 	écrire des courriels, des lettres formelles et informelles et travailler les bases de la correspondance commerciale	4		
3.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : par écrit, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue	développer un vocabulaire spécifique aux métiers de la nature	4		

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de : Contenus concrets		
2. Production et interac	tion orales		6
2.2. Interaction orale	utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur	être capable de passer un entretien d'embauche	4
	participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations		
	coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion		
	conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations		
	maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation)		
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes (p. ex. le bulletin météorologique ou des instructions techniques) en fonction de la situation, dans la propre langue ou dans la langue cible.	reformuler ou simplifier un message factuel ou littéraire	2
1. Réception			6
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio)	être capable de comprendre des locuteurs avec différents accents	4
1.2. Compréhension écrite	explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée		2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes		
6. Culture et compréher	sion interculturelle		4		
6.7. Documentations expériences interculturelles	documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles		4		
4. Réflexion linguistique	4. Réflexion linguistique et stratégies				
4.1. Auto-évaluation	 évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage réfléchir à l'apprentissage de différentes langues 		2		
4.2. Stratégies de réception	 appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) appliquer des stratégies de lecture ciblées telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage 		4		
4.3. Stratégies de production	 utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version) 		2		

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de : Contenus concrets		Nombre de périodes	
4. Réflexion linguistique et stratégies (suite)				
4.4. Stratégies d'interaction	 conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel répéter une partie de ce qui a été dit demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps 		2	
5. Caractéristiques soc	io-culturelles		2	
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	 identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier) 		2	

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interac	tion écrites		8
3.1. Production écrite	 appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte que les textes soient compréhensibles rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens, des sentiments et résumer des textes	3
3.2. Interaction écrite	échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués rédiger des notes avec des informations simples	écrire des courriels, des lettres formelles et informelles et travailler les bases de la correspondance commerciale	3
3.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : par écrit, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue	développer un vocabulaire spécifique aux métiers de la nature	2
2. Production et interac	tion orales		13
2.1. Production orale	 se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques 	 parler spontanément lors de contacts directs, au téléphone, en voyage, avec des hôtes ou des collègues savoir utiliser un logiciel de lecture de texte ou autre application de translation, 	5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interact	tion orales (suite)		(13)
2.2. Interaction orale	utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur	être capable de passer un entretien d'embauche	4
	 participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations 		
	coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion		
	conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations		
	maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation)		
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	 reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes (p. ex. le bulletin météorologique ou des instructions techniques) en fonction de la situation, dans la propre langue ou dans la langue cible. 	reformuler ou simplifier un message factuel ou littéraire	4

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			10
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio)	être capable de comprendre des locuteurs avec différents accents	4
1.2. Compréhension écrite	explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée		6
6. Culture et compréher	nsion interculturelle		5
6.1. Environnement personnel et professionnel	comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des évènements ou des situations semblables issues de cultures étrangères		1
6.2. Actualité et médias	 comprendre les grandes lignes du paysage médiatique dans la langue cible identifier les caractéristiques des rapports sur les questions d'actualité dans les médias de la langue cible et les comparer avec la perception des faits dans leur propre culture 	connaître les médias majeurs des pays anglophones afin de se documenter et/ou de s'informer	1
6.5. Science, environnement et culture	identifier des analogies et des différences dans les rapports des médias concernant les questions scientifiques, environnementales et culturelles	établir des liens avec la Genève internationale	1
6.6. Littérature et autres arts	lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons et formuler leurs propres réactions. décrire selon des instructions des exemples des arts visuels et de la cinématographie et formuler des observations et des impressions classer des œuvres dans le contexte sociétal et historique	lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons ainsi que de la non-fiction analyser simplement des images, des peintures, des séquences vidéo, des films et des articles de journaux	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique	e et stratégies		3
4.2. Stratégies de réception	 appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) appliquer des stratégies de lecture ciblées telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage 		1
4. Réflexion linguistique	e et stratégies (suite)		(3)
4.3. Stratégies de production	 utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version) 		1
4.4. Stratégies d'interaction	 conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel répéter une partie de ce qui a été dit demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps 	développer des stratégies de compensation (fillers, paraphrase et reformulation)	1
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	 identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier) 		1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	-	1

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interactio	n écrites		10
3.1. Production écrite	 appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte que les textes soient compréhensibles rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens, des sentiments et résumer des textes	4
3.2. Interaction écrite	échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués rédiger des notes avec des informations simples	écrire des courriels, des lettres formelles et informelles et travailler les bases de la correspondance commerciale	4
3.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : par écrit, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue	développer un vocabulaire spécifique aux métiers de la nature	2
2. Production et interactio	n orales		10
2.1. Production orale	 se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques 	 parler spontanément lors de contacts directs, au téléphone, en voyage, avec des hôtes ou des collègues savoir utiliser un logiciel de lecture de texte ou autre application de translation, 	5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interactio	n orales (suite)		(10)
2.2. Interaction orale	 utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou 	être capable de passer un entretien d'embauche	3
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	 formuler une réclamation) reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes (p. ex. le bulletin météorologique ou des instructions techniques) en fonction de la situation, dans la propre langue ou dans la langue cible. 	reformuler ou simplifier un message factuel ou littéraire	2
1. Réception			9
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (pex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio)	être capable de comprendre des locuteurs avec différents accents	3
1.2. Compréhension écrite	explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée		6

Domaine	e de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Culture	et compréhension	on interculturelle		9
	onnement nnel et ssionnel	comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des évènements ou des situations semblables issues de cultures étrangères		1
6.2. Actual	lité et médias	comprendre les grandes lignes du paysage médiatique dans la langue cible identifier les caractéristiques des rapports sur les questions d'actualité dans les médias de la langue cible et les comparer avec la perception des faits dans leur propre culture	connaître les médias majeurs des pays anglophones afin de se documenter et/ou de s'informer	1
6.5. Science enviro culture	nnement et	identifier des analogies et des différences dans les rapports des médias concernant les questions scientifiques, environnementales et culturelles	établir des liens avec la Genève internationale	1
6.6. Littéra arts	ature et autres	 lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons et formuler leurs propres réactions. décrire selon des instructions des exemples des arts visuels et de la cinématographie et formuler des observations et des impressions classer des œuvres dans le contexte sociétal et historique 	lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons ainsi que de la non-fiction analyser simplement des images, des peintures, des séquences vidéo, des films et des articles de journaux	3
6.3. Econo	omie et société	 comparer des formes d'organisation connues grâce à leur propre expérience en économie et société avec des phénomènes correspondants dans la langue cible présenter à des profanes les grandes lignes des aspects de la Suisse en tant que pays multilingue avec ses diverses spécificités culturelles et économiques 	comparer le système éducatif, sanitaire, politique et économique suisse à celui des pays anglophones	3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique e	t stratégies		1
4.3. Stratégies de production	 utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version) 		1
5. Caractéristiques socio-	culturelles		1
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier)		1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interac	tion écrites		10
3.1. Production écrite	 appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte que les textes soient compréhensibles rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens, des sentiments et résumer des textes	4
3.2. Interaction écrite	 échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués rédiger des notes avec des informations simples 	écrire des courriels, des lettres formelles et informelles et travailler les bases de la correspondance commerciale	4
3.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : par écrit, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue	développer un vocabulaire spécifique aux métiers de la nature	2
2. Production et interac	tion orales		11
2.1. Production orale	 se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques 	 parler spontanément lors de contacts directs, au téléphone, en voyage, avec des hôtes ou des collègues savoir utiliser un logiciel de lecture de texte ou autre application de translation, 	5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interac	2. Production et interaction orales (suite)		
2.2. Interaction orale	 utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation) 	être capable de passer un entretien d'embauche	4
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	 reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes (p. ex. le bulletin météorologique ou des instructions techniques) en fonction de la situation, dans la propre langue ou dans la langue cible. 	reformuler ou simplifier un message factuel ou littéraire	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			9
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio)	être capable de comprendre des locuteurs avec différents accents	3
1.2. Compréhension écrite	explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée	étudier des textes concernant des domaines abordés en classe	6
6. Culture et compréher	nsion interculturelle		8
6.1. Environnement personnel et professionnel	comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des évènements ou des situations semblables issues de cultures étrangères		1
6.2. Actualité et médias	 comprendre les grandes lignes du paysage médiatique dans la langue cible identifier les caractéristiques des rapports sur les questions d'actualité dans les médias de la langue cible et les comparer avec la perception des faits dans leur propre culture 	connaître les médias majeurs des pays anglophones afin de se documenter et/ou de s'informer	1
6.5. Science, environnement et culture	identifier des analogies et des différences dans les rapports des médias concernant les questions scientifiques, environnementales et culturelles	établir des liens avec la Genève internationale	1
6.6. Littérature et autres arts	lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons et formuler leurs propres réactions. décrire selon des instructions des exemples des arts visuels et de la cinématographie et formuler des observations et des impressions classer des œuvres dans le contexte sociétal et historique	lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons ainsi que de la non-fiction analyser simplement des images, des peintures, des séquences vidéo, des films et des articles de journaux	3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Culture et compréher	6. Culture et compréhension interculturelle (suite)		(8)
6.4. Droit et Etat	comparer les grandes lignes de l'organisation étatique et du système législatif de la Suisse avec des éléments semblables dans les pays de la langue cible		2
4. Réflexion linguistique	e et stratégies		1
4.3. Stratégies de production	 utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version) 		1
5. Caractéristiques soc	io-culturelles		1
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	 identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier) 		1

MP1 S2

2.4. Mathématiques

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	60	60	40	-	-

Objectifs généraux	• La branche fondamentale « Mathématiques » transmet des connaissances, des capacités et des aptitudes spécifiques et interdisciplinaires. Elle apprend aux personnes en formation à analyser, à traiter et à résoudre des problèmes. De ce fait, l'approche exacte et logique, l'attitude critique et l'utilisation précise de la langue sont tout autant exercées que la vivacité d'esprit, la concentration et la persévérance. En encourageant la réflexion logico-mathématique, les mathématiques apportent une contribution essentielle à la formation et à la culture.	
	L'enseignement permet aux personnes en formation de se familiariser avec les méthodes spécifiques des mathématiques. Les moyens auxiliaires techniques actuels (calculatrice, ordinateur) permettent de visualiser les mathématiques et encouragent l'exploration de situations mathématiques.	
	La branche fondamentale « Mathématiques » développe aussi des compétences telles que la capacité d'abstraction, d'argumentation et de résolution expérimentale de problèmes et génère ainsi chez les personnes en formation la compréhension mathématique requise pour entamer des études HES.	
Compétences transdisciplinaires	Capacité de réflexion : penser et évaluer de manière différenciée et critique ; argumenter de manière logique ; représenter et analyser de manière critique des modèles mathématiques (formules, équations, fonctions, formes géométriques, représentations structurées, planification de tâches mathématiques	
	Compétence linguistique : perfectionner sa compétence linguistique générale à l'oral et à l'écrit en mathématiques en tant que vocabulaire formel ; traduire des expressions courantes en langage mathématique et inversement ; s'exprimer avec aisance et de manière compréhensible avec des spécialistes et des profanes par exemple lors d'un travail interdisciplinaire	
	Comportement en situation d'apprentissage et de travail : développer la persévérance, le soin, la capacité de concentration, le souci de l'exactitude et la résolution de problèmes par la rigueur mathématique ; s'approprier de nouvelles connaissances sans perdre sa curiosité ni sa volonté de rendement	
Compétences	Dans la branche « Mathématiques », les compétences spécifiques ci-après doivent être atteintes :	
spécifiques	comprendre, formuler, interpréter, illustrer et expliquer des lois mathématiques	
	effectuer des calculs numériques et symboliques en tenant compte des règles	
	mettre judicieusement à profit les moyens auxiliaires	
	traiter des problèmes interdisciplinaires avec des méthodes mathématiques	

Matériel

calculatrice sans CAS

Manuels, documents et livres, suggestions de support de cours :

Obligatoire:

Formulaires et tables / CRM

Suggestions de support de cours :

- STUDER, Kurt et FROMMENWILER, Peter, Algèbre et analyse de données, Cornelsen Schulverlage Schweiz AG
- STUDER, Kurt et FROMMENWILER, Peter, Géométrie (géométrie plane, trigonométrie, géométrie vectorielle, géométrie de l'espace), Cornelsen Schulverlage Schweiz AG
- SWOKOWSKI, Earl W. et COLE, Jeffrey A., Algèbre, éd. LEP
- SWOKOWSKI, Earl W. et COLE, Jeffrey A, Trigonométrie, géométrie vectorielle et analytique. éd. LEP
- ASSOCIATION "SÉSAMATH SUISSE ROMANDE", Sésamath, les mathématiques pour tous : http://sesamath.ch/ (version PDF ou OpenOffice téléchargeable)
- BOVET, Hubert, Algèbre, calcul littéral, Equations, éd. Polymaths
- FAVRE, Jean-Pierre, Mathématiques de gestion, éd. Digilex
- MARTHALER Hans et JAKOB Benno, Mathematik 1. Algebra für Berufsmaturitätsschulen, hep verlag ag
- MARTHALER Hans et JAKOB Benno, Mathematik 2. Geometrie für Berufsmaturitätsschulen, hep verlag ag
- COLLECTIF, SOCIÉTÉ SUISSE DES PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES, FUNDAMENTUM de mathématiques, éd. Tricorne :

Géométrie vectorielle et analytique plane - CRM N° 23 Géométrie vectorielle et analytique de l'espace - CRM N° 24 Analyse - CRM N° 25 Notions élémentaires - CRM N° 27

EVALUATIONS (Selon	EVALUATIONS (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)					
Evaluation	 L'évaluation sommative vise avant tout à déterminer les acquis de l'apprenant tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Elle a une fonction certificative, au contraire de l'évaluation formative qui a une fonction pédagogique. On veillera à réaliser au minimum 3 évaluations sommatives écrites par semestre. 					
Examen de MP écrit	 La durée de l'examen est de 120 minutes. Les documents et matériels autorisés : recueil de formules calculatrice sans CAS et sans fonctions graphique (modèle type TI-30XS) 					

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	60	60	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Arithmétique / algèbr	e		31
1.1. Bases	identifier la structure d'expressions algébriques et en tenir compte de manière adéquate lors de calculs ou de transformations		1
1.2. Nombres et opérations de base correspondantes	comprendre la structure des nombres (signe, valeur absolue, arrondi, relations d'ordre) et classer les nombres en fonction de leur nature (ℕ, ℤ, ℚ, ℝ)		14
	effectuer des opérations de base sur différents ensembles de nombres en respectant les règles (règle des signes, hiérarchie des opérations) (sans moyens auxiliaires)		
1.3. Opérations de base avec des termes algébriques	convertir des termes algébriques en respectant les règles pour effectuer les opérations de base, sans division polynomiale		6
1.4. Puissances	 comprendre et appliquer les règles des puissances avec des exposants entiers et rationnels et les appliquer à des exemples simples identifier et appliquer la hiérarchie des opérations 	 utiliser les puissances pour déterminer le nombre de nénuphars après n jours, sachant qu'on a démarré avec un nénuphar et qu'un nénuphar se dédouble en un jour de l'infiniment grand à l'infiniment petit, exploiter les notations et les propriétés des puissances dans l'étude des grandeurs (astronomie, microscopie, molécules,) 	10

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de : Contenus concrets		Nombre de périodes	
2. Equations et système	2. Equations et systèmes d'équations			
2.1. Bases	 formuler des situations données sous forme d'équation ou de système d'équations comprendre et utiliser les équivalences algébriques déterminer le type d'une équation et en tenir compte pour sa résolution, appliquer des méthodes de résolution et de reformulation pour parvenir au résultat et vérifier les solutions 		5	
2.2 Equations	résoudre des équations linéaires	exploiter les notions de mouvements, mélanges et épargne résoudre des équations en fonction des différents paramètres dans des exemples de diffusion de médicaments,	4	

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	60	60	40	-	-

Do	maine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. A	arithmétique / algèbre			7
1.3.	Opérations de base avec des termes algébriques	décomposer un polynôme du second degré en facteurs linéaires		7
2. E	quations et système	s d'équations		33
2.2	Equations	résoudre des équations quadratiques résoudre des équations élémentaires contenant des puissances à exposants entiers et rationnels	exploiter les notions de mouvements, mélanges et épargne résoudre des équations en fonction des différents paramètres dans des exemples de diffusion de médicaments, croissances bactériennes, décomposition radioactive,	13
2.3.	Systèmes d'équations linéaires	 résoudre un système d'équations linéaires à deux variables illustrer graphiquement et interpréter l'ensemble des solutions d'un système d'équations linéaires à deux variables 		20

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Fonctions			20
3.1. Bases	comprendre et expliquer les fonctions réelles comme une correspondance / application d'un ensemble de définition D vers un ensemble image E		10
	expliquer avec des fonctions comment la modification d'une grandeur indépendante influe sur une grandeur dépendante et saisir de ce fait le lien en tant qu'ensemble		
	lire, écrire et interpréter des fonctions linéaires, puissances (exposants entiers) et exponentielles sous forme verbale, sous forme de tableau, de graphe dans un système de coordonnées cartésiennes et sous forme analytique		
	utiliser les équations de fonction, les tableaux de valeurs et les graphes en fonction du contexte		
	lire et écrire des fonctions linéaires (f:D→E) en utilisant différentes notations :		
	 application x →f(x) équation de la fonction f:D →E par y=f(x) élément de la fonction f(x) 		
3.2. Fonctions du 1er degré	interpréter géométriquement les coefficients de la fonction (pente, ordonnée à l'origine)	tirer profit des propriétés des fonctions du 1er degré pour traiter la proportionnalité, la croissance	10
	 visualiser le graphe d'une fonction du 1er degré comme une droite calculer les intersections de graphes de fonctions 	utilisation des fonctions du 1er degré pour comparer les coûts de différentes assurances maladie (franchise, primes)	

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	60	60	40	-	_

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes	
1. Arithmétique / algèbre	е		8	
1.5. Logarithmes en base 10	 convertir une équation exponentielle en l'équation logarithmique correspondante et inversement : a^x = b ⇔x = log₁₀(b) / log₁₀(a) où a, b ∈ ℝ*₊, a ≠ 1 savoir lire et utiliser les échelles logarithmiques 	utilisation des logarithmes en chimie pour mesurer le pH d'une solution	8	
3. Fonctions			15	
3.3. Fonction exponentielle	interpréter les coefficients a, b et c de la fonction exponentielle f : x → a ⋅ e ^{b.x} + c (processus de croissance, de désintégration et de saturation)	utilisation des logarithmes et des exponentielles pour la demi-vie, les pH et les datations	15	
2. Equations et systèmes d'équations				
2.2 Equations	résoudre des équations exponentielles élémentaires	exploiter les notions de mouvements, mélanges et épargne	5	
4. Analyse de données	et calcul des probabilités		32	
4.1. Bases	 expliquer les concepts de base de l'analyse de données (population, données brutes, échantillon, taille d'échantillon, rang (statistiques d'ordre) discuter de la récolte et de la qualité des données 		2	
4.2. Récolte des données	 évaluer la qualité de la composition d'un échantillon et la méthode de collecte des données (par ex. questionnaire, mesures) détecter les éventuelles erreurs dans les données (par ex. observations aberrantes ou valeurs extrêmes) et en tenir compte lors de l'exploitation des données 		8	

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Analyse de données	et calcul des probabilités (suite)		(32)
4.3 Représentations graphiques	 visualiser des ensembles de données ordonnées [diagramme en bâtons, diagramme circulaire, histogramme, boîte à moustaches (boxplot)], distribution des fréquences et des fréquences cumulées, diagramme de dispersion, diagramme en mosaïque), les discuter (symétrique / asymétrique, aplatissement, unimodal / bimodal / multimodal) et les interpréter choisir la représentation graphique appropriée en fonction de la situation 		13
4.4. Mesures	 caractériser les données univariées et bivariées (qualité/quantité, discrètes/continues), les ordonner et les classer (statistiques d'ordre, création de classes, tableau de fréquences, table de contingence) calculer et interpréter les mesures de tendance centrale (moyenne, médiane, mode) et de dispersion (écart-type, intervalle interquartile) et vérifier la plausibilité de ces mesures choisir la mesure appropriée en fonction de la situation 		9

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	60	60	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Analyse de données	et calcul des probabilités		3
4.4. Mesures	 caractériser les données univariées et bivariées (qualité/quantité, discrètes/continues), les ordonner et les classer (statistiques d'ordre, création de classes, tableau de fréquences, table de contingence) calculer et interpréter les mesures de tendance centrale (moyenne, médiane, mode) et de dispersion (écart-type, intervalle interquartile) et vérifier la plausibilité de ces mesures 		3
	choisir la mesure appropriée en fonction de la situation		
5. Calcul des probabilité	és .		37
5.1. Bases	reconnaître des questions et des problématiques relevant de la théorie des probabilités dans le contexte professionnel, les décrire et communiquer avec des spécialistes et des profanes		1
5.2. Calcul élémentaire de probabilités	expliquer les règles de base du calcul des probabilités		7
5.3. Expériences aléatoires	 expliquer l'expérience aléatoire et ses éléments comme modèle des processus aléatoires dans le monde réel expliquer les concepts de base de la théorie des expériences aléatoires discrètes (résultat, événement, distribution de probabilité) et distinguer les expériences aléatoires discrètes et continues reconnaître et expliquer la relation entre les grandeurs modélisées et les grandeurs empiriques correspondantes « probabilité », « fréquence » (distribution de probabilité et de fréquence), « espérance mathématique » et « moyenne arithmétique » reconnaître et savoir expliquer l'écart-type théorique et empirique 	calculer et interpréter l'espérance mathématique dans des exemples tels que la Loterie à numéros, Euromillion,	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes		
5. Calcul des probabilités (Suite)					
décrire et visualiser les distributions des événements d'expériences aléatoires simples décrire et visualiser les distributions des événements d'expériences aléatoires simples et les utiliser pour les calculs de probabilités calculer, interpréter et utiliser l'espérance mathématique et l'écart-type de variables quantitatives discrètes					
5.5. Expériences aléatoires multiples	 visualiser les distributions des événements d'expériences aléatoires multiples discrètes par des arbres de probabilité et les utiliser pour des calculs de probabilités 		9		
5.6. Inférence statistique	 déterminer des intervalles de confiance en médecine et dans des sondages appliquer la méthode du test statistique, montrer son interprétation correcte et les erreurs d'interprétation possibles 		9		

3. DOMAINE SPECIFIQUE

Le domaine spécifique englobe deux branches spécifiques tel qu'exigé par le Plan d'Etudes Cadre fédéral de l'orientation MP S2 :

- Sciences sociales sociologie, Psychologie et Philosophie
- Sciences naturelles biologie, chimie et physique
- "Economie et droit" pour le domaine du Travail social, si les effectifs le permettent.

Ces branches spécifiques dépendent étroitement des formations professionnelles initiales CFC du domaine santé-social. Elles sont également axées sur le domaine de la santé et du travail social des HES apparentées.

Domaine spécifique : 440 périodes d'enseignement								
	Semestre de formation n° 1 2 3 4 5 6 TOTAL							TOTAL
	Sociologie	-	-	-	40	40	20	
Sciences sociales	Psychologie	-	-	-	40	40	20	240
	Philosophie	-	-	-	-	40	-	
	Biologie	-	-	-	-	40	40	
Sciences Naturelles	Chimie	-	-	-	-	40	40	200
	Physique	-	-	-	-	20	20	
* Economie et droit	Economie	-	-	-	-	60	60	200
Economie et droit	Droit	-	-	-	-	40	40	

^{*}Si les effectifs le permettent, une différentiation s'effectuera pour un cours du domaine spécifique et un cours du domaine complémentaire

Domaine specifique 83/206

DOMAINE SPECIFIQUE 84/206

3.1. Branche 1 : Sciences sociales

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Sociologie	-	-	-	40	40	20
Psychologie	-	-	-	40	40	20
Philosophie	-	-	-	-	40	-

Objectifs généraux

- Les sciences sociales se subdivisent en trois branches partielles : sociologie, psychologie et philosophie. L'enseignement sensibilise les personnes en formation aux réalités de l'homme en tant que membre de la société et en tant qu'individu. Il intègre les expériences personnelles et professionnelles des personnes en formation, présente un caractère interdisciplinaire et tient compte des développements nationaux et internationaux de la société ainsi que de l'actualité politique et sociale.
 - L'enseignement en sociologie permet aux personnes en formation de mieux saisir l'importance des interactions sociales et de se mouvoir en tant qu'acteurs sociaux dans des contextes variés et évolutifs.
- En psychologie, les personnes en formation sont confrontées au vécu et au comportement de l'homme ; les thèmes abordés portent sur des processus aussi bien individuels que psychosociaux du quotidien et de la vie professionnelle.
- En philosophie, on s'efforce d'approfondir des problèmes d'éthique en dépassant la pensée utilitariste, en se confrontant dans un esprit critique aux valeurs dominantes tout en encourageant la responsabilité individuelle et sociale.

Compétences transdisciplinaires

Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :

- Capacité de réflexion : Assimiler des notions et des thèmes scientifiques ; développer une approche interdisciplinaire, investigatrice, critique et anticipative
- Action et réflexion axées sur la durée : Aborder des questions liées au développement durable ; identifier dans son propre contexte de vie de possibles actions durables et porteuses d'avenir et les concrétiser avec d'autres acteurs ; prendre en compte les dimensions personnelles, humaines et environnementales
- Compétence sociale : Développer, analyser et appliquer des compétences sociales et communicationnelles
- Compétence linguistique : Argumenter avec des concepts socio-scientifiques et élargir ainsi la compétence linguistique productive et réceptive
- Comportement en situation d'apprentissage et de travail : Organiser le processus d'apprentissage de manière autonome ; appliquer des méthodes courantes d'apprentissage et de travail (p. ex. effectuer des recherches bibliographiques, résumer des textes) ; systématiser et analyser de manière critique son propre comportement en situation d'apprentissage et de travail en appliquant diverses méthodes (p. ex. analyse de cas)
- Capacité à s'intéresser : Dans le cadre de l'intérêt porté aux thèmes socio-politiques, s'intéresser à l'actualité quotidienne nationale et internationale, aux relations et développements sociaux, aux questions de l'égalité à l'échelle globale et à son prochain.

Compétences particulières

Les compétences de base ci-après sont développées dans la branche « Sciences sociales » :

- avoir une vue d'ensemble de la diversité des disciplines marquées par les sciences sociales
- citer et décrire les objets et les objectifs des approches explicatives et des méthodes de recherche en sciences sociales dans les disciplines de la sociologie et de la psychologie
- traiter des thématiques actuelles en sciences sociales avec l'assistance des enseignants

Références :

- Concepts de base de la sociologie
- CAMPEAU, R., SIROIS, M. & RHEAULT E. (2009). Individu et société : initiation à la sociologie. Gaëtan Morin, Montréal, 391pp.
- CORCUFF, Ph. (2011). Les nouvelles sociologies : constructions de la réalité sociale. Armand Colin, Paris, 123pp.
- COUET, J.-F. (2004). Dictionnaire de l'essentiel en sociologie. Editions Liris, Paris, 176pp.
- CHAMPAGNE, P. (2007). *La sociologie*. Milan, Toulouse, 63pp.
- FERRÉOL, G. & NORECK, J.-P. (2003) Introduction à la sociologie. Armand Colin, Paris, 189pp.
- FORTIER, J.-F. & PIZARRO Noël, F. (2013). La sociologie de A à Z. ERPI, Saint-Laurent, 140pp.
- GAY, T. (2010). *L'indispensable de la sociologie*. Editions Studyrama, Levallois-Perret, 191pp.
- LEBARON, F. (2009). La sociologie de A à Z. 250 mots pour comprendre. Dunod, Paris, 123pp.
- MONTOUSSÉ, M. & RENOUARD, G. (2006). 100 fiches pour comprendre la sociologie. Bréal, Rosny, 234pp.
- MORIN, J.-M. (2004). *Précis de sociologie*. Nathan, Paris, 159pp.
- **DE SINGLY, F. & GIRAUD, M**. (2013). *Nouveau manuel de sociologie*. Armand Colin, Paris, 279pp.
- Revues : Sciences humaines, Le débat
- Films documentaires, films de fiction en rapport avec les questions sociologiques suggérées.
- Utiliser les médias (journaux, sites internet) et l'actualité comme point de départ (représentations des élèves) pour susciter une réflexion critique et introduire un domaine de formation ou un domaine partiel.

Références : Domaines d'application de la sociologie

- Aides et proposition pour l'élaboration de supports de cours :
- LACOURSE, M.-T. (2011). Sociologie de la santé. Edition de la Chenelière, Montréal, 229pp.
- Revues : Sciences humaines. Le débat
- Utiliser les médias (journaux, sites internet) et l'actualité comme point de départ (représentations des élèves sur) pour susciter une réflexion critique et introduire un domaine de formation ou un domaine partiel.

Références : Bases et méthode de la philosophie

- COMTE-SPONVILLE, A. (2004). Présentations de la philosophie. Albin Michel, Paris, 216 pp.
- **DROIT, R.-P.** (2004). *Philosophie*. Editions de la Cité, Paris, 591 pp.
- HERSCH, J. (2013). L'étonnement philosophique : une histoire de la philosophie. Gallimard, Paris, 462pp.
- MÉTAYER, M. (2012). Qu'est-ce que la philosophie ? ERPI, Saint-Laurent (Québec), 450 pp.
- ONFRAY, M. (2010). Anti-manuel de philosophie. Bréal, Rosny, 334pp.
- TOZZI, M. (2011). Penser par soi-même : initiation à la philosophie. Chronique sociale, Lyon, 220pp. etc.
- BLACKBURN, P. (2002). L'éthique: fondements et problématiques contemporaines. Pearson, Paris, 490 pp.
- CANTO-SPERBER, M. & OGIEN, R. (2010). La philosophie morale. PUF, Paris, 126 pp.
- DROIT, R.-P. (2009). L'éthique expliquée à tout le monde. Editions du Seuil, Paris, 110pp.
- JACQUARD, A. (2009). Moi et les Autres : initiation à la génétique. Editions du Seuil, Paris, 143pp.
- JACQUARD, A. (2004). Petite philosophie à l'usage des non-philosophes. Librairie générale française, Paris, 252pp.
- **JOLLIEN, A.** (2011). *Eloge de la faiblesse*. Marabout, Verviers, 95pp.
- JOLLIEN, A. (2002). Le métier d'homme. Editions du Seuil, Paris, 90pp.
- MARIS, B. (2009). Anti-manuel de l'économie. Bréal, Rosny, 2 volumes
- SAVATER, F. (2007). Ethique à l'usage de mon fils. Editions du Seuil, Paris, 179 pp.
- Revues : Philosophie magazine, Sciences Humaines
- Utiliser les médias (journaux, sites internet) et l'actualité comme point de départ (représentations des élèves) pour susciter une réflexion critique et introduire un domaine de formation ou un domaine partiel.

EVALUATION (Selon barè	me "fédéral", ANNEXE 4)
Evaluation	L'évaluation sommative vise avant tout à déterminer les acquis de l'apprenant tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Elle a une fonction certificative, au contraire de l'évaluation formative qui a une fonction pédagogique.
	On veillera à réaliser au minimum 3 évaluations sommatives par semestre pour la sociologie et la psychologie
	On veillera à réaliser au minimum 2 évaluations sommatives par semestre pour la philosophie.
Examen de MP écrit	L'examen total a une durée totale de 150 minutes.
	Il est scindé en trois parties, sociologie, psychologie, philosophie
	La durée de la partie d'examen de sociologie est de 60 minutes.
	La durée de la partie d'examen de psychologie est de 60 minutes.
	La durée de la partie d'examen de philosophie est de 30 minutes.
Evaluation	L'évaluation est proportionnelle à la durée de chaque partie d'examen.
Examen de MP oral	L'examen est un tirage au sort d'un sujet soit de sociologie, soit de psychologie, soit dephilosophie.
	L'examen est divisé en 20 minutes de préparation et 15 à 20 minutes de présentation.

Domaine spécifique, branche 1 : Sciences sociales - Sociologie Semestre 4

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	_	-	-	40	40	20

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Concepts de base en	sociologie		40
1.2. Institutions et groupes sociaux	 citer et décrire divers types d'institutions (p. ex. église, école, système de santé, aide sociale) et de groupes sociaux (p. ex. groupes de pairs, famille) décrire l'importance sociale de ces institutions 	 Individu et société: influences mutuelles Les institution et les groupes sociaux (définitions, différences): éléments essentiels de toute vie en société Différents types de groupes (Groupe primaire/groupe secondaire- Groupe d'appartenance/groupe de référence) Le groupe famille (forme et fonction) Le mariage comme institution sociale La notion d'institution totale selon E.Goffman – L'exemple des asiles psychiatriques 	10
1.3. Structure sociale	décrire un modèle simple de structure sociale à l'aide des notions de « différenciation », « statut social » et « inégalité sociale »	 Divers types de stratification sociale (castes, ordres, classes sociales) Des classes sociales aux nomenclatures socioprofessionnelles (l'exemple des CSP 2010 de l'Office fédéral de la statistique) Le groupe comme lieu de différenciation : in groupe et out groupe Toute différence n'est pas inégalité : définitions, critères L'exemple de l'espérance de vie selon les conditions sociales Le caractère cumulatif des inégalités et les exclusions sociales induites Le poids de l'héritage familial dans la transmission des inégalités (capital économique, capital culturel) Les parents sont-ils responsables de l'échec scolaire de leur enfant ? La notion de violence symbolique de P.Bourdieu 	15

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Concepts de base en	sociologie (suite)		(40)
1.1. Norme, valeur, rôles sociaux et socialisation	 expliquer les notions de « normes », « valeurs », « rôles sociaux » et « socialisation » analyser des exemples en tenant compte de chaque dimension micro - et macrosociale 	 Les rapports entre les notions de valeurs et de normes (normes comme application de valeurs dans une société donnée) Les « types » de normes La socialisation, processus d'intégration des valeurs et des normes d'une société Le lien entre rôle social et statut social ou fonction sociale La socialisation, intériorisation et compréhension des statuts sociaux et des rôles associés La socialisation différenciée selon le milieu social : La notion d'habitus de P.Bourdieu – L'exemple des pratiques alimentaires selon l'appartenance sociale La socialisation différenciée selon le genre : la notion de genre – le genre est une construction sociale Les rôles sociaux selon les genres – L'exemple de l'inégal partage des tâches domestiques Socialisation et autonomie de l'acteur : la notion de subjectivation de F.Dubet 	15

Domaine spécifique, branche 1 : Sciences sociales - Sociologie Semestre 5

Ī	Semestre n°	1	2	3	4	5	6
ſ	Nb. périodes	_	-	-	40	40	20

MP1 - Formation en 6 semestres

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Domaines d'applicati	on de la sociologie		20
3.1. Evolution sociale	 commenter les développements sociaux à l'instar de l'évolution démographique ou de l'introduction de nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le monde du travail identifier quelques défis connexes pour la société 	 Changement social Définition Facteurs (démographique, technique et innovation, développement économique, valeurs culturelles et idéologiques, conflits sociaux) Interdépendance des facteurs Changement social et questions contemporaines Quelle cohésion sociale dans la société marquée par la montée de l'individualisme ? Les mutations du travail : déclin des identités au travail ? fragilisation du lien social ? affaiblissement du collectif de travail ? Les suicides au travail : des suicides « égoïstes » ou « anomiques » Les nouvelles technologies de l'information et de la communication : une autre sociabilité ? 	8
3.2. Inégalité sociale	 citer quelques indicateurs d'inégalité sociale (p. ex. formation, revenu) expliquer les notions d'« intégration sociale » et d'« exclusion sociale » analyser des formes d'apparition d'inégalité sociale (p. ex. dans les domaines de l'immigration, du monde du travail, des relations entre les sexes) expliquer des exemples d'intégration réussie ou d'exclusion sociale 	 Indicateurs d'inégalités en Suisse : Evolution des inégalités de revenu Reproduction des inégalités de genre dans le choix de formation des jeunes : Analyse divergente (P.Bourdieu/R.Boudon) Les « working poors » en Suisse : surreprésentation des étrangers Mobilité sociale (définition, intra/inter-générationnelle, ascendante/descendante, structurelle, déterminants) Mobilité sociale en Suisse : entre démocratisation de la formation et cristalisation des inégalités 	12

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Domaines d'applicati	ion de la sociologie (suite)		(20)
3.2. Inégalité sociale		 Typologies des processus d'exclusion : zone d'intégration, d'individuation, de vulnérabilité, zone assurancielle, zone de désaffiliation sociale Les principes de la discrimination positive et les limites (stigmatisation sociale accrue) 	(12)
2. Méthodes sociologiq	ues		20
2.1. Enquête qualitative	 décrire la méthode de l'enquête qualitative (p. ex. entretien semi standardisé ou non standardisé) et ses caractéristiques en sociologie expliquer les conditions préalables ainsi que les avantages et les inconvénients de cette méthode d'enquête effectuer une enquête simple sous la supervision d'un enseignant et analyser les données récoltées 	 L'intérêt des méthodes d'enquête dans la démarche sociologique pour expliquer les phénomènes sociaux La posture « sociologique » pour utiliser les méthodes d'enquête Les différences et les complémentarités entre les méthodes quantitatives et qualitatives L'observation : définition, objectifs et intérêts, réflexions préalables (statut de l'observateur, grille d'observation) L'entretien : définition, notion de directivité dans l'entretien, objectifs, les étapes essentielles L'approche ethnographique de l'entretien : l'entretien compréhensif (intérêts et exemples avec des sujets de la vie quotidienne) Les exemples sont en relation avec des thématiques de sociologie déjà abordées en classe 	20

Domaine spécifique, branche 1 : Sciences sociales - Sociologie Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	-	-	-	40	40	20

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes			
2. Méthodes sociologiques						
2.2. Enquêtes quantitative	 décrire la méthode de l'enquête quantitative (p. ex. questionnaire écrit standardisé) et ses caractéristiques en sociologie expliquer les conditions préalables ainsi que les avantages et les inconvénients de cette méthode d'enquête concevoir un questionnaire simple sous la supervision d'un enseignant et l'essayer en pré-test 	 Questionnaire : définition, avantages et inconvénients Actions préalables à l'élaboration d'un questionnaire (la question de l'enquête, les modalités de réalisation, le choix de la population interrogée, construction de l'échantillon, etc.) Elaboration et administration d'un questionnaire Les différents types de questions (ouvertes, fermées, semi-ouvertes) Le pré-test Traitement du questionnaire Les questions biaisées : les effets de halo, les biais de prestige La présentation des résultats La lecture critique des statistiques et de leur mise en forme (présentation graphique, choix des chiffres) Les exemples sont en relation avec des thématiques de sociologie déjà abordées en classe. 	20			

Domaine spécifique, branche 1 : Sciences sociales - Psychologie Semestre 4

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	-	-	-	40	40	20

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
5. Méthodes psychologiques			10
5.1. Expérience et test	décrire les conditions préalables, l'exécution et l'importance de la méthode expérimentale expliquer les différents tests psychologiques et leur utilisation	 Lien entre une démarche scientifique et ses applications (cerner une question de recherche et formuler une hypothèse, présenter les variables dépendante et indépendante, différencier groupe expérimental et groupe témoin, sélection des sujets, conditions de passation de l'expérience, expliquer les raisons et les conditions d'utilisation des tests en psychologie et/ou en psychothérapie, présenter différents types de tests.etc.) Définition des différents métiers (psychologue, psychothérapeute, clinicien et chercheur, etc.) 	10

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Concepts de base de	la psychologie		30
4.2. Emotion et motivation	 décrire les principales émotions et leur influence sur la pensée humaine et sur le comportement humain expliquer comment fonctionne l'expression d'émotions et quelles sont ses fonctions expliquer les formes de manifestation de la motivation et son fonctionnement expliquer la notion de "besoin" et ses aspects 	 Différenciation des émotions de base en lien avec leurs fonctions et leur utilité pour la personne. Distinction et prise de conscience (de) ses propres émotions et celles des autres. Développement des différentes composantes d'une émotion (physiologique - réactions corporelles internes, activation du système nerveux autonome), expressions affectives - expressions faciales, etc., et cognitive - perception, évaluation, interprétation) Mise en lien des émotions et définition de la psychologie (cognitive, sociale et affective) 	10
4.1. Perception	 expliquer la notion de perception et ses différentes dimensions (perception sensorielle, perception de soi et d'autrui, sélection et interprétation) expliquer le processus de perception expliquer les distorsions de la perception 	 Développerment de l'aspect subjectif de la perception Illustration de la théorie avec les perceptions sensorielles, les distorsions perceptives et cognitives (le vase de Rubin, les illusions de Müller-Lyer, les distorsions cognitives selon Aaron Beck, etc.) Regard critique sur la notion de perception (dépasser les évidences) en faisant des liens avec des situations vécues, professionnelles et le fonctionnement du cerveau. 	10

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Concepts de base de	la psychologie (suite)		(30)
4.3. Apprentissage et mémoire	expliquer les notions d'«apprentissage», de «mémoire», de «souvenir», d'«oubli»	Distinction entre les différentes perspectives (p.ex behavioriste, cognitiviste) dans le fait d'apprendre.	10
	citer les processus neurobiologiques fondamentaux engagés dans l'apprentissage	Explication du fonctionnement de la mémoire avec les connaissances actuelles (modèles et neurosciences): traitement	
	expliquer les facteurs essentiels du processus d'apprentissage	de l'information (encodage, stockage, récupération, contexte); mémoires perceptive, sémantique et épisodique, de travail et procédurale.	
	analyser les causes de difficultés d'apprentissage et rechercher des améliorations potentielles	Les lobes reliés à la mémoire et le travail du neuropsychologue en cas de dysfonctionnement	
	analyser de manière critique son propre processus d'apprentissage et en déduire des mesures d'amélioration et les mettre en oeuvre	Lien avec les différentes lésions du cerveau et leur rééducation (apraxie, agnosie, aphasie, toubles du langage,la maladie d'Alzheimer, etc .)	

Domaine spécifique, branche 1 : Sciences sociales - Psychologie Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	-	-	-	40	40	20

Domaine de formation Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure		Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Domaines d'application	on de la psychologie		40
6.1. Développement	décrire le processus de développement de l'individu et ses différentes dimensions	Explication des étapes clés du développement :du pré-natal, des premiers mois-années de vie à l'adolescence	20
	Développement de l'enfant	Notions d'inné-acquis, d'apprentissages tout au long de la vie)	
		Considération critique de différentes théories: le développement de l'intelligence (théorie de Piaget), la théorie de l'attachement (Bowlby, Ainsworth, etc.), le développement psychosexuel (Freud, etc.)	
		Liens entre les approches théoriques et les applications possibles en pédagogie, par exemple les enfants à haut potentiel, le fait d'apprendre deux langues à la maison, l'utilité des sanctions corporelles, le travail des parents, etc.	
6.3. Personnalité	décrire le processus du développement de la personnalité	Développement de la personnalité à travers différentes approches théoriques (Freud, théorie de l'attachement, etc)	10
	décrire différents modèles de personnalité		
	distinguer des traits de personnalité		

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Domaines d'application de la psychologie (suite)			(40)
6.4 Troubles psychiques	 expliquer les notions de « normal » et de « pathologique » citer quelques troubles psychiques qui peuvent se présenter dans le quotidien professionnel décrire des symptômes et des causes de troubles psychiques citer quelques exemples d'approches thérapeutiques existantes 	 La frontière entre les notions de « normal » et de « pathologique ». Présentation de certains troubles psychiques, psychopathologique (dépression, TOC, schizophrénie, etc) Les différents types de psychothérapies, leurs avantages et leurs limites (thérapies psychodynamique, systémique, humaniste, cognitivo-comportementale, la pharmacothérapie, etc.) 	10

Domaine spécifique, branche 1 : Sciences sociales - Psychologie Semestre 6

Ī	Semestre n°	1	2	3	4	5	6
	Nb. périodes	-	-	-	40	40	20

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Concepts de base de	la psychologie		10
4.4. Communication	 expliquer différentes formes et différents modèles de communication examiner des exemples d'échecs de communication et des solutions spécifiques (pe écoute active, feed-back, méthode gordon) appliquer des méthodes de gestion de conflit 	 Présentation de certains modèles de communication (l'approche systémique (l'Ecole de Palo Alto) etc.) Présentation de différentes formes de communication (verbale, non verbale, para verbale) Les dysfonctionnements de la communication (manipulations, paradoxes, malentendus, obstacles à l'écoute, escalades, etc.) Lien avec le développement du langage chez l'humain. Lien avec la communication et l'éthologie (pex Lorenz) 	
6. Domaines d'applicati	on de la psychologie		10
6.2. Interaction sociale	 expliquer la notion d'interaction sociale décrire les notions de « discrimination », de « préjugés » et de « stéréotypes » ainsi que les conséquences de telles attitudes sur l'interaction sociale expliquer le phénomène de l'influence sociale (conformité, obéissance) 	 Identification dans nos relations personnelles et professionnelles de l'importance des interactions avec autrui et des phénomènes d'influence. Définition de ces éléments en donnant quelques expériences de psychologie sociale (catégorisation, stigmatisation, innovation, normalisation, production des normes, coaction, facilitation sociale, comparaison sociale, conformisme et soumission (Ash, Milgram), influence des minorités, résistance et innovation, persuasion, dissonance cognitive, manipulation, etc.) 	

Domaine spécifique, branche 1 : Sciences sociales - Philosophie Semestre 5

	Semestre n°	1	2	3	4	5	6
ſ	Nb. périodes	-	-	-	-	40	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
7. Bases et méthode de	la philosophie pratique (éthique)		20
7.1. Jugement éthico- moral	 décrire l'homme en tant qu'être moral identifier à quelles normes et valeurs son propre comportement et celui des autres se réfèrent utiliser des arguments et des motifs sensés dans la discussion sur des aspects moraux de la vie en commun et des rapports avec la nature et exiger des autres des arguments et des motifs judicieux répondre judicieusement à des questions morales sur sa propre manière de vivre 	 Au travers d'études de documents (témoignages, films, textes, poésies), de dialogues en classe à partir de textes classiques, documentaires, d'articles ou de textes contemporains : Présentation d'une brève introduction à la philosophie et à l'épistémologie. La question morale du "Que dois-je faire ?", lien avec une certaine herméneutique, c'est-à-dire avec la question "Qu'est-ce que l'homme ?" L'éthique normative versus le relativisme moral (et culturel) à l'aide d'exemples concrets (problèmes sociétaux) et par l'outil logique. L'idée de positionnement critique (versus dogmatisme et relativisme) La notion de valeurs (liberté, plaisir, justice, bonheur) et de croyances (justification, critères de vérité). Introduction de quelques écoles de pensée (par exemple, déontologisme, utilitarisme, eudémonisme) Réflexion critique face à différentes tentatives historiques de la définition du bien-être social Introduction de quelques problèmes contemporains d'éthique aplliquée et de bioéthique (par exemple l'euthanasie, la médicamentation outrancière, la capitalisation de la santé) 	20

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
8. Domaines d'application	on de la philosophie pratique (éthique)		20
8.1. Rapports avec autrui	développer des recommandations éthiques pour les rapports avec la différence et le fait d'être différent et en	La subjectivité de l'être, la multiplicité des croyances possibles suivant les lieux, les époques, etc.	20
	tirer quelques indications pour ces rapports	Définition de « l'Autre » et son caractère inaliénable (par exemple au travers de récits de vies -films)	
		Le thème de la différence (par exemple l'assimilation, l'intégration, la norme sociale comme vérité)	
		Sujets d'études : le bouc émissaire, le communautarisme, l'exclusion sociale	
8.2. Développement durable, justice sociale et solidarité	décrire différents concepts avec des implications éthiques, dans des domaines comme l'écologie politique (développement durable, etc.)	Les dogmes économiques et politiques, les théories globalisantes, etc. (par exemple homo oeconomicus, l'utilitarisme économique)	10
	expliquer en quoi la mise en œuvre conséquente de ces concepts de durabilité est nécessaire pour la prospérité des générations futures	 Les réductions de pensée (green-washing), en lien avec la question de la justice envers les générations futures (question centrale de la responsabilité). 	
	analyser des exemples concrets de développement durable tirés de divers domaines de la vie courante (politique, économie et travail, alimenttaion, habitat, loisirs, consommation, etc.)		
	formuler ses propres principes éthiques dûment motivés pour une politique sociale juste		
	évaluer les problèmes sociaux actuels et les instruments politiques visant à garantir l'équité sociale et la solidarité (par ex. AVS, AI, aide sociale) d'un point de vue éthique		

3.2. Branche 2: Sciences naturelles

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Biologie	-	-	-	-	40	40
Chimie	-	-	-	-	40	40
Physique	-	-	-	-	20	20

Objectifs généraux

- L'enseignement des sciences naturelles comprend la biologie, la chimie et la physique et a pour but de développer et de stimuler la curiosité des personnes en formation pour des phénomènes quotidiens. Il affine l'observation, l'analyse, l'abstraction, l'interprétation et la réflexion logique et permet un raisonnement déductif.
- L'enseignement est organisé selon trois grands domaines: « nature », « sciences » et « homme » :
- Nature : les personnes en formation se familiarisent avec les processus qui se déroulent dans la nature. Elles affinent leur vision d'ensemble de ces processus et sont encouragées à adopter des comportements respectueux de l'environnement.
- Sciences: Les personnes en formation sont initiées à la réflexion scientifique, associant rigueur et exactitude, ainsi qu'à sa méthode de travail, couplant expérimentation, modélisation et application. Elles acquièrent les références de base pour s'engager dans une réflexion personnelle en matière d'enjeux technologiques et environnementaux dans une optique de développement durable.
- Homme : les personnes en formation se reconnaissent dans la relation avec les sciences naturelles et acquièrent des références de base sur la préservation de l'être humain et de son environnement.
- L'enseignement de la biologie donne un éclairage scientifique sur le phénomène de la vie. Les personnes en formation intègrent les principes qui régissent le fonctionnement des êtres vivants et qui influent sur les relations de l'être humain avec les autres créatures et avec son milieu.
- L'enseignement de la chimie donne les bases de la structure, des propriétés et de la transformation des matières et élargit ainsi les connaissances scientifiques et la vision du monde des personnes en formation. Des phénomènes observables au quotidien sont expliqués, présentés et rendus intelligibles, notamment par l'étude des modèles atomiques et moléculaires.
- L'enseignement de la physique aide à comprendre les phénomènes naturels et à les considérer dans une vision d'ensemble plus large. Les personnes en formation comprennent les lois de la physique par l'expérimentation et les appliquent par le calcul mathématique.
- Dans l'ensemble, l'enseignement de ces disciplines apporte aux personnes en formation les bases de la culture scientifique et fait progresser leur compréhension de l'importance et de la signification des sciences naturelles dans leur relation à la société, à la technique, à l'environnement, à l'économie et à la politique. Les personnes en formation acquièrent les outils conceptuels nécessaires pour échanger entre elles sur des thèmes scientifiques et s'engagent ainsi dans des débats de portée sociétale.
- De manière générale, les sciences sont au coeur des développements technologiques et de la problématique de leur mise en œuvre (production, exploitation, élimination). Elles représentent une opportunité privilégiée pour aborder de manière transversale et interdisciplinaire des questions relatives au développement durable.

Les compétences transdisciplinaires Les compétences transdisciplinaires Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation : Capacité de réflexion : étudier des phénomènes, les mettre en lien et les examiner d'un point de vue global ; se faire une opinion sur un thème d'actualité ; discuter des questions d'éthique dans la relation entre sciences expérimentales, humanité et environnement ; faire preuve d'esprit critique vis-à-vis des informations véhiculées par les médias. Compétence sociale : effectuer des tâches en équipe. Compétence linguistique : utiliser les termes scientifiques de manière claire et précise ; comprendre et résumer des textes scientifiques simples ; s'exprimer et discuter dans différents langages techniques. Capacité à s'intéresser : développer un intérêt et de la curiosité pour les questions scientifiques ; s'ouvrir aux questions d'environnement, de technologie, de développement durable et de santé, ainsi qu'à d'autres problèmes de société. Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC) : Rechercher des informations de manière ciblée sur les thèmes scientifiques, notamment en sciences naturelles.

Domaines d'études et compétences spécifiques

Les compétences spécifiques de base sont les compétences minimales que les personnes en formation doivent avoir acquises à la fin de leur cursus de maturité professionnelle. Les compétences de base ci-après sont développées dans la branche « Sciences naturelles » :

- appliquer le système international des unités (SI) au calcul de grandeurs physiques et effectuer les conversions d'unités nécessaires
- prédire l'ordre de grandeur des résultats et en évaluer la pertinence
- décrire des phénomènes naturels à l'aide de concepts scientifiques
- interpréter de manière qualitative les informations des représentations graphiques et en particulier les notions de pente et d'intégrale
- utiliser les modèles scientifiques dans les limites de leur domaine d'application
- décrire de façon autonome une observation scientifique

Références, documents et livres de biologie :

- MIRAM Wolfgang et SCHARF Karl-Heinz, adaptation et révisions scientifiques STUDEMANN Denise et LANDOLT Peter, *Biologie des molécules aux écosystèmes*, LEP, Loisirs et Pédagogie, 1998 (ISBN : 2-606-00656-9)
- VOGEL Gunther et ANGERMANN Hartmut, Atlas de la biologie, Editions Livre de Poche, Coll. Pochothèque, 1994 (ISBN: 2253064513)
- CAMPBELL Neil A. et REECE Jane B., traduction Richard Mathieu, Biologie, De Boeck Université, 2004 (ISBN: 2-8041-4478-X)
- MENCHE Nicole, Anatomie Physiologie Biologie, 4e édition, Paris, Maloine, 2009 (ISBN: 978-2-224-03076-6)
- MARIEB Elaine N., traduction France Boudreault, Annie Desbiens, Marie-Claude Désorcy, *Biologie humaine Anatomie et physiologie*, 6ème édition américaine, De Boeck Université, 2000 (ISBN : 2-8041-3152-1)

Références, documents et livres de chimie :

- REBSTEIN, Martine et SOERENSEN, Chantal, PPUR, Collection: Chimie, 2e Edition, 09.08.2012, EAN13: 9782880747848
- MONTANGERO, Marc, Chimie.Ch, Bussigny-près-Lausanne, Editions chimie.Ch, 2011 (EAN 9782889200009)
- MC QUARRIE, D.A.et ROCK, P.A., Chimie générale, 3ème édition, De Boeck, Université, 1992
- DE VILLEDON DE NAIDE, Fabienne, cours de chimie en maturité professionnelle, 5ème édition, 2013
- CHANG, Raymond et PAPILLON Luc, chimie fondamentale, LEP, Mc Graw-Hill, 1998
- QUINTAJE, Oscar, http://chimie-ge.objectis.net/

Références, documents et livres de physique :

• AVANZI Paul, KESPY, Alain, PERRET-GENTIL, Jacques et PFISTNER, Daniel, *Physique-chimie* Version allégée Corrigé, Editions LEP, 2006 (ISBN : 978-2-606-01337-0)

Evaluation L'évaluation sommative vise avant tout à déterminer les acquis de l'apprenant tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Elle a une fonction certificative, au contraire de l'évaluation formative qui a une fonction pédagogique. On veillera à réaliser au minimum 3 évaluations sommatives par semestre pour la biologie et la chimie. On veillera à réaliser au minimum 2 évaluations sommatives par semestre pour la physique.

L'examen total a une durée totale de 120 minutes. Il est scindé en trois parties : biologie, chimie et physique. La durée de la partie d'examen de biologie est de 50 minutes et est comptabilisé à raison de 5/12e du nombre de points total. La durée de la partie d'examen de chimie est de 50 minutes et est comptabilisé à raison de 5/12e du nombre de points total. La durée de la partie d'examen de physique est de 20 minutes et est comptabilisé à raison de 2/12e du nombre de points total. Seuls un recueil de formules et une calculatrice sans CAS sont autorisés. Evaluation

Domaine spécifique, branche 2 : Sciences naturelles - Biologie Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40

MP1 - Formation en 6 semestres

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Cytologie			30
1.1. Structure cellulaire, fonctions des organites et transport membranaire	 décrire les niveaux d'organisation structurale (atomes, molécules, cellules, tissus, organes, systèmes, organisme) au travers d'exemples expliquer les différences de structure cellulaire entre cellules procaryotes et eucaryotes (cellules végétales et animales) nommer les principaux organites de la cellule et expliquer leurs fonctions décrire la structure de la membrane et ses liens avec les modes de transport cellulaire (endo- et exocytose, diffusion et osmose, transport actif) 	Les travaux expérimentaux suivants conviennent à l'illustration de ce chapitre : • production d'émulsion stabilisée • observation au microscope d'émulsions stabilisées et de coupes de cellules.	13.5
Acides nucléiques, code génétique et biosynthèse des protéines	 décrire la structure et la fonction des acides nucléiques (ADN, ARN) décrire la réplication de l'ADN et expliquer les conséquences des mutations génétiques (maladies héréditaires, évolution) expliquer le code génétique ou comment l'information contenue dans l'ADN est traduite en protéine décrire la production d'organismes génétiquement modifiés citer des exemples d'utilisation des OGM (production d'insuline, de maïs, de vaccins) et discuter des chances et des risques du génie génétique pour l'environnement et l'être humain 		10.5
1.3. Divisions cellulaires	 expliquer le cycle cellulaire, distinguer mitose et méiose et décrire leurs phases décrire la recombinaison intrachromosomique (crossing-over) et ses effets sur la génétique humaine 		6

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Anatomie et physiolo	gie		10
2.1. Introduction aux systèmes de l'organisme	 associer les différents systèmes de l'organisme humain à leur fonction principale expliquer l'interdépendance entre les systèmes tégumentaire, digestif, cardiovasculaire, respiratoire et urinaire au moyen d'un schéma décrire l'organisation structurale et fonctionnelle du système nerveux et du système hormonal expliquer le rôle des hormones et du système nerveux dans un exemple concret de régulation de l'homéostasie (régulation par rétro-inhibition) 		8
2.2. Tissus	expliquer les particularités structurelles et les fonctions des quatre types de tissus (épithélial, conjonctif, musculaire et nerveux)		2

Domaine spécifique, branche 2 : Sciences naturelles - Biologie Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40

MP1 - Formation en 6 semestres

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Anatomie et physio	ogie		40
2.2. Tissus	expliquer les particularités structurelles et les fonctions des quatre types de tissus (épithélial, conjonctif, musculaire et nerveux)		4
2.3. Système cardiovasculaire	 décrire le trajet du sang dans l'appareil circulatoire et le cœur décrire et expliquer les phases du cycle cardiaque (systole et diastole) relever les principales différences anatomiques entre veines, artères et capillaires analyser la relation entre débit cardiaque, pression artérielle, échanges gazeux et travail musculaire nommer les principaux constituants du sang et expliquer leur(s) fonction(s) 		12
2.4. Système reproducteur	 nommer les organes génitaux mâles et femelles et décrire leur rôle décrire la formation des spermatozoïdes et des follicules expliquer le cycle ovarien et utérin décrire la régulation hormonale par rétroinhibition de la formation des gamètes mâles et femelles (en nommant les glandes endocrines et les hormones qui interviennent dans ce processus de régulation) 		12
2.5. Un système de l'organisme au choix	 expliquer les principales fonctions que réalise le système choisi en mettant à profit l'acquisition de connaissances physiologiques et anatomiques des organes qui constituent ce système analyser deux interactions entre le système choisi et les autres systèmes de l'organisme 		12

Domaine spécifique, branche 2 : Sciences naturelles - Chimie Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Structure de la matièr	е		28
3.3. Mélanges et procédés de séparation	 expliquer le concept de corps purs et l'utiliser pour décrire les principaux types de mélange décrire au moins un procédé de séparation réaliser des calculs de concentration simples 	 Les méthodes de séparation (Histoire et institutions politiques, physique) Eau potable (biologie, physique, économie et droit, histoire et institution politique) Tout est question de concentration (biologie et physique) 	5
3.1. Atomes et éléments	 décrire la structure des atomes (particules élémentaires, isotopes, ions) et leurs propriétés physiques (taille, masse) effectuer des calculs simples sur la structure des atomes (nombre de particules élémentaires, charge électrique, masse atomique) représenter la structure électronique des atomes à l'aide du modèle de Bohr exploiter la structure et les informations du tableau périodique des éléments décrire le principe des réactions nucléaires (fusion et fission nucléaire) et calculer le dégagement d'énergie par perte de masse. 	 La radioactivité (biologie, physique, mathématique, histoire et instituions politiques) Les éléments chimiques (physique, histoire et instituions politiques) 	12
3.2. Liaisons chimiques	décrire les trois types de liaison chimique (métallique, ionique, covalente) et les utiliser pour représenter des composés chimiques simples (formule brute, formule de Lewis)		3
3.2. Liaisons chimiques	déterminer quelques propriétés de la matière à partir des formules chimiques (conductivité, forces intermoléculaires, solubilité)	 La théorie sur la matière (physique, histoire et institutions politiques) Les merveilleuses propriétés de l'eau (physique) Les nanotechnologies (biologie, physique, économie et droit, histoire et institutions politiques) 	8

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réactions chimique	es		12
4.1. Concepts généraux	 décrire les caractéristiques générales des réactions chimiques écrire et interpréter des équations chimiques simples effectuer des calculs stœchiométriques simples, équation des gaz parfaits 	 Les machines thermiques (physique, histoire et institutions politiques) La valorisation des déchets (physique, économie et droit, histoire et institutions politiques) Ecrire l'équation chimique de la combustion des hydrocarbures et des alcools 	12

Domaine spécifique, branche 2 : Sciences naturelles - Chimie Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réactions chimiques			20
4.2. Réactions acidobasiques et d'oxydoréduction	 expliquer l'échelle de pH énumérer les principaux acides et bases écrire l'équation de dissociation électrolytique des acides et des bases en solution aqueuse expliquer le principe général de la réaction de neutralisation et écrire l'équation chimique correspondante 	 Le pH sanguin (biologie) expliquer le principe général d'oxydoréduction expliquer le principe de la corrosion et le fonctionnement des piles et batteries La dénaturation de l'ADN (biologie) 	20
5. Molécules de la vie			20
5.1. Concepts généraux	 différencier les composés organiques et inorganiques dessiner les groupes fonctionnels des principales familles de substances organiques et expliquer les propriétés hydrophiles (carboxyle, hydroxyle, cétone, amine, thiol) 		12
5.2. Principaux nutriments	 décrire la structure chimique des lipides, des glucides et des protéines décrire les fonctions biologiques des principaux nutriments (construction cellulaire et tissulaire, apport d'énergie) 	 Entre cellule et bulle de savon (biologie) Ça baigne dans l'huile ? (biologie) 	8

Domaine spécifique, branche 2 : Sciences naturelles - physique Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	_	-	-	-	20	20

MP1 - Formation en 6 semestres

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
7. Thermodynamique			10
7.1. Phénomènes thermiques	expliquer la différence entre chaleur et température expliquer le concept de dilatation thermique et son application dans la vie quotidienne		2
7.2. La chaleur en tant qu'énergie	 décrire les transferts de chaleur dans les états de la matière à l'aide d'exemples (eau et autres) calculer l'énergie mise en jeu lors de changements de température et de changements d'états de la matière décrire la chaleur comme forme d'énergie et calculer les transformations en d'autres formes d'énergie et inversement 		8
6. Mécanique			10
6.1. Les forces et leur application	 expliquer le concept de force et appliquer les trois lois de Newton à des phénomènes quotidiens expliquer le concept de pression hydrostatique et son application à des phénomènes liés à la santé 		10

Domaine spécifique, branche 2 : Sciences naturelles - physique Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	-	-	-	-	20	20

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Mécanique (suite)			5
6.2. Travail, énergie et puissance mécanique	expliquer les notions de travail, d'énergie et de puissance à partir d'exemples en mécanique et appliquer ces notions à des problèmes simples de la vie quotidienne		5
9. Energie			5
9.1. Conservation de l'énergie	décrire les différents modes de production de l'énergie (nucléaire, hydraulique, éolienne, solaire, pompe à chaleur)		5
	citer les différentes formes d'énergie et expliquer les transformations d'une forme à une autre à l'aide d'exemples concrets		
8. Électricité			10
8.1. Grandeurs fondamentales en électricité	 expliquer les grandeurs électriques et leurs unités: charge, intensité, tension, résistance, puissance, énergie effectuer des calculs avec les grandeurs fondamentales 		8
	expliquer la différence entre énergie et puissance électrique et appliquer ces notions aux phénomènes domestiques (consommation des appareils électriques)		
8.2. Circuit électrique	 expliquer la nature physique du courant électrique décrire l'électricité à l'aide de phénomènes statiques et sous forme de charges en circulation dans des circuits électriques 		2

3.3. Branche 2: Economie et droit

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Economie	-	-	-	-	60	60
Droit	-	-	-	-	40	40

Objectifs généraux

- Etudier l'économie et le droit dans le domaine spécifique permet aux personnes en formation de trouver leurs repères face aux changements qui interviennent dans le contexte économique et le cadre légal existants, que ce soit dans leurs rôles de collaborateurs d'une entreprise et d'une organisation, de membres d'une famille, de consommateurs ou de citoyens et de contribuer ainsi à l'évolution durable de la société. Cet objectif est atteint si les personnes en formation parviennent à se forger leur propre opinion de manière objective et fondée sur des problèmes concrets concernant l'économie d'entreprise, l'économie politique et le droit (citoyens responsables sur les plans économique et juridique), à présenter leurs propres solutions et à apprécier celles proposées par des experts. Pour y parvenir, il importe que les personnes en formation comprennent les structures et les processus essentiels de l'économie d'entreprise, de l'économie politique et du droit et connaissent les bases sur lesquelles se prennent des décisions. Elles acquièrent à cet effet des bases en économie et en droit qu'elles peuvent appliquer à des cas concrets.
- En économie d'entreprise, les personnes en formation étudient les aspects de la gestion des entreprises à but lucratif et non lucratif. Les entreprises produisent des biens ou offrent des services qui répondent à des besoins et reçoivent en retour une contre-prestation. Ces échanges répondent à la loi de l'offre et de la demande. Les personnes en formation acquièrent des connaissances sur les principaux processus d'une entreprise, ses structures et son environnement, et comprennent les processus de décision, le libre choix, les contraintes et les conflits d'intérêts dans le cadre de la gestion.
- En économie politique, les personnes en formation étudient les aspects micro et macro-économiques et notamment l'utilisation des ressources limitées en vue de satisfaire les besoins humains. La disponibilité des entreprises à satisfaire ces besoins contre rétribution et sur la base du partage des tâches est le moteur de l'activité économique. Les personnes en formation acquièrent des savoirs suivants: sur les processus économiques de base (la production, la distribution et la consommation de biens et de services); sur les conditions cadres de la régulation monétaire et non monétaire et leurs incidences; sur les activités et les institutions qui participent aux processus économiques de base ainsi que sur la politique économique. Elles sont ainsi capables de distinguer les principales relations entre microéconomie et macroéconomie et sont en mesure d'en identifier et d'en évaluer les enjeux en tenant compte des évolutions de la société et des développements technologiques et écologiques.
- En droit, les personnes en formation acquièrent un savoir de base du système juridique et des normes qui déterminent le cadre de l'ordre social. Elles acquièrent ainsi une compréhension des problèmes et du langage juridiques (connaissances juridiques de base, techniques de travail juridiques et résolution de cas pratiques) et sont capables de prendre des décisions lors de litiges avec l'Etat ou d'autres sujets de droit. Les personnes en formation ont conscience que le droit évolue, qu'il structure et organise les relations entre les membres de la société, qu'il contribue à résoudre les conflits et qu'une société ne peut fonctionner sans loi.

Compétences transdisciplinaires

Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :

- Capacité de réflexion : analyser l'actualité en ce qui concerne la gestion responsable des ressources limitées et le respect de normes éthiques reconnues ; évaluer les corrélations qui existent entre des données économiques, sociales et juridiques ainsi que leurs changements
- Pensée orientée vers le développement durable : réfléchir aux questions posées par le développement durable et esquisser des projets d'avenir communs intégrant leur propre personne, leurs semblables et l'environnement
- Capacité à s'intéresser : suivre les événements économiques et politiques
- Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC): analyser les problématiques économiques et juridiques, individuellement ou en groupe, à l'aide des médias; développer diverses solutions, les évaluer et opter pour la meilleure.

Références pour l'économie:

- COMMISSION ROMANDE D'EVALUATION ET DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT (CREM). Economie et Société
- COURVOISIER, François et Fabienne. Marketing, LEP, Lausanne
- BUCHELER, Rémy. L'entreprise en Suisse, LEP, Lausanne
- JOST, Cyril, KUCHOLL Vincent. Economie suisse, Mix & Remix, LEP, Lausanne
- RIME, Pierre-Alain. Les mondes économiques, LEP, Lausanne
- Site internet www.lconomix.ch site de la BNS

Références pour le droit :

- Code des obligations suisse
- Code civil suisse
- Loi fédérale sur la poursuite
- COMMISSION ROMANDE D'EVALUATION ET DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT (CREM). Economie et Société
- BUCHELER, Rémy. L'entreprise en Suisse, LEP, Lausanne
- AMARELLE, Cesla. Droit suisse, Mix & Remix, LEP, Lausanne
- Droit Etat Economie, Schatzverlag.ch

EVALUATIONS (Selon	barème "fédéral", ANNEXE 4)
Evaluation	 L'évaluation sommative vise avant tout à déterminer les acquis de l'apprenant tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Elle a une fonction certificative, au contraire de l'évaluation formative qui a une fonction pédagogique. On veillera à réaliser au minimum 3 évaluations sommatives par semestre.
Examen de MP écrit	 L'examen total a une durée totale de 120 minutes Une calculatrice est autorisée Les documents autorisés sont : Constitution fédérale Code des obligations suisse Code civil suisse Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et faillite

Domaine spécifique, branche 2 : Economie et droit - Economie Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	-	-	-	-	60	60

MP1 - Formation en 6 semestres

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Aspects d'entreprise			60
1.1. Modèle d'entreprise	expliquer un modèle d'entreprise viable dans un environnement donné à partir d'un cas concret	expliquer, à l'aide d'études de cas simples, des développements significatifs pour l'entreprise et les ordonner selon leur contexte (domaines économique, social, technologique et écologique).	5
	 identifier des groupes d'intérêts et en déduire d'éventuels conflits résultant d'objectifs divergents 	identifier à l'aide d'études de cas les revendications typiques des groupes d'intérêts à l'égard des entreprises et de la branche et expliquer les conflits d'intérêts.	5
	comprendre les modifications d'environnements et reconnaître la nécessité d'établir une stratégie d'entreprise	comprendre les éléments constitutifs des valeurs fondamentales, de la stratégie et du concept d'entreprise.	5
1.2. Domaine des prestations	appliquer les techniques de ventes (marketing mix) dans des cas concrets	réaliser le marketing mix adapté à un produit et à un service concret. Définir les instruments de marketing en matière de Product (produit), Place (distribution), Price (prix) et Promotion (communication) en argumentant les choix.	10
		Décrire :	
	 identifier la nécessité de structurer l'entreprise et décrire la structure organisationnelle et la mise en œuvre de processus à l'aide d'exemples 	 le concept d'entreprise (idée et créativité) le marketing stratégique marché potentiel (étude de marché) étude de la concurrence 	10
		le cadre juridique forme juridique registre du commerce assurances sociales autres contrats (bail ; travail)	
		le financement - réaliser un Business Plan	
		 le marketing opérationnel le début de l'activité (production et commercialisation) 	

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :		Contenus concrets		Nombre de périodes
1. Aspects d'entreprise	(su	ite)			(60)
1.3. Finances et comptabilité	Chactarer controllering account to capativisions	•	établir clairement la distinction entre les actifs et les passifs (provenance et utilisation des fonds).	15	
		•	distinguer les 4 masses composant un bilan.		
		•	sur la base d'une liste de comptes, établir un bilan ordonné.		
		•	déterminer le capital investi par le propriétaire.		
	•	expliquer la structure d'un compte de résultat		établir clairement la distinction entre les charges et les produits.	
	•	envisager différents scénarios pour établir le bénéfice ou la perte.			
	•	interpréter les comptes annuels d'organisations à but non lucratif à l'aide de chiffres clés et être capable de formuler des recommandations	•	sur la base d'une donnée simple, calculer les ratios de base (liquidités, taux de couverture, endettement).	10

Domaine spécifique, branche 2 : Economie et droit - Economie Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	_	-	-	-	60	60

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Aspects d'économie	politique		60
2.1. Agents économiques et marchés	comprendre que la satisfaction des besoins est le moteur de l'activité économique	comprendre les différents types de besoins (Maslow), la notion de rareté (problème économique).	2
marches	savoir que la rareté des ressources naturelles peut générer des opérations commerciales qui doivent	définir les facteurs de production et leur combinaison (efficience).	
	 respecter des normes économiques et écologiques décrire le comportement et les interactions des entreprises, des ménages, de l'Etat, des banques et de l'étranger dans le circuit économique 	décrire le circuit économique (interactions) et les flux réels et monétaires.	3
	expliquer la loi de l'offre et de la demande	expliquer le fonctionnement d'un marché (concurrence parfaite), les facteurs influençant l'offre et la demande, les déplacements (le long de la courbe, de la courbe) de l'offre et de la demande et le calcul de l'élasticité.	7
	décrire l'importance des instruments de politique économique destinés à développer une économie durable	définir la politique économique en se basant sur des situations concrètes (articles de presse).	5
	(p. ex. concernant les émissions de CO2 ou les certificats d'émission de CO2)	appréhender la politique économique en relation directe avec le développement d'une économie durable (écologie).	
2.2. Conjoncture et chômage	analyser le produit intérieur brut comme indicateur conjoncturel	calculer le PIB selon l'approche de la production au minimum.	6
Chomage	décrire les phases d'un cycle conjoncturel et indiquer les causes de reprise et de récession	sur la base d'un graphique représentant la conjoncture, déterminer les différentes phases (crise, récession, reprise, croissance).	3
		déterminer pour chacune de ces phases, les indicateurs retenus et en donner une interprétation.	
		définir le concept de population active	
	décrire le rapport entre la conjoncture et le chômage	calculer sur la base d'un exemple simple un taux de chômage.	3
		distinguer les différentes sortes de chômage et leurs implications.	

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Aspects d'économie po	litique (suite)		(60)
2.2. Conjoncture et chômage	 citer des instruments de la politique conjoncturelle décrire les moyens d'action qui influencent la politique conjoncturelle et en évaluer l'efficacité 	 établir le lien entre la conjoncture (cycles) et le chômage. définir et illustrer les diverses politiques conjoncturelles (budgétaire, fiscale et sociale). expliquer les objectifs de la politique économique et de la politique sociale (stabilité des prix, plein emploi, croissance économique, équilibre budgétaire de l'Etat, équilibre social, balance commerciale, qualité environnementale) et leur signification pour l'économie en général. 	3
2.3. Monnaie et stabilité des prix	 exposer les causes et les conséquences des variations de prix et décrire sommairement la méthode de mesure de l'inflation décrire la régulation de la masse monétaire comme mission centrale de la banque nationale suisse décrire les relations entre la stabilité des prix, le chômage et l'évolution conjoncturelle 	 exposer les caractéristiques, les causes et les conséquences de l'inflation, de la déflation et de la stagflation. expliquer et calculer l'inflation à l'aide de l'indice national des prix à la consommation. décrire les objectifs et les instruments de la politique fiscale des pouvoirs publics et présenter les impacts de la politique monétaire de la BNS sur la masse monétaire, les taux d'intérêts et les taux de change. décrire le carré magique (instrument de mesure de la conjoncture). établir clairement les liens entre ces différents aspects (emploi, croissance, prix, commerce extérieur). 	3
2.4. Commerce extérieur et mondialisation	 exposer les raisons de la mondialisation, ses conséquences sur la répartition internationale du travail et son influence sur l'économie nationale de la Suisse connaître l'importance de l'internationalisation du commerce extérieur (en particulier avec l'Union économique et monétaire de l'Union européenne) pour l'économie suisse expliquer le fonctionnement des taux de change flottants 	 constater la répartition inégale des facteurs de production sur la planète. Illustrer cette inégalité par des exemples concrets. expliquer la théorie des avantages comparatifs et la notion de spécialisation. établir une comparaison entre le PIB et le PNB suisse. Mettre en évidence, par des situations concrètes, l'importance de la part des exportations pour la Suisse. analyser, de façon succincte, les principales relations commerciales de la Suisse avec l'UE. expliquer le mécanisme des taux de change flottants (fixes) et citer leurs principaux avantages et inconvénients. 	3 3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Aspects d'économie po	itique (suite)		(60)
2.5 Aspects économiques de l'Etat social	expliquer les tâches de l'Etat, en particulier dans le domaine de la politique sociale	définir avec précision les éléments composant la politique sociale de l'Etat (piliers) et en donner les principales caractéristiques.	3
	expliquer le budget de l'Etat et son financement	préciser les principales sources de recettes et de dépenses de l'Etat.	3
	 débattre de l'utilité et du coût de la sécurité sociale et être capable d'énoncer une opinion personnelle quant à son importance 	analyser le financement de la politique sociale et en cerner les points faibles. Exprimer un avis personnel en argumentant.	3

Domaine spécifique, branche 2 : Economie et droit - Droit Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Aspects juridiques			40
3.1. Ordre juridique et notions fondamentales	comprendre le système juridique suisse comme élément essentiel de notre organisation sociale et de ses normes	comprendre les exigences posées par le système juridique suisse et expliquer : la systématique et les principaux domaines juridiques ; l'état de droit et les institutions juridiques (les droits fondamentaux)	4
	étudier des cas pratiques et actuels et suivre une démarche systématique et ciblée (faits, éléments constitutifs, conséquences juridiques, application du droit) face à des problèmes juridiques	expliquer la systématique et les principaux domaines juridiques (bonne foi, devoirs généraux, fardeau de la preuve), les sujets de droit et les objets de droit, la procédure civile, pénale, administrative (compléter au point 3.4).	10
	justifier la division de l'ordre juridique suisse entre droit privé et droit public	apprécier les caractéristiques des principaux domaines juridiques [droit public (droit étatique, droit administratif, droit pénal) et droit privé (code civil, code des obligations)] et savoir classer les litiges dans ces domaines.	5
3.2. Code civil	décrire les conditions de la jouissance des droits civils, de la capacité de discernement et de l'exercice des droits civils des personnes physiques et morales et en connaître les conséquences sur le plan légal	 décrire les sujets de droit et les objets de droit, ainsi que les principes de la jouissance et de l'exercice des droits civils. décrire les conditions et les effets du mariage, du concubinage et du partenariat enregistré et présenter les 	9
	décrire dans les grandes lignes le droit de la famille (mariage, divorce, protection de l'enfant et de l'adulte)	principales différences. Expliquer la participation aux acquêts et ses effets pendant le mariage et en cas de dissolution du mariage (sans les calculs).	12

Domaine spécifique, branche 2 : Economie et droit - Droit Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Aspects juridiques			40
3.2. Code civil	exposer l'utilité des normes juridiques relevant du droit de la personne et du droit de la famille pour résoudre des problèmes actuels	être en mesure de pouvoir résoudre des cas concrets simples portant sur le droit des personnes et de la famille.	4
3.3. Code des obligations (CO)	 faire la distinction entre les obligations résultant d'un contrat et celles résultant d'un acte illicite expliquer les mesures de protection des personnes en droit privé 	 distinguer, dans des cas juridiques simples, s'il existe un rapport d'obligation et présenter les principales conséquences juridiques sur : le contrat, l'acte illicite (responsabilité pour faute et responsabilité causale). expliquer des cas juridiques simples relatifs à la création et à l'exécution conformes au droit de contrats simples : formation (capacité des parties ; prescriptions de la forme ; consentement : offre / acceptation / retrait ; contenu du contrat) vice du consentement (lésion, erreur essentielle, dol, crainte fondée) causes de nullité exécution (objet, lieu, époque) non-exécution / exécution imparfaite prescription et délais de prescription 	5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3.4 Droit public	connaître les grands principes constitutionnels et démontrer leur importance pour un Etat de droit	connaître les droits fondamentaux et les grands principes constitutionnels (légalité, etc.).	6
	expliquer l'importance des actes administratifs pour préserver la sécurité juridique	décrire à l'aide de cas concrets l'importance des actes administratifs et leurs conséquences.	5
	expliquer la protection des débiteurs dans la LP	expliquer la procédure de notification en cas d'exécution forcée.	
		exposer les principaux aspects de la poursuite par voie de saisie, de la poursuite en réalisation de gage, de la poursuite par voie de faillite et présenter les différences de fond. Etablir un budget adéquat pour un usage privé. Expliquer les dangers de l'endettement privé. Citer les pièges de l'endettement.	9

4. DOMAINE COMPLEMENTAIRE

Le domaine complémentaire est défini dans l'OMPr par trois branches au total dont deux sont imposées pour le domaine complémentaire de chaque orientation de MP, enseignées en complément des branches du domaine spécifique.

L'orientation S inclut dans son plan d'études les branches complémentaires

- "Histoire et Institutions politiques"
- "Economie et droit"
- "Technique et environnement" pour le domaine du travail social, si les effectifs le permettent.

Domaine complémentaire : 240 périodes d'enseignement								
	Semestre de formation n°			3	4	5	6	TOTAL
Histoire et instit	Histoire et institutions politiques			40	-	-	-	120
Fagnamia at drait	Economie	-	40	40	-	-	-	120
Economie et droit	Droit	20	20	-	-	-	-	
* Technique et	* Technique et environnement		60	40	-	-	-	120

^{*}Si les effectifs le permettent, une différentiation s'effectuera pour un cours du domaine spécifique et un cours du domaine complémentaire

Domaine complementaire 128/206

4.1. Histoire et institutions politiques

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	_	-	-

Objectifs généraux

- La branche complémentaire « Histoire et institutions politiques » offre un contexte historique aux personnes en formation et les aide à se situer par rapport au processus permanent que représentent les développements culturels et sociétaux. Les thèmes abordés portent sur les principaux développements politiques, économiques et sociaux de notre monde, de notre pays et de notre culture au cours des 19ème et 20ème siècles, l'accent principal portant sur le 20ème siècle.
- L'enseignement, dispensé de manière chronologique ou thématique, met en lumière des événements historiques, des personnes et des processus centraux dans le cadre d'exemples et encourage ainsi une compréhension globale pour les enjeux et les problèmes de l'époque contemporaine. L'Histoire ne se répète jamais de la même façon. Toutefois, les personnes qui disposent de connaissances en histoire peuvent plus facilement appréhender l'évolution de notre société et les forces qui l'animent.
- Par ailleurs, l'enseignement transmet les connaissances de base requises pour comprendre les processus politiques. Les personnes en formation se familiarisent avec les principales structures et les modes de fonctionnement de l'Etat et sont informées de leurs droits et devoirs civiques. Elles sont en outre sensibilisées au fait que la politique et les médias interagissent et sont influencés par des groupements d'intérêts. Ainsi, les personnes en formation se forgent une opinion fondée sur les questions politiques et participent plus tard, en tant que personnes civiquement formées, à une culture démocratique et à une société pluraliste.
- Par ailleurs, elles apprennent à considérer de manière critique des sources, à questionner des témoignages du passé, à les appréhender dans le contexte approprié et à comprendre leur signification actuelle. De cette manière, les personnes en formation sont encouragées à recomposer le savoir spécialisé contemporain.

Compétences transdisciplinaires

Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :

- Capacité de réflexion : Acquérir une capacité de réflexion analytique et critique
- Compétence sociale : Développer une ouverture d'esprit et une compréhension envers la différence, ainsi que prendre conscience de l'importance des
- droits de l'humain et de leur application
- Capacité à s'intéresser: Développer de l'intérêt pour la politique, la culture et la diversité culturelle; développer une opinion politique propre et la défendre; composer avec l'incertitude caractéristique de situations conflictuelles non résolues; établir des scénarios prospectifs avec d'autres personnes; prendre en compte les dimensions personnelles, humaines et environnementales
- Transfert de savoir : Faire le lien avec d'autres branches ; développer une approche transversale et interdisciplinaire : sociale, technique et économique
- Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC) : Effectuer des recherches ; évaluer des sources d'informations ; gérer correctement les sources (référencement, apparat critique)

Références, documents et livres

- ZACHARY, Pascal et collectif, Histoire, questions pour comprendre le XXème siècle, éd. Hachette, 2011.
- COLLECTIF, La place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte. Éd. Belin, 2010.
- BERSTEIN, Serge et MILZA, Pierre, Histoire du XXe siècle, 4 tomes, Ed Hatier Initial, 2010.
- BOESENBERG, L., BRAUN, M., DUMÉNIL, A., Histoire, L'Europe et le monde du Congrès de Vienne à 1945, Tome 2, Collection Manuel franco-allemand, Édition 2008.
- GEISS, Peter et LE QUINTREC, Guillaume, Histoire: l'Europe et le monde depuis 1945, éd. Nathan-Klett, 2006.
- COTE, Sébastien, Histoire 1ère L-ES-S, coll. Sébastien Cote, éd. Nathan, 2011.
- SIMARD, Marc et LAVILLE, Christian, Histoire de la civilisation occidentale, ERPI (édition du renouveau pédagogique), 2010.
- CYR, Hermel, Notre temps: une histoire en cinq thèmes, ERPI (édition du renouveau pédagogique), 2012.
- BILLARD, Yves, Le XXe siècle est un jeu, coll. Librio, 2010.
- NAPPEY, Grégoire / Mix & Remix, Histoire suisse, éd. LEP, 2008.
- GOLAY, Vincent, Institutions politiques suisses, éd. LEP.
- HAVER, Gianni, L'image de la Suisse, éd. LEP.
- ANDREY, Georges, L'histoire de la Suisse pour les nuls, éd. First, 2007.
- DIRLEWANGER, Dominique, Tell me : la Suisse racontée autrement, éd. ISS UNIL, 2011.
- BOUQUET, Jean-Jacques, Histoire de la Suisse, coll. Que sais-je?, éd. PUF, 1995 (mise à jour 2013).
- La série documentaire « Le siècle des hommes ».

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)

Evaluation semestrielle

• minimum 2 évaluations au minimum par semestre si moins de 2 périodes hebdomadaires sont dispensées, 3 évaluations au minimum si 2 périodes ou plus sont dispensées

Domaine complémentaire : Histoire et institutions politiques Semestre 1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	-	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
5. Enjeux actuels			2
5.2. Appréhension de l'histoire	 appréhender le changement comme élément constitutif de l'histoire étudier certains problèmes actuels sous l'angle de faits historiques et comprendre de cette manière les racines historiques du présent 	Introduction Aborder des questions dans des perspectives historiques plurielles et contradictoires, prendre conscience des changements de perspectives des historiens, mise en perspective du discours historique en fonction du contexte	2
1. Fondements de l'épo	que contemporaine (19e au 20e siècle)		20
1.1. Mutations démographiques, économiques et sociales	 comprendre les conditions nécessaires à la genèse de nouvelles idées et à leur développement saisir le potentiel d'évolution et la force d'inertie de structures sociales et politiques sur de longues périodes à l'aide d'exemples donnés étudier les interdépendances économiques et sociales à la lumière de l'histoire 	 Développements sociaux, économiques et culturels Libéralisme, socialisme, syndicalisme, féminisme Lutte pour les droits sociaux, évolution de la place de la femme dans la société, bouleversements sociaux de la deuxième moitié du 20e siècle. Révolutions industrielles, cycles économiques 19e et 20e siècles, migrations, évolution démographique 	10
1.2. Bouleversements politiques et révolutions	 analyser de manière critique des sources et des faits historiques, les appréhender dans leur contexte et saisir leur signification pour le présent analyser des structures et des contextes politiques 	 Etat-nation, nationalisme, impérialisme, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, modèles idéologiques Formation des Etats-nations, empires, diffusion des nationalismes Révolutions russes, Printemps des peuples, guerre froide, systèmes russe, américain, européen et chinois 	10

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Mouvements sociéta	ux, ambitions nationales et systèmes politiques au niveau	international	10
4.1. Exigences nationales et problèmes d'identité	 reconnaître des conditions essentielles à la création et à la diffusion de nationalismes appréhender le nationalisme comme source importante de tensions et de guerres 	 Etat – nation – nationalisme Colonisation – décolonisation Aspirations à l'indépendance, unités nationales, guerres d'indépendance, fracture nord-sud, tiers-mondisme, relations israélo-palestiniennes, nationalisme arabe, poudrière balkanique, apartheid 	10
3. Devenir et développe	ment de la Suisse contemporaine		5
3.3. Migration, identité nationale et changement socioculturel (avec accent sur l'histoire contemporaine)	 analyser, à l'aide d'exemples appropriés, les processus de modernisation et leurs conséquences considérer comme significatif le champ de tension entre sa culture propre et d'autres cultures identifier des facteurs culturels tels que la religion, l'art, les sciences ou la technique en tant que parties intégrantes de l'existence 	Mouvements migratoires, discours identitaires, politiques d'intégration Emigration, immigration, la 5e Suisse, expositions nationales, urbanisation de la Suisse, uniformisation des pratiques culturelles et réactions, initiatives contre la « surpopulation étrangère », vagues d'immigration et leur impact sur l'évolution de la société	5
5. Enjeux actuels			3
5.1. Actualité politique, économique et sociale	 s'informer de manière appropriée, trouver leurs repères dans la multitude d'informations, se forger leur propre opinion et la défendre intégrer le contexte historique et politique dans des thèmes d'autres branches tirer des conclusions fondées, sous l'angle personnel et de la société, à partir des problèmes et des faits actuels et les justifier s'engager en tant que membres responsables de la société en faveur de la prospérité des générations futures, notamment dans le domaine de l'apprentissage, dans une perspective globale et du développement durable 	les conflits actuels	3

Domaine complémentaire : Histoire et institutions politiques Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	-	-	-

Do	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :			Contenus concrets	Nombre de périodes
4. N	4. Mouvements sociétaux, ambitions nationales et systèmes politiques au niveau international				40
4.3.	Systèmes économiques et leurs effets	comparer différents systèmes économiques et le rôle de l'Etat dans chacun des cas	•	Economie de marché et économie planifiée, état providence, politique économique, interventionnisme 30 Glorieuses, croissance dépressive, crises pétrolières, évolution du modèle chinois, relance et rigueur	10
4.2.	Expansion et conflits impérialistes	 étudier les causes de certains conflits internationaux ou régionaux, en déterminer le déroulement et en décrire les effets Comprendre la brutalité des guerres du point de vue des personnes 	•	Impérialisme, colonialisme et néocolonialisme, génocide, endoctrinement La première guerre mondiale, impact des guerres sur les populations civiles;	20
		comprendre le concept du droit des peuples à l'autodétermination à la lumière de cas récents	•	La seconde guerre mondiale, impact des guerres sur les populations civiles, questions kurde et arménienne, Shoah, guerre froide, éclatement de l'URSS, guerres d'ex-Yougoslavie, conflits du Proche-Orient;	
		reconnaître l'impact de propagandes, de spectres de l'ennemi et de la psychologie de masse	•	Propagande et censure, rôles des arts et des médias	
4.4.	Apparition de systèmes totalitaires	 analyser les conditions d'apparition de systèmes totalitaires expliquer les instruments et les techniques de domination dans les systèmes totalitaires comparer différentes idéologies totalitaires et évaluer leurs conséquences 	•	Entre deux-guerre	10

Semestre 3

Domaine complémentaire : Histoire et institutions politiques

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	-	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Mouvements sociétaux	κ, ambitions nationales et systèmes politiques au niveau	international	15
4.4. Apparition de systèmes totalitaires (suite)	 analyser les conditions d'apparition de systèmes totalitaires expliquer les instruments et les techniques de domination dans les systèmes totalitaires comparer différentes idéologies totalitaires et évaluer leurs conséquences 	Totalitarisme et démocratie Echec des démocraties libérales, fascisme, nazisme, communisme, culte de la personnalité, propagande, embrigadement des masses, utilisation de la terreur, polices politiques, univers concentrationnaire, bilan des systèmes totalitaires	10
4.5. Nouveaux mouvements sociaux	 présenter l'origine, la forme d'expression et les conséquences de mouvements de jeunes analyser, à l'aide de thèmes appropriés, l'influence des mentalités, des formes de vie ou du rôle des sexes 	Féminisme, revendications homosexuelles, société de consommation, américanisation, culture de masse et contreculture, communautarisme, altermondialisme, développement durable Mai 68, la révolution rock, le mouvement punk, les mouvements hip-hop, les modèles alternatifs, les résurgences extrémistes, les fondamentalismes, l'écologie	5
3. Devenir et développem	ent de la Suisse contemporaine		10
3.1. Devenir de l'Etat fédéral contemporain	 identifier et classer les forces politiques et économiques, ainsi que leur contribution au développement de la Suisse contemporaine appréhender les mythes comme forces ayant un impact sur l'histoire, les différencier de la réalité historique et reconnaître leur instrumentalisation dans la politique et l'économie 	 Classification politique suisse, lobbying, mythes fondateurs Partis politiques, Lobbies, acteurs économiques, Paix du travail; Tell, Winkelried, attitude de la Suisse pendant les guerres mondiales, « Sonderfall » 	5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Devenir et développem	ent de la Suisse contemporaine		(10)
3.2. Défis politiques et économiques d'un petit Etat (avec accent sur l'histoire contemporaine)	 évaluer les opportunités et les limites que représente la neutralité pour la Suisse contemporaine reconnaître l'alternance entre isolation et ouverture en tant que constante de l'histoire suisse 	 Neutralité, intégration internationale, coopération Rôle de la Suisse dans les organisations internationales, conférences internationales, relations avec l'Europe, politique industrielle, place financière, tourisme 	5
2. Politique et démocration	e (institutions politiques)		15
2.2. Organisations internationales et tendances à la mondialisation	appréhender la Suisse en tant que partie de la communauté internationale et comprendre dans les grandes lignes les principales institutions internationales qui servent la coopération politique, économique et sociale	 Diplomatie, mondialisation, organisations internationales, ONG Politique étrangère de la Suisse, bons offices, ONU, UE, FMI, OMC, CICR, ONG diverses (Amnesty International, WWF) 	5
2.1. Société civile, formation de la volonté politique, institutions suisses contemporaines	 reconnaître dans les grandes lignes les fonctions et l'impact des médias sur les processus politiques utiliser le langage politique dans des situations appropriées, développer une culture du débat constructive reconnaître les droits et devoirs civiques, notamment en matière de droits de l'homme et de démocratie considérer de manière critique les rapports de force et les groupements d'intérêts mieux comprendre le modèle politique de l'Etat fédéral et la démocratie semidirecte identifier les possibilités en découlant pour les citoyens de faire valoir les intérêts 	 Institutions politiques helvétiques, démocratie, fédéralisme, populisme, Constitution, chartes internationales Droits de l'Homme, fonctionnement des Institutions politiques suisses, initiative, référendums, pétitions, manifestations, typologie et rôle des médias, émergence de figures charismatiques 	10

4.2. Economie et droit

Nombre de périodes								
Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Economie		40	40	-	-	-	-	-
Droit	20	20						

Objectifs généraux Dans la branche complémentaire « Economie et droit », les personnes en formation développent en principe les mêmes compétences que dans la branche spécifique, mais sans les approfondir autant en raison du nombre inférieur de lecons. D'une part, elles apprennent à trouver leurs repères face aux changements qui interviennent dans le contexte économique et le cadre légal existants, que ce soit dans leurs rôles de collaborateurs d'une entreprise, de membres d'une famille, de consommateurs ou de citoyens et, d'autre part, elles contribuent à l'évolution de la société. Cet objectif est atteint si les personnes en formation parviennent à se forger leur propre opinion de manière fondée, sur des problèmes concrets relevant de l'économie d'entreprise, de l'économie politique et du droit (citoyens responsables sur les plans économique et juridique), à présenter leurs propres solutions et à apprécier celles proposées par des experts. Pour y parvenir, il importe que les personnes en formation comprennent les structures et les processus essentiels de l'économie d'entreprise, de l'économie politique et du droit et connaissent les bases sur lesquelles se prennent des décisions. Elles acquièrent à cet effet des bases en économie et en droit qu'elles peuvent appliquer à des cas concrets. En économie d'entreprise, les personnes en formation étudient l'activité de l'entreprise. Les entreprises produisent des biens ou offrent des services qui répondent à des besoins et recoivent en retour une contre-prestation. Ces échanges répondent à la loi de l'offre et de la demande. Les personnes en formation acquièrent des connaissances sur les principaux processus d'une entreprise, ses structures et son environnement, et comprennent les processus de décision, le libre choix, les contraintes et les conflits d'intérêts dans le cadre de la gestion. En économie politique, les personnes en formation étudient les aspects micro et macro-économiques et notamment l'utilisation des ressources limitées en vue de satisfaire les besoins humains. La disponibilité des entreprises à satisfaire ces besoins contre rétribution et sur la base du partage des tâches est le moteur de l'activité économique. Les personnes en formation acquièrent des savoirs suivants : sur les processus économiques de base (la production, la distribution et la consommation de biens et de services) ; sur les conditions cadres de la régulation monétaire et non monétaire et leurs incidences ; sur les activités et les institutions qui participent aux processus économiques de base ainsi que sur la politique économique. Elles sont ainsi capables de distinguer les principales relations entre microéconomie et macroéconomie et sont en mesure de comprendre des problèmes en prenant en compte les évolutions de la société et les développements techniques et écologiques. En droit, les personnes en formation acquièrent un savoir de base du système juridique et des normes qui déterminent le cadre de l'ordre social. Elles acquièrent ainsi une compréhension des problèmes et du langage juridiques (connaissances juridiques de base, techniques de travail juridiques et résolution de cas pratiques) et sont capables de prendre des décisions lors de litiges avec l'Etat ou d'autres sujets de droit. Les personnes en formation ont conscience que le droit évolue, qu'il structure et organise les relations entre les membres de la société, qu'il contribue à résoudre les conflits et qu'une société ne peut fonctionner sans loi. Compétences Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation : transdisciplinaires

Capacité de réflexion : analyser l'actualité en ce qui concerne une gestion responsable des ressources limitées et le respect des normes

éthiques reconnues ; décrire les principales corrélations qui existent entre des données économiques, sociales et juridiques.

Capacité à s'intéresser : suivre les événements économiques et politiques

Références pour l'économie:

- COMMISSION ROMANDE D'EVALUATION ET DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT (CREME). Economie et Société
- COURVOISIER, François et Fabienne. Marketing, LEP, Lausanne
- BUCHELER, Rémy. L'entreprise en Suisse, LEP, Lausanne
- JOST, Cyril et KUCHOLL Vincent. Economie suisse, Mix & Remix, LEP, Lausanne
- RIME, Pierre-Alain. Les mondes économiques, LEP, Lausanne
- Site internet www.lconomix.ch site de la BNS

Références pour le droit :

- Code des obligations suisse
- Code civil suisse
- COMMISSION ROMANDE D'EVALUATION ET DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT (CREME). Economie et Société
- BUCHELER, Rémy. L'entreprise en Suisse, LEP, Lausanne
- AMARELLE, Cesla. Droit suisse, Mix & Remix, LEP, Lausanne
- Droit Etat Economie, Schatzverlag.ch

EVALUATION	(Solon	haràma	"fódóral"	ANNEYE	<i>۸</i> ۱
EVALUATION	(Seion	pareme	rederai .	ANNEXE	4)

Evaluation

- L'évaluation sommative vise avant tout à déterminer les acquis de l'apprenant. Elle a une fonction certificative, au contraire de l'évaluation formative qui a une fonction pédagogique.
- On veillera à réaliser au minimum 2 évaluations par semestre si moins de 2 périodes hebdomadaires sont dispensées, 3 évaluations au minimum si 2 périodes ou plus sont dispensées

Domaine complémentaire : Economie et droit - Economie Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	-	40	40	-	-	-	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Aspects d'entreprise			40
1.1. Modèle d'entreprise	expliquer un modèle d'entreprise viable dans un environnement donné à partir d'un cas concret	Etudes de cas simples, de développements significatifs pour l'entreprise en tenant compte de leur contexte (domaines économique, social, technologique et écologique).	5
	identifier des groupes d'intérêts et en déduire d'éventuels conflits résultant d'objectifs divergents	Etudes de cas : revendications typiques des groupes d'intérêts à l'égard des entreprises et de la branche, conflits d'intérêts.	5
	comprendre les modifications d'environnements et reconnaître la nécessité d'établir une stratégie d'entreprise	Classement des problèmes et des thématiques de base liés à l'environnement de l'entreprise. Problématiques et des conflits d'intérêts typiques d'entreprise.	5
		Exemples de groupes d'intérêts, et de stratégie d'entreprise.	

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Aspects d'entreprise	(suite)		(40)
1.2. Domaine des prestations	 appliquer les techniques de ventes (marketing mix) dans des cas concrets identifier la nécessité de structurer l'entreprise et décrire la structure organisationnelle et la mise en œuvre de processus à l'aide d'exemples 	 Politiques de marketing mix dans les domaines suivants : la politique de prix la politique de produit la politique de communication la politique de distribution Etudier l'élaboration d'un produit, sa promotion et sa commercialisation ciblée sur un marché. Structure organisationnelle d'une entreprise (organigramme) et exemples de formes : éléments d'organisation (organisation hiérarchique, organisation hiérarchique avec état-major) organisation selon les fonctions organisation selon les divisions (produits, marchés) centre de profit réalisation de processus de travail Particularités des tâches, de la marge de contrôle, de la voie hiérarchique et de la structure des niveaux hiérarchiques et des compétences. Fonctions, contenus et utilisation des instruments suivants : description de poste diagramme de fonctions cahier des charges 	13

Domaine complémentaire : Economie et droit - Economie Semestre 3

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	-	40	40	-	-	-	-	_

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Aspects d'économie po	olitique		40
2.1. Agents économiques et marchés	·	Types de besoins et leur classification et différenciation des types de biens (libres, économiques, de production et services, biens d'investissement et biens de consommation). Facteurs de production, esprit d'entreprise, sol, capital, travail et importance de l'utilisation optimale des facteurs de production.	2
		Problématique économique : gérer des ressources limitées face à des besoins illimités.	
	décrire le comportement et les interactions des entreprises, des ménages, de l'Etat, des banques et de l'étranger dans	Rapports fondamentaux entre les agents économiques à l'aide du circuit élargi :	2
	le circuit économique	 ménages, entreprises, Etat, secteur financier, étranger flux réels et flux monétaires 	
	expliquer la loi de l'offre et de la demande	A l'aide de graphiques prédéfinis et sur la base quantité/prix, aborder des exemples concrets sur :	
		 le fonctionnement d'un marché la courbe de demande et déplacement de la demande la courbe de l'offre et déplacement de l'offre l'élasticité-prix de l'offre et de la demande 	9

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Aspects d'économie po	olitique (suite)		(40)
2.2. Conjoncture et chômage	analyser le produit intérieur brut comme indicateur conjoncturel	Calcul du PIB par l'approche de la production et distinction entre croissance réelle et croissance nominale.	4
	décrire les phases d'un cycle conjoncturel et indiquer les causes de reprise et de récession	Causes et effets des cycles : crise, récession, reprise et croissance.	3
		Schématiser les cycles conjoncturels dans le temps à l'aide du PIB.	
	décrire le rapport entre la conjoncture et le chômage citer des movens destinés à mener une politique	Étude de l'évolution du chômage dans les différentes phases du cycle conjoncturel.	2
	citer des moyens destinés à mener une politique conjoncturelle	 Exemples caractéristiques de politique budgétaire et de politique monétaire. 	2
	décrire les moyens d'action qui influencent la politique conjoncturelle et en évaluer l'efficacité	Effet des politiques conjoncturelles à chaque phase du cycle conjoncturel.	4
2.3. Monnaie et stabilité des prix	exposer les causes et les conséquences des variations de prix et décrire sommairement la méthode de mesure de l'inflation	Caractéristiques, causes et conséquences de l'inflation, de la déflation et de la stagflation. Méthode de mesure de l'inflation et interprétation de son évolution dans le temps.	3
	décrire la régulation de la masse monétaire comme mission centrale de la banque nationale suisse	Impact de la variation du taux directeur sur la masse monétaire.	2
	décrire les relations entre la stabilité des prix, le chômage et l'évolution conjoncturelle	Evolution conjoncturelle : relation théorique inverse entre le niveau général des prix et le chômage.	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes			
2. Aspects d'économie politique (suite)						
2.4. Commerce extérieur et mondialisation	exposer les raisons de la mondialisation, ses conséquences sur la répartition internationale du travail et son influence sur l'économie nationale de la Suisse connaître l'importance de l'internationalisation du commerce extérieur (en particulier avec l'Union économique et monétaire de l'Union européenne) pour l'économie suisse	 Causes de la mondialisation : répartition inégale des facteurs de production, spécialisation et division du travail, progrès technologique Influence de la part des exportations dans le PIB suisse. Importance des échanges internationaux pour des pays comme la Suisse qui ne peuvent plus vivre en autarcie. Identification des enjeux d'une intégration économique (par exemple : accords bilatéraux, EEE) au sein de l'Union européenne, tout en la distinguant d'une intégration monétaire et des conséquences qu'elle pourrait avoir. 	2			
	expliquer le fonctionnement des taux de change flottants	A l'aide d'exemples, fonctionnement d'un système de taux de change flottant.	1			

Domaine complémentaire : Economie et droit - Droit Semestre 1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	-	-	-	-	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Aspects juridiques			20
3.1. Ordre juridique et notions fondamentales	 décrire les principales caractéristiques du système juridique suisse et le percevoir comme élément essentiel de notre organisation sociale et de ses normes étudier des cas juridiques concrets et suivre une démarche systématique et ciblée (faits, éléments constitutifs, conséquences juridiques) 	 Ordre juridique et notions fondamentales : Droit public Droits fondamentaux Droit privé Cas concrets de procédure civile, procédure pénale, procédure administrative 	5
3.2. Code civil	décrire les conditions de la capacité de discernement et de l'exercice des droits civils des personnes physiques et morales et en connaître les conséquences sur le plan légal traiter des cas juridiques concrets relevant du droit de la famille ou du droit des successions	 Sujets de droit et objet de droit, jouissance des droits civils et exercice des droits civils des personnes physiques et morales Conditions et effets du mariage. Participation aux acquêts et ses effets pendant le mariage. Principes de la succession légale, de la succession testamentaire et des héritiers légaux. 	12
3.3. Code des obligations (CO)	connaître les dispositions générales du Code suisse des obligations	 Introduction au droit des obligations Rapport d'obligation dans des cas juridiques simples et principales conséquences juridiques. 	3

Domaine complémentaire : Economie et droit - Droit Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	-	-	-	-	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Aspects juridiques			20
3.3. Code des obligations (CO)	exposer les conditions nécessaires à la validité d'un contrat	Résolution de cas juridiques simples relatifs à la création et à l'exécution conformes au droit de contrats simples.	5
		Prise en comptes des aspects :	
		 capacité des parties prescriptions de la forme consentement offre / acceptation / retrait contenu du contrat 	
	connaître les éléments juridiques pertinents du contrat de travail et du bail à loyer sur la base de cas concrets	Caractéristiques et différences du contrat de travail, du contrat d'entreprise et de mandat.	15
		 Résolution à l'aide du CO des cas juridiques simples dans les domaines de la résiliation de contrats, des heures supplémentaires, du droit au salaire, du droit aux vacances, de la diligence et de la fidélité à observer. 	
		Caractéristiques du bail à loyer au travers de cas concrets.	

4.3. Technique et environnement

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	60	40	-	-	-

Objectifs généraux	L'enseignement dans la branche « Technique et environnement » a pour objectif de traiter de thèmes de culture générale importants dans un contexte environnemental et sur la base des connaissances de base des personnes en formation dans les domaines des sciences naturelles et de la technique. Le lien avec l'actualité est un critère prioritaire lors du choix des thèmes.
	Le terme générique de « technique » désigne avant tout des produits fabriqués par l'homme et les aptitudes particulières qui servent, de manière directe ou indirecte, au maintien et à l'épanouissement de la vie humaine.
	• Le terme générique d'« environnement » s'applique en premier lieu aux ressources naturelles de la planète Terre, et, dans un deuxième temps, à l'environnement socioculturel défini par l'être humain (technologie, économie, culture, politique et droit).
	L'approche globale à l'intersection de la « technique » et de l'« environnement » favorise la formation réticulaire et autonome d'une opinion personnelle. Les bases pour une contribution personnelle et sociétale au développement durable sont ainsi posées.
Compétences	Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :
transdisciplinaires	Capacité de réflexion : Apprendre de manière auto-organisée (planifier et évaluer son propre apprentissage) ; se familiariser avec de nouveaux thèmes ; émettre et recevoir des critiques ; remettre en question de manière critique des informations et des opinions ; penser de manière non linéaire, réticulaire et systémique
	Compétence sociale : travailler en équipe de manière orientée vers le résultat ; assumer des responsabilités ; remettre en question sa propre opinion
	Compétence linguistique : s'exprimer correctement à l'écrit et à l'oral ; comprendre des textes spécialisés et les résumer ; présenter des résultats de travail
	Comportement en situation d'apprentissage et de travail : faire des recherches de manière ciblée ; citer correctement les sources ; développer esprit d'initiative et confiance en soi
	Capacité à s'intéresser : être ouvert à la nouveauté ; comprendre d'autres points de vue et cultures

Références, documents et livres

Aucune référence bibliographique ne couvre valablement la matière de chacun des trois domaines d'enseignement et ne mérite de figurer dans cette rubrique.

Les références non exhaustives d'ouvrages, d'articles, de sites internet, de films et d'émissions de télévision figurent ci-dessous

Le monde : un système en réseau

Anonyme. 1989. Les sols, faciles à perdre, difficiles à regagner. Les dossiers de l'environnement. Société suisse pour l'environnement. Georg, Genève.

Sujet-mots-clés: vie du sol, fonctions du sol, agroécosystèmes (rendements et bilans énergétiques), érosion et désertification, sols pollués

• Anonyme. 1990. L'eau aujourd'hui. Les dossiers de l'environnement. Société suisse pour l'environnement. Georg, Genève.

Sujet-mots-clés: généralités, pollution des mers, pollution des eaux douces, politique de l'eau

GRAF PANNATIER E. 2005. L'avenir des forêts suisses. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Sujet-mots-clés: effet de serre, changement climatique, rôles de la forêt, forêts comme puits de carbone, écosystèmes et risques écologiques (pluies acides, eutrophisation, ...), gestion durable des forêts

MIRAM W. et SCHARF K.-H. 1998. Biologie. Des molécules aux écosystèmes. Loisirs et Pédagogie, Lausanne.

Sujet-mots-clés: relations trophiques, flux de matière et d'éléments, pyramide alimentaire, flux d'énergie dans la pyramide alimentaire (pp. 137-139); biotechnologie et OGM (p. 235-240)

• REBETEZ M. 2002. La Suisse se réchauffe. Effet de serre et changement climatique. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Sujet-mots-clés : effet de serre, changement climatique

Le monde : l'être humain et sa relation à l'environnement

Anonyme. 1990. L'eau aujourd'hui. Les dossiers de l'environnement. Société suisse pour l'environnement. Georg, Genève.

Sujet-mots-clés : généralités, pollution des mers, pollution des eaux douces, politique de l'eau

• Anonyme. 1989. La gestion des déchets. Les dossiers de l'environnement. Société suisse pour l'environnement. Georg, Genève.

Sujet-mots-clés : traitement des déchets, composition de nos poubelles, emballages, recyclage, durabilité

• BARRÉ B. et MÉRENNE-SCHOUMAKER B. 2011. L'Atlas des énergies mondiales. Editions Autrement Collection Atlas/ Monde, Paris.

Sujet-mots-clés : cartes et statistiques sur les diverses énergies, ressources épuisables, non épuisables, gestion des ressources, gestion des déchets, effet de serre, pollution, développement durable, flux d'énergie, coût de l'énergie, consommation mondiale

• MÉRENNE-SCHOUMAKER B. 2011. Géographie de l'énergie : acteurs, lieux et enjeux. Editions Belin, Péronnas.

Sujet-mots-clés: énergies renouvelables ou non, charbon, pétrole, gaz, électricité, peak oil, environnement, consommation des ressources

Solutions en vue d'un développement durable

• AHMADI M. 2011. Achetons pour la planète. Dossier pédagogique sur l'environnement, la consommation responsable et les écobilans. Office fédéral de l'environnement, Berne.

Sujet-mots-clés: fiches d'exercices et activités: systèmes réticulaires, consommation et environnement, cycle de vie d'un téléphone portable, écobilan, transport et environnement etc.

• CHAPPUIS J.-M., BARJOLLE D. et EGGENSCHWILER C. 2008. L'agriculture dans son nouveau rôle. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne. Sujet-mots-clés: protectionnisme agricole, politique agricole, énergie, changement climatique, sécurité sanitaire, aménagement du territoire

DOMONT P. et RAUCH-SCHWEGLER T. 2011. Les bonnes questions du développement durable. Editions Sylvacom, Zurich.

Sujet-mots-clés : développement durable, la forêt : un capital aux multiples fonctions, biodiversité, écosystème, le bois : matériau durable, construction, habiter avec le bois, recycler

Géographie 2 de 2010. Sociétés et développement durable. Editions Nathan, Paris.

Sujet-mots-clés: manuel de géographie utilisé dans les lycées français en seconde année

Géographie Term 2012. Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires. Editions Nathan, Paris.

Sujet-mots-clés : manuel de géographie utilisé dans les lycées français en terminale

NIEVES J. M., « URGENCE Pour les Awás, le salut est dans la fuite », in : le Courrier International, 16.07.2009.

Sujet-mots-clés: impact environnemental de la déforestation sur les populations locales, préservation d'un mode de vie

• PELT J.-M et al. 1997. Génie génétique, des chercheurs citoyens s'expriment. Sang de la Terre, Paris.

Sujet-mots-clés : différents points de vue sur le sujet

REICHENBACH R. et RUETZ H. 2004. Géographie économique. Editions Verlag SKV, Zürich.

Sujet-mots-clés: population mondiale, éléments du climat, exploitation des terres et des mers, l'énergie, l'industrie, l'économie mondiale, l'homme, l'économie et l'environnement

Matériel nécessaire :

Documents et livres :

- un ordinateur avec connexion Internet et un projecteur
- le matériel de cours est élaboré par les enseignants
- des séquences pédagogiques exemplaires sont élaborées et mises à disposition des enseignants

Niveau de compétence à atteindre :

• Détaillé d'après la taxonomie des apprentissages de type cognitif (Bloom 1956, voir Annexe 5).

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)

Evaluation semestrielle

minimum 3 évaluations semestrielles dont au moins un travail écrit et/ou oral individuel

Domaine complémentaire : Technique et environnement Semestre 1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	60	40	-	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Le monde : un systèn	ne en réseau		20
1.1. L'écosystème et les domaines environnemen-taux	Citer les principales espèces chimiques, liaisons et réactions ainsi que les processus biologiques et expliquer leur signification à l'aide d'exemples (C2)	Espèces chimiques : éléments, atomes, molécules, molécules supports d'énergie (sucres, lipides et protéines, ATP).	4
(l'atmosphère, le sol, l'eau et la biosphère)		Voir en détail la photosynthèse, la respiration et montrer leur importance dans le monde du vivant.	
	Décrire les trois domaines environnementaux, leurs fonctions et leurs interactions dans la biosphère (C1)	L'air : composition, les espèces chimiques importantes pour les organismes, structure de l'atmosphère.	8
•		Le sol : description simple d'un sol (fraction minérale, fraction organique, complexe argilo-humique, l'air du sol, la solution du sol).	
		La vie dans le sol : bactéries, protistes, champignons, vers de terre, autres invertébrés, vertébrés).	
	Décrire des cycles et des flux de matières importants, tels que le cycle de l'eau, le cycle de la matière et de l'énergie ou	Fonctions importantes du sol : pouvoir tampon (air, eau), décomposition – humification – minéralisation	8
	le cycle du carbone (C1)	L'eau : cycle de l'eau (précipitations, ruissellement, infiltration, eaux de surface, eaux phréatiques, évaporation, évapotranspiration).	
		Cycle du carbone : photosynthèse, respiration, combustion du carbone fossile.	
		Cycle de la matière et de l'énergie : pyramide alimentaire, niveaux trophiques, pyramide des nombres, des biomasses et de l'énergie, dissipation de l'énergie à chaque niveau trophique, chaînes de décomposition avec minéralisation puis réutilisation des minéraux par les plantes	

MP1 S2

Domaine complémentaire : Technique et environnement Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	60	40	-	-	-

MP1 - Formation en 6 semestres

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Le monde : un systèr	ne en réseau		20
1.2. Les systèmes en réseaux	Comprendre et présenter, à l'aide d'exemples, des éléments et des interactions dans des systèmes (C2)	Exemple d'un écosystème et son fonctionnement réticulaire (une forêt, un étang, une prairie, quartier vert,).	4
	Estimer les conséquences d'interventions dans des systèmes	Réchauffement climatique (ex. pour l'air)	8
	 en réseaux (polluants atmosphériques, CO2 et climat, défrichage de la forêt tropicale) (C6) Aborder de manière autonome des problèmes et des interdépendances à l'aide de l'analyse de documents (C4) 	Effets des combustions de carbone fossile sur l'augmentation du taux de CO2 (cycle du C).	
		Effets des déforestations et désertifications sur l'augmentation du taux de CO2 (cycle du C).	
		Augmentation du taux de CO2, effet de serre, changement climatique et ses effets sur les espèces, les écosystèmes et sur les populations humaines.	
		Augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles.	2
 S'approprier et appliquer des connaissances de base requises dans le domaine des sciences naturelles ou de la technique(C3) Identifier des corrélations et les rétroactions dans un ou 	l'élève doit être capable de comprendre et d'expliquer un système complexe avec ses différents éléments et les relations entre eux (flux) et d'imaginer des conséquences au niveau du système, notamment au niveau des écosystèmes et de l'environnement humain	6	
	plusieurs systèmes (C1)	Pour le choix de thèmes, se référer aux exemples dans l'annexe 1 du PER MP « Systèmes et perturbations ».	

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. L'être humain et sa re	lation à l'environnement		40
2.1. Energie et flux d'énergie	Citer des formes d'énergies chimique, thermique, mécanique et électrique (C2)	Energie chimique (énergie des molécules (sucres, lipides, CO2, ATP) en lien avec la photosynthèse et la respiration.	2
		Chaleur de réchauffement d'un corps, chaleur de fusion, de vaporisation, travail d'une force et énergie mécanique, énergies potentielle et cinétique, énergie électrique.	
	Décrire différentes formes de production d'énergie (C1)	Energies solaire (thermique et photovoltaïque), éolienne, hydraulique (au fil de l'eau, accumulation, pompageturbinage, marémotrice), géothermie, biomasse (bois, biogaz, agrocarburants), fossile, des matériaux fissiles (uranium, thorium) et fusibles.	2
	Expliquer le principe théorique de la conservation de l'énergie (C2)	Enoncer le principe ; donner des exemples simples : p. ex. énergies potentielle et cinétique lors de la chute d'un corps ou conservation de l'énergie dans la pyramide alimentaire.	2
		Energie utile et pertes dans les différents systèmes de production (chaleur, frottement).	
	 Comprendre les notions de base et les unités et les utiliser correctement (C2) 	Définir la notion du joule, de la calorie et du kWh, conversion joule-calorie et relation avec l'énergie des aliments.	2
2.2. Flux de matière et de matériel	Différencier les ressources renouvelables et non renouvelables et citer des exemples (C1-C2)	Classer les énergies citées en énergies renouvelables et non renouvelables.	1
	 Expliquer le recyclage et décrire à l'aide d'exemples le processus allant de la matière première à l'élimination (cycle de vie du produit) (C2) 	Différentes étapes : acquisition des matières premières, transport et distribution, différentes étapes de la production, l'utilisation du produit, gestion de la fin de vie (recyclage, destruction, entreposage, valorisation, etc.).	3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. L'être humain et sa re	elation à l'environnement (suite)		(40)
2.3. Effets sur l'environnement (principalement : analyse de textes, travaux de groupes, exposés)	Evaluer, à l'aide d'exemples, les impacts écologiques, économiques et sociaux de l'extraction et de l'exploitation des matières premières (culture et extraction, transport, transformation, élimination) (C6)	 Analyse de cas concrets. Les exemples sont nombreux et le point de départ peut être le cycle de vie d'un produit, de la matière première à son élimination. Quelques exemples par domaines : Culture, élevage et extraction de matière première : exploitation du pétrole et des minerais, culture de coton, OGM, production d'huile de palme, élevages intensifs (viande, poisson), surpêche. 	8
		 Impacts sociaux : enrichissement de quelques sociétés, problèmes des monopoles, spéculations avec le trading de denrées alimentaires. Transports : rejets de CO2, marées noires, infrastructures (routes et voies ferrées). Transformations : matière et énergie, rejets de CO2, déchets. Elimination : typologie des déchets, tri et filières de récupération, entreposage, incinération. 	
	Décrire le développement historique de la consommation d'énergie et de la dépendance énergétique ainsi que leur impact sur l'environnement (C2)	 Décrire l'augmentation de notre consommation énergétique totale, par secteur et/ou par type (renouvelable et non renouvelable) de 1900 à nos jours. Montrer l'évolution de la consommation d'énergie en Suisse et à l'échelle mondiale. Montrer les disparités nord-sud. Définir et illustrer la dépendance et l'indépendance énergétique de la Suisse (sources exo- et endogènes) 	6

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes		
2. L'être humain et sa re	2. L'être humain et sa relation à l'environnement (suite)				
2.3. Effets sur l'environnement (principalement : analyse de textes, travaux de groupes, exposés)	Evaluer les avantages et les inconvénients des différentes formes d'énergie utilisée par l'homme (C6)	Sur la base des critères suivants, l'élève doit pouvoir apprécier les avantages et inconvénients des différentes formes d'énergie : transportabilité, possibilité de stockage, dangerosité lors de l'exploitation, gestion des déchets, impacts sur les populations voisines, impacts sur l'aménagement du territoire et l'emprise au niveau paysager (annexe 2 du PER MP).	6		
	Citer d'importants effets sur l'environnement au niveau local et au niveau mondial et expliquer les notions de base en sciences naturelles des effets sur l'environnement et leurs conséquences (C1-C2)	 Effets au niveau local : bruit, mauvaises odeurs, pollution des eaux et des sols. Effets au niveau mondial : CO2, réchauffement du climat, pollution des océans, trou d'ozone, pollution de l'air et pluies acides. 	4		
	Exploiter les données environnementales, les interpréter et en tirer des conclusions (C4-C6)	Concerne les méthodes d'analyse de documents : nombreuses sources à la Confédération : voir les publications de l'OFS, OFEV,	4		

Domaine complémentaire : Technique et environnement Semestre 3

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	60	40	-	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Solutions en vue d'un développement durable			
3.1. Concept de développement durable	Expliquer le concept de développement durable (C2)	Définir la notion de développement durable est ses différentes composantes. Différencier selon l'échelle : durabilité aux niveaux local et mondial.	2
	Citer les critères écologiques, sociaux et économiques du développement durable (C2)	Relativement à l'activité d'une société (entreprise) fictive ou réelle, l'élève doit pouvoir faire l'inventaire des différents critères de durabilité.	2
		Critères écologiques : p. ex. utilisation de la matière première et d'énergie pour la production d'un bien ou d'un service, utilisation de la ressource en eau (potable, non potable), rejets de polluants divers dans l'eau, dans l'air et dans les sols, emprise sur le territoire (infrastructures), destruction des écosystèmes (p. ex. déforestation, utilisation de terres agricoles, fragmentation du milieu, diminution de la biodiversité,)	
		Critères économiques : p. ex. coûts de production, détermination du prix de vente (offre et demande), croissance économique (PIB d'un pays), règles de l'OMC, commerce équitable,	
		Critères sociaux : p. ex. richesse matérielle des individus, richesse immatérielle, taux d'alphabétisation, santé, commerce équitable,	
	Evaluer, à l'aide de critères de durabilité, un exemple pratique (agrocarburants, projets touristiques, économie du bois, covoiturage, projets de développement) (C6)	Notre consommation doit être remise en question par la notion de durabilité. Evaluer nos achats en termes de durabilité.	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes	
3. Solutions en vue d'ur	3. Solutions en vue d'un développement durable (suite)			
3.1. Concept de développement durable (suite)	Evaluer les effets sur l'environnement à l'aide des méthodes appropriées, telles que l'empreinte écologique, le bilan écologique ou le produit national vert (C6)	Empreinte écologique : définir la notion d'empreinte écologique et illustrer à partir d'exemples : alimentation, mobilité, consommation.	6	
		Bilan carbone : définir la notion et comparer à l'empreinte écologique ; définir la notion d'effet de serre en relation avec le réchauffement climatique ; quelles sont ses causes et ses conséquences pour la planète et notre pays ? Bilan carbone personnel.		
		Produit national vert : définir la notion même si la notion est controversée et son application difficile à mettre en œuvre.		
3.2. Solutions possibles	Présenter des instruments nationaux et internationaux de protection de l'environnement, tels que l'accord sur le climat, la Convention CITES, le droit de l'environnement et les coûts réels mis en œuvre de ces instruments (C2)	Prendre connaissance et évaluer d'un œil critique les différents instruments ainsi que leur pertinence à ces deux échelles.	2	
	Différencier les notions d'efficience et de suffisance et les expliquer (C2)	L'efficience énergétique consiste à utiliser l'énergie de manière plus rationnelle, afin d'en diminuer la consommation tout en gardant le même service. En d'autres termes, faire des économies d'énergie sans diminuer son confort.	6	
		Voir les étiquetages sur l'efficacité énergétique des appareils ménagers (OFEN, office fédéral de l'énergie).		
		La suffisance énergétique se rapporte aux besoins satisfaits de la demande énergétique. La notion d'autosuffisance (ressources suffisantes dans le pays) et celle de dépendance énergétique (ressources insuffisantes) sont aussi à préciser.		

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de : Contenus concrets		Nombre de périodes
3. Solutions en vue d'un développement durable (suite)			
3.2. Solutions possibles	Expliquer à l'aide d'exemples le principe « cradle to cradle » (C2)	Définir cette notion utopique et extrême du berceau au berceau (zéro pollution, 100 % de recyclage) ; voir encore l'analyse du cycle de vie.	2
		Thème des énergies renouvelables déjà abordé (voir 2.3).	
	Comprendre et juger des produits et des procédés techniques qui s'inscrivent dans le développement durable	Le domaine cleantech concerne (voir site internet de la Confédération) les thèmes suivants (3 thèmes à traiter) :	8
	(énergies alternatives, cleantech) (C2-C6)	Gestion durable de l'eau	
		Mobilité durable	
		Gestion durable de l'agriculture et de l'exploitation forestière	
		Biotechnologie blanche: elle remplace des procédés industriels conventionnels par des systèmes biologiques peu gourmands en matière première et en énergie. Elle permet aussi de produire de l'énergie à partir de la biomasse.	
		Technique environnementale au sens strict du terme (y compris technique de mesure, assainissement des sites contaminés, exemples à Genève : l'amiante avec la RTS, pollution du sol avec le site Artamis, etc.)	

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Solutions en vue d'ur	développement durable (suite)		(40)
3.2. Solutions possibles (suite)	 Evaluer des mesures économiques et politiques, telles que des subventions, des labels éco, des limitations du commerce, la politique énergétique ou des transports, sous l'angle de leur contribution au développement durable (C6) Expliquer les nanotechnologies, le génie génétique, les technologies de l'information ainsi que d'autres technologies actuelles et évaluer leur contribution au développement durable (C2) Concevoir des possibilités personnelles de développement durable et de gestion de l'existence porteuses d'avenir (C5) 	 Evaluer l'importance des subventions dans le domaine de l'agriculture pour le développement durable. Quelques exemples de labels : Minergie (bâtiments), FSC (gestion durable des forêts), MSC (produits de pêche durable), labels Bio en production agricole et production de matières premières (coton), label ISO14001 dans les entreprises, labels énergétiques (voir ci-dessus) pour les appareils ménagers, labels sociaux (Max Havelaar). Nanotechnologie et DD (p. ex. ampoules LED), nanotoxicologie. Le génie génétique dans la production agricole : gains de productivité, risques pour la santé et l'environnement (ex. maïs Bt, soja Round-Up; tomate Flavr Savr,). Analyse primordiale du comportement personnel sur le DD : mes déplacements, mon habitat, mes besoins de consommateurs (voiture, appareils ménagers, ordinateur, tablette, smartphone,), mes choix de consommation alimentaire (produits de saison, produits régionaux, produits labellisés,), mes vacances (fréquences, destinations, moyens de transport). 	4

5. TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
TIB		14 + 26	14 + 50			
TIP				20*	20*	

^{*}L'élève bénéficie de 40 heures dévolues au TIP, accompagné par un enseignant.

5.1. Objectifs généraux

Selon le PEC MP 2012 et le PER-MP 2014, un dixième de l'enseignement menant à la maturité professionnelle est consacré au travail interdisciplinaire. Le "travail interdisciplinaire" englobe

- d'une part une approche pédagogique, un Travail Interdisciplinaire dans les Branches (TIB) de tous les domaines d'enseignement, domaines fondamental, spécifique et complémentaire; La part à consacrer à cette approche est de 104 heures dans la filière MP 1 S du CFPs
- d'autre part le Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet, le TIP, pour la réalisation duquel la personne en formation bénéficie de 40 heures dévolues.

Par le biais du "travail interdisciplinaire", les élèves acquièrent la capacité d'examiner ou de structurer un thème de manière autonome et de présenter les résultats de manière appropriée; elles élargissent et relativisent leurs connaissances et leurs aptitudes disciplinaires et sont capables de les appliquer dans un nouveau contexte. Par ailleurs, elles apprennent à penser de manière interdisciplinaire et à appréhender des systèmes, à rechercher des informations et à se documenter de manière scientifique tout autant qu'à travailler seules ou en équipe. Parallèlement à leur processus de travail, les personnes en formation s'exercent à la discussion et à la capacité à réfléchir de manière critique. L'engagement de toutes les branches de MP dans cette perspective garantit l'intégration des connaissances, de la démarche et des méthodes spécifiques à deux ou plusieurs branches. Au terme de la formation, les élèves de MP sont aptes à surmonter des tâches complexes et des travaux autonomes de niveau haute école spécialisée.

5.2. Objectifs spécifiques

Les compétences transdisciplinaires sont mises en pratique dans le cadre du travail interdisciplinaire conduit par les enseignants de MP1 S2 du CFPS, dans le cadre du travail interdisciplinaire dans les branches de tous les domaines d'enseignement (TIB). Elles sont également mises en pratique dans le travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP). Les compétences transdisciplinaires complètent les compétences spécifiques qui entrent en ligne de compte dans les contributions fournies par les élèves dans le cadre des TIB et des TIP et qui ne sont pas mentionnées ici. Elles sont vérifiées, sur la base de critères permettant leur observation et leur évaluation.

Travail interdisciplinaire 159/206

Dans le cadre du TIB et du TIP, les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les élèves:

- au niveau de l'approche méthodologique, la capacité à :
 - se familiariser avec un thème ;
 - formuler une problématique, une hypothèse ou esquisser la structure ;
 - appliquer ses connaissances et ses aptitudes disciplinaires pour traiter un sujet ;
 - utiliser ou développer une approche méthodologique appropriée pour l'évaluation et la structure
- au niveau de la planification et de l'organisation de projets :
 - Réfléchir de manière conceptuelle ;
 - esquisser un projet dans les grandes lignes ; structurer le travail selon un calendrier ;
 - travailler de manière autonome et persévérante ;
 - analyser de manière critique le processus de travail et en particulier la méthodologie appliquée
- au niveau de des compétences sociales :
 - Définir les responsabilités de chacun en cas de travail en équipe,
 - collaborer de manière professionnelle,
 - apporter ses points forts et gérer les oppositions et les conflits ;
 - collaborer de manière constructive avec les enseignants chargés du suivi, respecter les accords passés avec ceux-ci et leur demander de l'aide si nécessaire
- au niveau de la recherche d'informations :
 - Utiliser et évaluer diverses sources d'informations :
 - interroger des informateurs fiables ;
 - consigner le résultat des recherches dans le média approprié ;
 - citer les sources correctement
- au niveau de la capacité de penser axée sur la durabilité :
 - Evaluer de manière critique ses propres valeurs et son comportement ainsi que ceux des autres ;
 - composer avec l'incertitude caractéristique des situations non résolues ;
 - aborder concrètement les questions sociétales et écologiques ;
 - établir des scénarios prospectifs communs
- au niveau de des activités créatrices :
 - Faire preuve au quotidien d'aptitudes manuelles, de créativité et de talent artistique
- au niveau de de la communication et de la présentation :
 - Structurer les résultats et les consigner sous la forme appropriée ;
 - présenter et commenter devant un public les résultats et leur élaboration

Travail interdisciplinaire 160/206

5.3. Travail interdisciplinaire dans les branches (TIB)

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
TIB		14 + 26	14 + 50			

Organisation du TIB

Dans la filière MP S2 du CFP S, le TIB - Travail Interdisciplinaire dans les Branches – est axé sur des thèmes transdisciplinaires fixés par la direction et vise le développement progressif des compétences méthodologiques nécessaires à la réalisation du TIP. Les thèmes sont issus des domaines de formation de deux ou plusieurs branches, en relation avec les objectifs du PEc MP S2 et les disciplines impliquées dans les différents TIB. Les thèmes correspondent aux intérêts des élèves et sont en rapport avec leur domaine professionnel (OMPr, art.11). Les élèves réalisent leur TIB dans une large mesure de manière autonome dans le cadre de l'organisation mise en place par le CFP S :

o dans le cadre de séquences interdisciplinaires

Au cours des semestres 2 et 3 une journée et demie d'étude est planifiée autour d'un même thème partagé par toutes les disciplines. Tous les domaines d'enseignement sont concernés. Le thème est abordé dans le cadre des périodes d'enseignement hebdomadaires. Le choix du thème est validé par la direction. Il s'inscrit dans les objectifs du PER-MP.

Ces journées d'études préparent aux prestations réalisées en apprentissage auto-organisé.

o dans le cadre de l'apprentissage auto-organisé

Au cours des semestres 2 et 3, les élèves réalisent des prestations de manière largement autonome. Au minimum deux disciplines de domaines d'enseignement différents sont concernées. Les thèmes sont en lien avec le PEC MP et le PER-MP. Les critères d'évaluation des prestations élèves sont connus dès le début du travail.

Evaluation du TIB

Les enseignants du CFP S établissent une grille d'évaluation - critères et pondération de ces différents critères - pour la notation des TIB, validée par la direction.

Ces notes sont exclusives au TIB et ne font donc pas partie des moyennes des branches dans lesquelles les évaluations ont lieu.

Les notes obtenues pour chacune des prestations font l'objet d'une moyenne à la demi-note, comptant comme note semestrielle de TIB.

La moyenne des deux notes semestrielles de TIB (semestre 2 et semestre 3) sont inscrites dans le carnet scolaire aux semestres 3 et 4.

Ces notes semestrielles ne sont toutefois pas prises en compte pour la promotion semestrielle.

La moyenne des deux semestres, calculée à la demi, est prise en compte comme note école pour la MP.

Travail interdisciplinaire 161/206

5.4. Travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP)

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
TIP				20*	20*	

^{*}L'élève bénéficie de 40 heures dévolues au TIP, accompagné par un enseignant.

Organisation du TIP

Conformément à l'art. 11, al. 4, OMPr, les élèves dans la filière MPS du CFPS rédigent le travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP) en fin de formation MP, soit en 4^{ème} et 5^{ème} semestres.

Le TIP se présente sous la forme d'un travail écrit, présenté ensuite par oral.

Chaque année, les enseignants de MP proposent des thèmes interdisciplinaires, plus larges que ceux abordés dans le TIB, dans le cadre desquels les élèves choisissent la problématique de leur TIP. Le TIP se présente sous la forme d'un travail écrit.

La réalisation du TIP est suivie par un enseignant attitré. Cet accompagnement, conduit dans le cadre d'entretiens fixés entre l'enseignant et l'élève, permet le soutien individuel dans l'articulation de la problématique avec le thème général, dans la structuration du travail, l'utilisation et le choix des ressources, la planification du déroulement de la réalisation du TIP ainsi que de sa rédaction.

Le **guide méthodique du TIP** au CFPS, adapté du guide méthodique cantonal, est remis à chaque élève au terme du 3^{ème} semestre de sa formation. Le guide contient toutes les indications nécessaires à la réalisation du TIP, ainsi que les critères d'évaluation du travail.

Les élèves ont une dotation hebdomadaire en dernière année de formation d'une période pour réaliser de manière autonome leur travail écrit.

Evaluation

L'enseignant qui suit le TIP est chargé de l'évaluation du processus d'élaboration, de la prestation écrite et de la présentation orale. Un juré dont la tâche est définie par un cahier des charges cantonal participe à l'évaluation du TIP.

5.5. Evaluation finale du Travail interdisciplinaire de MP

Le certificat de maturité professionnelle comporte une note pour le "travail interdisciplinaire". La note est constituée

- de la moyenne de la note de branche : moyenne des deux semestres de TIB arrondie à la demi
- de la note obtenue au TIP, arrondie à la demi, qui représente la note d'examen MP du travail interdisciplinaire

La moyenne de travail interdisciplinaire de MP – 50 % note de branche et 50 % examen - est arrondie à la demi.

Travail interdisciplinaire 162/206

6. EXAMENS DE MATURITE PROFESSIONNELLE

Le PEC MP fixe la forme et la durée des examens finaux, ce qui permet de procéder à l'évaluation probante d'un certain nombre de domaines de formation et de compétences spécifiques des plans d'études cadres spécifiques aux branches. Les compétences transdisciplinaires sont également prises en compte pour autant qu'elles se prêtent à une observation univoque et à une évaluation à l'aune de critères prédéfinis.

6.1. Disciplines fondamentales

PREMIERE LANGUE N	ATIONALE : FRANÇAIS
Examen final MP écrit	Temps à disposition : 150 minutes
	L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant toutes les orientations MP1 et MP2.
	rédaction argumentative :
	■ introduction, développement, conclusion - 500 mots au minimum, ■ deux sujets communs au canton et deux sujets choisis par chacune des filières.
Examen final MP oral	Temps à disposition :
	 20 minutes de préparation 20 minutes d'examen
	analyse de textes littéraires
	 15 extraits analysés chez soi, sans préparation en classe, sur trois œuvres étudiées en classe pendant toute la durée de la formation, appartenant à des genres différents (roman, théâtre, poésie). La liste des extraits est distribuée aux élèves au début du 8^{ême} semestre. Ils passent leur examen avec, à leur disposition, leurs livres annotés.

MATHEMATIQUES	
Examen de MP écrit	La durée de l'examen est de 120 minutes.
	L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les orientations MPS de MP1 et MP2.
	Seuls un recueil de formules et une calculatrice sans CAS et sans fonctions graphique sont autorisés.

EXAMENS 163/206

ALLEMAND - ANGLAS	S
Examen final MP	Le contrôle continu en cours d'année est complété par un examen de maturité écrit et oral, anticipé en fin de semestre 4 pour l'allemand ou l'italien et en fin de formation pour l'anglais. Le contrôle continu en cours d'année est complété par un examen de maturité écrit et oral, anticipé en fin de semestre 4 pour l'allemand ou l'italien et en fin de formation pour l'anglais.
	L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant toutes les orientations MP1 et MP2 de niveau B1.
	 L'examen de MP atteste de la maîtrise des 4 compétences au niveau B1 du cadre européen de référence (CECR) selon les critères d'une commission cantonale d'évaluation.
	Les élèves qui obtiennent leur moyenne de MP à 4 reçoivent une attestation cantonale de niveau B1.
Examen MP écrit	La durée de l'examen est de 120 minutes.
	 L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les différentes orientations de MP. Il est élaboré sur la base d'un canevas de référence, attestant du niveau B1 de l'épreuve. L'examen écrit comprend :
	 Une compréhension écrite proposant 2 à 3 textes de genres différents d'une longueur maximale de 800 à 1000 mots au total. A chaque texte correspondent 1 ou 2 exercices spécifiques de type V/F, QCM ou associations
	- Une production écrite qui exige la rédaction de 2 textes de genre différent d'une longueur totale d'environ 300 mots de type récit, courrier, courriel
Examen MP oral	Une compréhension orale, comptabilisée pour l'examen oral se déroule pendant l'examen écrit et dure 20 minutes. Elle contient 2 à 3 enregistrements de textes de genres différents (monologue, dialogue) et de longueurs différentes.
	 La production orale dure de 15 à 20 minutes, elle comprend trois parties distinctes : Une interaction avec l'enseignant d'une durée maximale de 2 minutes par candidat, sous forme de questionnement informel Un monologue de 3 à 4 minutes conduit par chaque élève sur la base d'une image, d'un graphique, ou d'un autre support visuel, qu'il présente, décrit, explique et commente de manière personnelle. Une interaction entre deux élèves d'une durée de 5 minutes au cours de laquelle les élèves échangent des informations, donnent leur opinion, voire négocient, sur une situation commune qui leur est proposée (tirage au sort de la situation).

EXAMENS 164/206

6.2. Disciplines spécifiques

SCIENCES SOCIALE	SS S				
Examen de MP écrit	L'examen total a une durée totale de 150 minutes.				
	Il est scindé en trois parties, sociologie, psychologie, philosophie				
	La durée de la partie d'examen de sociologie est de 60 minutes.				
	La durée de la partie d'examen de psychologie est de 60 minutes.				
	La durée de la partie d'examen de philosophie est de 30 minutes.				
Evaluation	L'évaluation est proportionnelle à la durée de chaque partie d'examen.				
Examen de MP oral	L'examen est un tirage au sort d'un sujet soit de sociologie, soit de psychologie, soit dephilosophie.				
	L'examen est divisé en 20 minutes de préparation et 15 à 20 minutes de présentation.				

SCIENCES NATURE	SCIENCES NATURELLES		
Examen de MP écrit	 L'examen total a une durée totale de 120 minutes. Il est scindé en trois parties : biologie, chimie et physique. La durée de la partie d'examen de biologie est de 50 minutes. La durée de la partie d'examen de chimie est de 50 minutes. La durée de la partie d'examen de physique est de 20 minutes. 		
	Seuls un recueil de formules et une calculatrice sans CAS sont autorisés.		
Evaluation	L'évaluation est proportionnelle à la durée de chaque partie d'examen.		

EXAMENS 165/206

Examen de MP écrit L'examen total a une durée totale de 120 minutes Une calculatrice est autorisée Les documents autorisés sont : Constitution fédérale Code des obligations suisse Code civil suisse Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et faillite

EXAMENS 166/206

ANNEXE 1 : Liste des compétences transdisciplinaires

Ce chapitre présente la liste des catégories de compétences transdisciplinaires qui revêtent une importance particulière pour l'enseignement menant à la maturité professionnelle. Cette liste n'est pas exhaustive afin de permettre, si cela s'avère nécessaire, l'intégration d'autres domaines de compétences transdisciplinaires dans les plans d'études cadres spécifiques aux branches. (selon le PEC MP 2012, annexe 2)

Capacité de réflexion

La capacité de réflexion est également appelée « capacité métacognitive ».

- Auto-organisation de l'apprentissage (planification, contrôle et évaluation de sa propre démarche d'apprentissage)
- Autonomie et responsabilisation
- Capacité de réflexion et aptitude à gérer les critiques, également en lien avec ses propres valeurs et attitudes
- Approche critique
- Approche transversale (p. ex. dans le cadre du travail interdisciplinaire)
- Approche créative et capacité d'anticipation
- Gestion de l'incertitude dans des situations ouvertes
- Gestion de la complexité
- Aptitude à changer de perspective
- ...

Compétence sociale

- Entretien du réseau social
- Aptitude à travailler en équipe
- Attitude coresponsable par rapport aux autres
- Défense de son propre point de vue et de ses propres intérêts
- Prise et mise en œuvre en commun de mesures
- Développement de visions communes sur la manière d'aborder le futur
- Empathie vis-à-vis des prochains et de l'environnement
- Gestion de conflits et de l'irritation
- ...

ANNEXE 1 167/206

Compétence linguistique

Il s'agit de la compétence linguistique à encourager dans toutes les branches de l'enseignement menant à la maturité professionnelle et dans le travail interdisciplinaire.

- Expression écrite
- Capacité à structurer un texte
- Aptitude à argumenter
- Expression orale
- ...

Comportement en situation d'apprentissage et de travail

Certains termes utilisés dans d'autres concepts et présentant certaines analogies sont « vertus du travail » ou « attitudes ».

- Motivation
- Confiance en soi
- Poursuite ciblée des objectifs
- Fiabilité
- Rigueur
- Résistance au stress
- Persévérance
- Capacité à se concentrer
- ...

Capacité à s'intéresser

Attention et préférence pour certains domaines de formation, certaines branches et questions.

- Intérêt pour l'actualité quotidienne et les problèmes d'ordre politique
- Intérêt pour l'art ancien/contemporain et pour les activités créatrices
- Ouverture d'esprit et curiosité pour les questions scientifiques
- Intérêt pour les évènements et faits historiques
- Intérêt pour les réalités et évolutions sociales sur le plan local et global
- Intérêt pour les guestions des droits de l'homme et de justice sociale
- Intérêt pour le contexte économique et les interdépendances qui s'y rattachent
- Intérêt pour les questions en lien avec l'utilisation durable des ressources
- ...

ANNEXE 1 168/206

Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC)

- Réalisation de recherches et identification des informations significatives
- Evaluation et examen critique des sources d'information
- Utilisation correcte des sources sans faire de plagiats
- Mise en page de textes à l'aide de l'ordinateur
- Maîtrise de tableurs simples
- Utilisation d'une caméra vidéo
- ...

Capacités pratiques

- Aptitudes manuelles
- Créativité technique
- Capacité à organiser
- ...

D'autres compétences transdisciplinaires sont si nécessaire énumérées dans les plans d'études cadres spécifiques aux branches.

ANNEXE 1 169/206

ANNEXE 2 : Critères généraux pour l'évaluation du TIP

Le canton de Genève édicte une directive établissant les standards de l'élaboration, de l'évaluation et de la prise en compte des TIB et du TIP dans l'obtention du titre de Maturité Professionnelle. La directive est la référence pour l'ensemble des Centres de Formation Professionnelle et des orientations de MP.

Les critères généraux pour l'évaluation du TIP sont repris de l'annexe 3 du PEC MP 2012. Ils servent de guide pour fixer les critères d'évaluation en fonction de la filière de formation et du thème.

Productions créatives et productions techniques

Les critères d'évaluation se rapportent aux productions créatives comprenant un commentaire écrit. Pour les productions techniques, les indications sont données entre crochets.

A. Processus d'élaboration

- La personne en formation travaille de manière autonome dans la mesure du possible.
- Les étapes intermédiaires, telles que p. ex. les avant-projets [les phases de production], sont documentées de manière compréhensible.
- Les ressources (p. ex. le matériel et les infrastructures) sont utilisées à bon escient.
- Le processus d'élaboration est structuré selon un calendrier.
- Les obstacles et les difficultés sont abordés avec détermination.
- Les accords passés avec les enseignants assurant le suivi du travail sont respectés.
- En cas de travail en équipe :
 - Le travail est organisé de façon appropriée.
 - Les problèmes et les conflits survenant lors de la collaboration sont abordés à l'amiable.

B. Produit

1) Contenu

- Le travail est fondé sur un concept créatif bien défini [plan de construction clair].
- Le lien avec le domaine d'activité professionnel apparaît distinctement.
- Le lien entre le concept créatif [plan de construction] et le produit apparaît clairement.
- Les idées, les avant-projets et les composantes permettent de créer une unité.
- Le caractère interdisciplinaire du travail (p. ex. la référence à au moins deux branches, l'élargissement des compétences spécifiques dans un nouveau contexte, la réflexion interdisciplinaire) apparaît dans le thème et la méthode.

ANNEXE 2 171/206

2) Forme

- Les outils de conception [les composantes de la construction] sont adaptés au concept créatif [plan de construction].
- La qualité technique du produit est convaincante.

3) Commentaire écrit

- La partie personnelle du travail est exposée.
- La personne en formation analyse des aspects essentiels du travail.
- Le commentaire est clairement structuré.
- Le commentaire est rédigé dans une langue correcte et compréhensible.
- Les sources et les citations sont complètes et correctes.

C. Présentation

- La présentation est structurée de manière pertinente.
- Elle offre un aperçu représentatif des aspects importants du travail.
- Les connaissances et les expériences personnelles sont exposées de façon convaincante.
- L'expression orale est correcte et stimulante.
- La présentation est effectuée avec aisance et assurance.
- Les médias et les moyens techniques sont utilisés à bon escient et avec aisance.
- La personne en formation répond de manière compétente aux questions posées pendant la présentation.
- En cas de présentation [démonstration] :
 - La présentation [démonstration] est soigneusement préparée et étudiée.
 - La présentation [démonstration] est concentrée sur les points essentiels.
 - Le temps imparti est respecté.

Annexe 2 172/206

ANNEXE 3 : Descripteurs B1, selon le CECR

Compréhension de l'écrit

- Peut lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension.
- Peut comprendre la description d'événements, de sentiments et de souhaits suffisamment bien pour entretenir une correspondance régulière avec un correspondant ami.
- Peut reconnaître les points significatifs d'un article de journal direct et non complexe sur un sujet familier.
- Peut trouver et comprendre l'information pertinente dans des écrits quotidiens tels que lettres, prospectus et courts documents officiels.
- Peut identifier les principales conclusions d'un texte argumentatif clairement articulé.
- Peut reconnaître le schéma argumentatif suivi pour la présentation d'un problème sans en comprendre nécessairement le détail.
- Peut parcourir un texte assez long pour y localiser une information cherchée et peut réunir des informations provenant de différentes parties du texte ou de textes différents afin d'accomplir une tâche spécifique.

Expression écrite:

- Dans le format du courrier, l'élève peut réagir à un message ou à un courrier bref. Il doit maîtriser la mise en forme d'un courrier (in)formel (salutations, date, signature).
- Peut écrire des textes articulés simplement sur une gamme de sujets variés dans son domaine en liant une série d'éléments discrets en une séquence linéaire.
- Peut écrire des descriptions détaillées simples et directes sur une gamme étendue de sujets familiers dans le cadre de son domaine d'intérêt.
- Peut faire le compte rendu d'expériences en décrivant ses sentiments et ses réactions dans un texte simple et articulé.
- Peut écrire la description d'un événement, un voyage récent, réel ou imaginé.
- Peut raconter une histoire.
- Peut écrire des notes et lettres personnelles pour demander ou transmettre des informations d'intérêt immédiat et faire comprendre les points qu'il/elle considère importants.
- Peut écrire des lettres personnelles décrivant en détail expériences, sentiments et événements.
- Peut apporter de l'information sur des sujets abstraits et concrets, contrôler l'information, poser des questions sur un problème ou l'exposer assez précisément.
- Peut écrire une lettre personnelle pour donner des nouvelles ou exprimer sa pensée sur un sujet abstrait ou culturel, tel un film ou de la musique.

Annexe 3 173/206

Compréhension de l'oral:

- Peut comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers rencontrés régulièrement au travail, à l'école, pendant les loisirs, y compris des récits courts.
- Peut comprendre les points principaux des bulletins d'information radiophoniques et de documents enregistrés simples, sur un sujet familier, si le débit est assez lent et la langue relativement articulée.
- Peut comprendre une information factuelle directe sur des sujets de la vie quotidienne ou relatifs au travail en reconnaissant les messages généraux et les points de détail, à condition que l'articulation soit claire et l'accent courant.
- Peut comprendre l'information contenue dans la plupart des documents enregistrés ou radiodiffusés, dont le sujet est d'intérêt personnel et la langue standard clairement articulée.
- Peut suivre une conférence ou un exposé dans son propre domaine à condition que le sujet soit familier et la présentation directe, simple et clairement structurée.
- Peut suivre le plan général d'exposés courts sur des sujets familiers à condition que la langue en soit standard et clairement articulée.

Production orale

- Peut assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.
- Peut faire une description directe et simple de sujets familiers variés dans le cadre de son domaine d'intérêt.
- Peut donner brièvement raisons et explications relatives à des opinions, projets et actions.
- Peut aborder sans préparation une conversation sur un sujet familier, exprimer des opinions personnelles et échanger de l'information sur des sujets familiers [et] d'intérêt personnel.
- Peut [lors d'une discussion informelle] faire comprendre ses opinions et réactions par rapport aux solutions possibles ou à la suite à donner, en donnant brièvement des raisons. Peut inviter les autres à donner leur point de vue sur la façon de faire.
- Possède suffisamment des moyens linguistiques pour s'en sortir avec quelques hésitations et quelques périphrase sur quelques sujets, mais le vocabulaire limité conduit à des répétitions et même parfois à des difficultés de formulation.
- Peut se servir avec une correction suffisante d'un répertoire de tournures et expressions fréquemment utilisées et associées à des situations plutôt prévisibles.
- La prononciation est clairement intelligible même si un accent étranger est quelquefois perceptible et si des erreurs de prononciation proviennent occasionnellement.
- Peut s'exprimer et répondre à un large éventail de fonctions langagières en utilisant leurs expressions les plus courantes dans un registre neutre. Est conscient des règles de politesse importantes et se conduit de manière appropriée.
- Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en un discours qui s'enchaîne.
- Peut lancer, poursuivre et clore une conversation simple en face à face sur des sujets familiers ou personnels.
- Peut discourir de manière compréhensible même si les pauses pour chercher ses mots et ses phrases et pour faire ses corrections sont très évidentes, particulièrement dans les séquences plus longues de production libre.

Annexe 3 174/206

ANNEXE 4 : Evaluations et barème "fédéral"

• Le Règlement de l'enseignement secondaire II et tertiaire B (REST, C 1 10.31) stipule que :

Art. 27 Evaluation

- Les élèves sont évalués notamment par des travaux effectués en classe, des interrogations écrites ou orales, des travaux personnels ou de groupe.
- ² La valeur des travaux des élèves est exprimée selon l'échelle suivante :

6 = excellent 5 = bon 4 = suffisant 3 = faible, insuffisant 2 = très faible 1 = nul ou annulé

Les notes égales ou supérieures à 4,0 sont suffisantes et celles inférieures à 4,0 sont insuffisantes. La note 1 est attribuée au travail non rendu, rendu en dehors des délais, non exécuté ou annulé sauf exception pour motif reconnu valable par la direction de l'établissement. Demeurent en outre réservées les situations visées à l'article 43.

La fraction ½ peut être employée à partir de 1,5.

⁵ L'appréciation d'un travail tient compte des éléments positifs.

A la fin de chaque période d'évaluation, un bulletin renseigne les parents des élèves mineurs ou les élèves majeurs sur les résultats obtenus. Ce bulletin doit être signé par le maître de classe ou le responsable de groupe et visé par les parents des élèves mineurs, par les élèves majeurs et, le cas échéant, l'employeur.

Les établissements peuvent décerner un certificat aux élèves qui en remplissent les conditions déterminées par les règlements ad hoc propres à chaque filière.

Art. 28 Fraude et plagiat

- Toute fraude ou tentative de fraude, tout plagiat ou toute tentative de plagiat entraîne l'annulation du travail au cours duquel il a lieu (note 1) et, le cas échéant, une intervention pédagogique et/ou une sanction disciplinaire.
- ² Sont notamment considérées comme de la fraude la violation des consignes ou encore la détention d'un matériel ou d'un objet non autorisé.
- Est considéré comme un plagiat le fait d'utiliser en son nom tout travail élaboré par un tiers, tel qu'un texte ou une œuvre visuelle ou sonore, sans en signaler la source.
- ⁴ Toute fraude ou tentative de fraude, tout plagiat ou toute tentative de plagiat dans le cadre de la procédure de qualification peut entraîner l'échec au titre.

Art. 43 Absences non excusées

- Toute absence pour laquelle aucune demande d'excuse n'a été remise dans le délai prescrit par la direction de l'établissement ou dont le motif n'a pas été reconnu valable est considérée comme une absence non excusée.
- L'absence non excusée à un examen ou à une évaluation annoncée entraîne la note de 1.
- Le Règlement relatif à la maturité professionnelle (RMatuPro, C 1 10.74) stipule que :

ANNEXE 4 175/206

Art. 18 Appréciation du travail

- L'élève reçoit à la fin de chaque semestre un bulletin de notes où les prestations dans chacune des branches enseignées font l'objet d'une appréciation chiffrée en notes entières ou en demi-notes.
- La meilleure note est 6,0 la plus mauvaise est 1,0. Les notes inférieures à 4,0 sanctionnent des prestations insuffisantes. Les notes semestrielles, d'examens et de branches sont indiquées en notes entières ou en demi-notes. Seule la note globale est indiquée à la décimale.
- ³ L'appréciation du travail interdisciplinaire constitue une note distincte de maturité professionnelle qui se compose à parts égales de la note du travail interdisciplinaire centré sur un projet et de la note d'école, indiquée à la demi-note.
- ⁴ La note d'école correspond à la moyenne des notes de l'ensemble des semestres obtenues dans la branche concernée, arrondie à la deminote.
- ⁵ La note d'examen correspond le cas échéant à la moyenne, arrondie à la demi-note, des examens écrit et/ou oral et/ou pratique.
- ⁶ La note de branche correspond à la moyenne, arrondie à la demi-note, de la note d'école et de la note d'examen.
- ⁷ La note globale correspond à la moyenne, à la décimale, de toutes les notes prises en compte pour la maturité professionnelle.
- Le Barème "fédéral" est un barème linéaire variant de 1 à 6 et arrondi à la demi-note.

Il se détermine de la manière suivante :

$$Note = \frac{Nombre de points obtenu par l'élève \times 5}{Nombre de points total de l'évaluation} + 1$$

Cela implique qu'un élève qui satisfait à :

```
moins de 14 % des exigences obtient la note 1,5 entre 15 et 24 % des exigences obtient la note 2,0 entre 25 et 44 % des exigences obtient la note 2,5 entre 35 et 44 % des exigences obtient la note 3,0 entre 45 et 54 % des exigences obtient la note 3,5 entre 65 et 64 % des exigences obtient la note 4,0 entre 65 et 74 % des exigences obtient la note 4,5 entre 75 et 84 % des exigences obtient la note 5,0 entre 85 et 94 % des exigences obtient la note 5,5 plus de 95 % des exigences obtient la note 6,0
```

Annexe 4 176/206

ANNEXE 5 : Description des niveaux taxonomiques selon B. Bloom

Les indications relatives aux niveaux taxonomiques permettent de déterminer le niveau d'exigences relatif à chaque objectif de formation. Selon la taxonomie de Bloom, on distingue six niveaux de compétence (C1 à C6), qui se définissent comme suit :

Niveaux	Description	Verbes opérationnels
C1: Savoir/Connaître	Etre capable de se remémorer des données ou des faits	Répéter, définir, énumérer, nommer, identifier
C2 : Comprendre	Etre capable de saisir le sens littéral d'une communication Décrire, reformuler, traduire, interpréter, expliquer	
C3 : Appliquer	Etre capable d'utiliser décidées, des principes, des théories dans des situations concrètes Utiliser, employer, développer, résoudre, appliquer	
C4 : Analyser	Etre capable de décomposer un tout en ses parties et d'étudier les rapports que ces parties ont entre elles	
C5 : Synthétiser	Etre capable de fusionner les parties d'un tout Composer, planifier, formuler, produire, réaliser	
C6 : Évaluer	Etre capable de juger de la valeur d'une idée, d'une méthode, d'une technique, etc. à l'aide de critères appropriés Juger, estimer, évaluer	

BLOOM, ENGLEHART, FURST, HILL, KRATHWOHL, Taxonomie du domaine cognitif de Bloom, 1956, Lasnier 2001, tableau 3.1

ANNEXE 5 177/206

ANNEXE 6 : Reconnaissance des certificats internationaux de langues

RECONNAISSANCE DES CERTIFICATS INTERNATIONAUX DE LANGUES			
D-DGESII-SEC-01		Activités/Processus : Certification	
Entrée en vigueur : 1 ^{er} février 2018		Version 5 du 18 janvier 2018	
		Remplace la version 4 du 01.11.2011	
Date d'approbation du SG/DG :	14.03.2018	Date de validation de la DCI : 09.03.2018	
Responsable de la directive:	Service Enseignement, Evaluation et Certifications (SEC), DGES II		

I. Cadre

1. Objectif(s)

Définir les modalités de prise en compte des certifications internationales obtenues en langues secondes dans le cadre des maturités professionnelles et des CFC de commerce

2. Champ d'application

Toutes les maturités professionnelles et les formations commerciales initiales

3. Personnes de référence

David de Vito, directeur du Service Enseignement, Evaluation et Certifications (SEC), DGESII

4. Documents de référence

Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'employée de commerce/ employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 26 septembre 2011 (état le 1er mai 2017) (ORFO 2012) 412.101.221.73;

Diplômes de langue étrangère reconnus dans le cadre des procédures de qualification de la maturité professionnelle et de la formation commerciale initiale – SEFRI – 1er mai 2017

Recommandation No 11 - Thème Diplômes de langue étrangère reconnus dans le cadre de la maturité professionnelle et de la formation commerciale initiale CFC - Commission Formation professionnelle initiale (CFPI) – CSFP - 24 mai 2017

Règlement relatif à la maturité professionnelle (RMatuPro) C 1 10.74, du 29 juin 2016;

Ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) 412.103.1, art. 23 du 24 juin 2009 (état le 23 août 2016);

Plans d'Etude cantonal Employé de commerce, PEc CFCiB – 2016, PEc CFCiE – 2016, PEc CPB – 2016, PEc CPE - 2016

Plan d'études cadre pour la maturité professionnelle (PEC MP 2012) du 18 décembre 2012, SEFRI

Plan d'Etudes Romand de Maturité Professionnelle (PER-MP, 18 septembre 2014), validé par la Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique (CIIP)

Plans d'Etude cantonal de Maturité Professionnelle, PEc MP - juin 2015

ANNEXE 6 179/206

II. Directive détaillée

1. Principes

Langues et niveaux de maîtrise

Les personnes en formation professionnelle/apprenti-e-s porteurs-euses d'un certificat international ou d'une attestation cantonale dont le niveau est en relation avec le cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) peuvent bénéficier d'une dispense dans le domaine des langues (allemand, italien, anglais).

Les dispenses peuvent s'appliquer pour les formations de maturité professionnelle (MP) orientations économie et services, type économie (ESe) et type services (ESs), arts visuels et arts appliqués (Arts), nature, paysage et alimentation (NPA), technique, architecture et sciences de la vie (TASV), santé et social (S2), ainsi que les CFC d'employé-e de commerce, par analogie tous les autres CFC. Les certificats reconnus par les instances fédérales figurent dans **l'annexe 1**.

Les dispenses peuvent s'appliquer pour l'enseignement et pour l'examen final de CFC ET de MP.

1.1. Principes généraux

- a. Genève entre en matière pour prendre considération les certificats internationaux de langue. Ceux-ci peuvent remplacer intégralement l'examen final pour autant qu'ils soient reconnus en vertu de l'art. 23 de l'ordonnance du 24 juin 2009 sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) et de l'art. 21, al. 4, de l'ordonnance du 26 septembre 2011 du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) sur la formation professionnelle initiale Employée de commerce/Employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC).
- **b.** Un certificat peut être reconnu s'il correspond à l'atteinte du niveau B1 ou B2 du Cadre européen commun de référence (CECR) et qu'il couvre les objectifs évaluateurs prescrits conformément au plan de formation.
- **c.** Les certificats de langue reconnus par le SEFRI pour la maturité professionnelle sont également reconnus pour le CFC.
- **d.** Le SEFRI établit une liste des diplômes de langue étrangère reconnus dans le cadre des procédures de qualification de la maturité professionnelle et de la formation commerciale initiale et une échelle de conversion conformément aux réglementations actuelles concernant l'intégration de diplômes internationaux de langues aux examens de maturité professionnelle.

ANNEXE 6 180/206

- e. Pour les certificats d'un niveau supérieur reconnus par le SEFRI pour la maturité professionnelle, les principes ci-après sont applicables pour le CFC :
 - Pour un certificat d'un niveau directement supérieur (p.e. B2 au lieu de B1) conformément au CECR et qui est reconnu par le SEFRI, la note d'examen se compose comme suit : note selon l'échelle de conversion + 1 point (à condition que le candidat ait réussi l'examen du certificat de langue)
 - Si la personne en formation réussit l'examen d'un certificat reconnu par le SEFRI classé deux niveaux plus haut ou plus (au moins C1 au lieu de B1), elle obtient la note 6.
 - Indépendamment de la réussite à cet examen, la personne en formation peut également se soumettre à la procédure de qualification régulière. La note de l'examen centralisé constitue alors la note d'examen.
- f. Quiconque présente un certificat de langue reconnu au début de la formation professionnelle initiale peut être dispensé de la note de branche. Dans ce cas, le bulletin ne contiendra pas de note pour cette branche. Si un certificat de langue reconnu est présenté au cours de la formation, toutes les notes d'expérience doivent être prises en compte. Dans ce cas, la note d'examen résulte de la conversion des points obtenus dans le certificat de langue.
- g. Dans des cas spéciaux conformément à l'art. 24 de l'ordonnance sur la formation, le certificat de langue peut remplacer l'examen dans ce domaine de qualification si ce certificat est présenté jusqu'au 30 avril de l'année où a lieu la procédure de qualification.
- h. A l'exception des cas spéciaux mentionnés à l'art. 24 de l'ordonnance sur la formation, seuls sont pris en compte des certificats de langue qui ne datent pas de plus de 3 ans au début de l'apprentissage ou de la formation.

2. Dispense des cours et de l'examen final de Certificat Fédéral de Capacité

Pour être dispensé des cours de langue et de l'examen de langue, la personne en formation doit avoir obtenu avant l'entrée en formation un titre reconnu dans la langue concernée de niveau suivant :

Formations	Niveau du certificat
CFC d'employé-e de commerce, profils B et E	niveau B1 ou supérieur

La demande de dispense doit être déposée en début de formation auprès de la direction de l'école.

Pour les apprentis ou élèves en formation duale, la direction de l'école transmet la demande et son préavis à l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (ci-après OFPC) pour validation. L'OFPC retourne à l'école et à l'élève une dispense formelle.

Pour les apprentis ou élèves en formation plein temps, la direction de l'école transmet la demande et son préavis à la DGES II, service ELEEV, pour validation, qui retourne à l'école et à l'élève une dispense formelle.

Une fois accordée, la dispense est définitive et l'élève ne peut plus choisir de se présenter à l'examen final.

Annexe 6 181/206

3. Dispense des cours et de l'examen final de Maturité Professionnelle

Pour être dispensé des cours de langue et de l'examen de langue, la personne en formation doit avoir obtenu avant l'entrée en formation un titre reconnu dans la langue concernée de niveau suivant :

Formations	Niveau du certificat
MP ESe - Economie et services, type économie	niveau B2 ou supérieur
MP ESs - Economie et services, type services	niveau B1 ou supérieur
MP Arts - Arts visuels et arts appliqués	niveau B1 ou supérieur
MP NPA - Nature, paysage et alimentation	niveau B1 ou supérieur
MP TASV - Technique, architecture et science de la vie	niveau B1 ou supérieur
MP S2 - Santé et social	niveau B1 ou supérieur

Selon l'art. 23 de l'ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale du 24 juin 2009 OMPr, 412.103.1), le SEFRI peut reconnaître des diplômes de langues étrangères. Dans ce cas, le diplôme remplace tout ou partie de l'examen final dans la branche correspondante.

3.1. Diplôme de langue reconnu par le SEFRI acquis avant le début des cours de la MP

Si un-e apprenti-e dispose d'un diplôme de langue reconnu par le SEFRI avant le début des cours de la MP, soit :

- a. Il-elle dispose ainsi des connaissances et des aptitudes requises dans une branche donnée en vertu de l'art. 15 de l'OMPr, il-elle peut être dispensé-e de l'enseignement correspondant par l'école ainsi que des examens finaux correspondants par l'autorité cantonale. La mention «dispensé» est inscrite dans le bulletin semestriel et celle d'«acquis» est inscrite sur le certificat de maturité professionnelle.
- b. Il-elle choisit de suivre le cours de langue étrangère et a la possibilité de faire convertir les résultats de l'examen de langue étrangère réussi selon l'**annexe 2**. Le diplôme externe de langue est intégré à la note de branche des examens de maturité professionnelle.

La note d'école est la moyenne de toutes les notes semestrielles dans la branche concernée arrondie à une note entière ou à une demi-note. Les résultats des examens du diplôme externe de langue et la note d'école sont combinés à valeur égale pour donner la note de branche. Le diplôme externe de langue étrangère obtenu est mentionné sous forme d'annotation dans le certificat de maturité professionnelle.

Les domaines de formation et les compétences qui ne font pas partie du contenu des diplômes externes de langues étrangères et qui n'ont donc pas été évalués doivent être traités dans le cadre de l'enseignement. Ils sont pris en compte dans la note d'école.

Les écoles de maturité professionnelle proposant des filières de formation reconnues qui remplacent les examens finaux par des examens de diplômes doivent prévoir un examen à l'interne quand l'examen ne peut être passé pour cause de maladie, d'accident, etc.

ANNEXE 6 182/206

La demande de dispense doit être déposée en début de formation auprès de la direction de l'école. La direction de l'école transmet la demande et son préavis à la DGES II, service ELEEV, pour validation, qui retourne à l'école et à l'élève une dispense formelle.

Une fois accordée, la dispense est définitive et l'élève ne peut plus choisir de se présenter à l'examen final.

3.2. Diplôme de langue reconnu par le SEFRI passé pendant la formation MP

Si un-e apprenti-e passe un diplôme de langue reconnu par le SEFRI pendant la formation MP, le diplôme externe de langue est intégré à la note de branche des examens de maturité professionnelle, Les résultats des examens du diplôme externe de langue et la note d'école sont combinés pour donner la note de branche.

Il s'agit de convertir les résultats obtenus lors des examens du diplôme externe de langue selon l'**annexe n°2**. Le diplôme externe de langue est intégré à la note de branche des examens de maturité professionnelle.

La note d'école est la moyenne de toutes les notes semestrielles dans la branche concernée arrondie à une note entière ou à une demi-note.

Les résultats des examens du diplôme externe de langue et la note d'école sont combinés à valeur égale pour donner la note de branche.

Le diplôme externe de langue étrangère obtenu est mentionné sous forme d'annotation dans le certificat de maturité professionnelle.

3.3. Diplômes de langue reconnus

Les titres reconnus, décrits dans l'annexe 1 sont pris en compte pour l'obtention d'une équivalence et de la possibilité de se faire dispenser des cours et/ou de l'examen final de la branche correspondante. Une échelle de conversion est donnée pour chaque titre.

4. Calculateur

Un calculateur de diplôme permettant de convertir les diplômes de langue étrangère en une note est disponible sous :

http://www.berufsfachschulen-schweiz.ch/default.aspx?inst=68&pane=10&mod=blog&iist=0&lang=fr

5. Demande de dispense

La demande écrite de dispense doit être déposée au plus tard fin janvier auprès de la direction de l'école.

Pour les élèves plein-temps, la direction de l'école transmet la demande et son préavis à la DGES II, service ELEEV, pour validation, qui retourne à l'école et à l'élève une dispense formelle.

Pour les apprentis ou élèves en formation duale, la direction de l'école transmet la demande et son préavis à l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (ci-après OFPC) pour validation. L'OFPC retourne à l'école et à l'élève une dispense formelle.

6. Dispense

Quelle que soit la dispense accordée à la détentrice ou au détenteur d'un examen international de langue, la décision a un caractère définitif et irrévocable.

7. Changement de filière

Dans le cas de changement de filière, les reconnaissances et dispenses restent valables.

Annexe 6 183/206

8. Prise en compte des notes

Les notes des certificats internationaux, converties selon les échelles de référence, sont reprises dans le calcul de la note finale, en lieu et place de la note d'examen final.

Pour les certificats de niveau B2, C1 ou C2, reconnus par le SEFRI, les principes ci-après sont applicables :

- Pour un certificat d'un seul niveau supérieur conformément au CECR et qui est reconnu par le SEFRI, la note d'examen se compose comme suit : Note selon l'échelle de conversion + 1 point (à condition que le candidat ait réussi l'examen du certificat de langue)
- Pour un certificat de deux niveaux supérieurs conformément au CECR et qui est reconnu par le SEFRI, la note d'examen est 6.

9. Financement

Les frais d'inscription aux examens internationaux sont à la charge des candidates ou candidats. Selon les conditions définies par la DGES II et pour autant que l'examen soit réussi, les frais d'inscription sont pris en charge à raison de 50 %.

10. Recours

Aucun recours n'est possible sur un résultat obtenu sur un examen ou évaluation externe.

Entrée en vigueur : août 2018

ANNEXE 6 184/206

Tableau des diplômes reconnus et dénomination des titres

· ALLEMAND

	Niveau CECR	Certificat - dénomination	Echelle de conversion	
	B1	Goethe B1 - Goethe Zertifikat B1	Goethe-Institut, München	3
AND	B2	Goethe B2 - Goethe Zertifikat B2	Goethe-Institut, München	3
EM,	B2	ZDfB B2 - Zertifikat Deutsch für den Beruf	Goethe-Institut, München	3
ALL	C1	Goethe C1 - Goethe Zertifikat C1	Goethe-Institut, München	3
	C1	TELC C1 - The European Language Certificates		11
	C2	Goethe C2 - Goethe Zertifikat C2	Goethe-Institut, München	3

ITALIEN

	Niveau CECR	Certificat - dénomina	Echelle de conversion	
	B1	DILI B1 - Diploma Intermedio B1	Lingua Italiana «Firenze»	3
	B1	DILC B1 - Diploma Intermedio Commerciale	Lingua Italiana «Firenze»	3
	B1	CELI 2 - Certificato di Conoscenza della Lingua Itali	ana	9
	B1	CIC B1 - Certificazione dell'italiano commerciale		10
	B1	PLIDA B1 - Progetto Lingua Italiana Dante Alighieri	8	
EN	B2	DILI B2 - Diploma Intermedio B2 Lin	3	
ITALIEN	B2	CELI 3 - Certificato di Conoscenza della Lingua Ital	iana	10
_	B2	PLIDA B2 - Progetto Lingua Italiana Dante Alighieri		8
	C1	DALI C1 - Diploma Avanzato C1	Lingua Italiana «Firenze»	3
	C1	DALC C1 - Diploma Avanzato Commerciale	Lingua Italiana «Firenze»	3
	C1	CELI 4 - Certificato di Conoscenza della Lingua Italiana		10
	C1	PLIDA C1 - Progetto Lingua Italiana Dante Alighieri		8
	C2	DALI C2 - Diploma Avanzato C2 Lingua Italiana «Firenze»		3
	C2	PLIDA C2 - Progetto Lingua Italiana Dante Alighieri		8

ANNEXE 6 185/206

ANNEXE 6 186/206

ANGLAIS

	Niveau CECR	Certificat - dénomination du diplôme et prestataire		
	B1	PET (B1) - Preliminary English Test	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	4
SIN	B1	BEC-P (B1) - Business English Certificate Preliminary	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	4
₽TD	B2	FCE (B2) - First Certificate in Englis	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	5
AN	B2	BEC-V (B2) - Business English Certificate Vantage	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	5
	C1	CAE (C1) - Certificate in Advanced English	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	6
	C1	BEC H (C1) - Business English Certificate Higher	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	6
	C2	CPE (C2) Certificate in Proficiency English	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	7

ANNEXE 6 187/206

Echelles de conversion

Echelle 3: Goethe B1 - Goethe B2 - Goethe C1 - Goethe C2 - ZDfB B2 - DILI B1 - DILI B2 - DALI C1 - DALI C2 - DILC B1 - DALC C1

Points	Note	Points	Note
90 - 100	6.0	50 - 59	3.5
83 - 89	5.5	40 - 49	3.0
75 - 82	5.0	30 - 39	2.5
68 - 74	4.5	20 - 29	2.0
60 - 67	4.0	10 - 19	1.5
		0 - 9	1.0

Echelle 4: PET (B1) - BEC-P (B1)

Points	Note	Points	Note
160 - 170	6.0	134 - 139	3.5
155 - 159	5.5	128 - 133	3.0
150 - 154	5.0	121 - 127	2.5
145 - 149	4.5	115 - 120	2.0
140 - 144	4.0	109 - 114	1.5
		102 - 108	1.0

Echelle 5 : FCE (B2) – BEC-V (B2)

Points	Note	Points	Note
180 - 190	6.0	154 - 159	3.5
175 - 179	5.5	148 - 153	3.0
170 - 174	5.0	141 - 147	2.5
165 - 169	4.5	135 - 140	2.0
160 - 164	4.0	129 - 134	1.5
		122 - 128	1.0

Echelle 6: CAE (C1) - BEC-H (C1)

Points	Note	Points	Note
200 - 210	6.0	174 - 179	3.5
195 – 199	5.5	168 - 173	3.0
190 - 194	5.0	161 - 167	2.5
185 - 189	4.5	155 - 160	2.0
180 - 184	4.0	149 - 154	1.5
		142 - 148	1.0

Echelle 7: CPE (C2)

Points	Note	Points	Note
220 - 230	6.0	194 - 199	3.5
215 – 219	5.5	188 - 193	3.0
210 - 214	5.0	181 - 187	2.5
205 - 209	4.5	175 - 180	2.0
200 - 204	4.0	169 - 174	1.5
		162 - 168	1.0

Echelle 8: PLIDA B1 - PLIDA B2 - PLIDA C1 - PLIDA C2

Points	Note	Points	Note
108 - 120	6.0	60 - 71	3.5
99 - 107	5.5	48 - 59	3.0
90 - 98	5.0	36 - 47	2.5
81 - 89	4.5	24 - 35	2.0
72 - 80	4.0	12 - 23	1.5
		0 - 11	1.0

ANNEXE 6 188/206

Echelle 9: CELI 2

Points	Note	Points	Note
144 – 160	6.0	79 – 93	3.5
132 – 143	5.5	63 – 78	3.0
119 – 131	5.0	47 – 62	2.5
107 – 118	4.5	32 – 46	2.0
94 – 106	4.0	16 - 31	1.5
		0 - 15	1.0

Echelle 10: CELI 3 - CELI 4 - CIC B1

Points	Note	Points	Note
180 - 200	6.0	98 - 116	3.5
165 - 179	5.5	78 - 97	3.0
149 – 164	5.0	59 - 77	2.5
133 – 148	4.5	39 - 58	2.0
117 - 132	4.0	20 - 38	1.5
		0 - 19	1.0

Echelle 11: TELC C1

Points	Note	Points	Note
297 - 330	297 - 330 6.0		3.5
273 – 296	5.5	132 - 164	3.0
248 - 272	5.0	99 - 131	2.5
223 - 247	4.5	66 - 98	2.0
198 - 122	4.0	33 - 65	1.5
		0 - 32	1.0

ANNEXE 6 189/206

ANNEXE 7 : Travail Interdisciplinaire en MP

TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE EN MATURITE PROFESSIONNELLE			
D-DGESII-SEC-04		Activités/Processus : Evaluation	
Entrée en vigueur : août 2018		Version 2 du 25 janvier 2018 Remplace la version 1 du 21.09.2016	
Date d'approbation du SG/DG : 16	6.03.2018	Date de validation de la DCI : 09.03.2018	
Responsable de la directive: Se	ervice Enseignement, Evaluation et	Certifications (SEC), DGES II	

I. Cadre

1. Objectif(s)

Préciser le cadre réglementaire du travail interdisciplinaire (TID) en filières Maturité Professionnelle (MP) commun à l'ensemble des Centres de Formation Professionnelle (CFP)

2. Champ d'application

Ensemble des centres de formation professionnelle (CFP) de l'enseignement secondaire II

3. Personnes de référence

- David de Vito, directeur du Service Enseignement, Evaluation et Certifications (SEC), DGESII
- Président-e de la conférence de coordination des Centres de formation professionnelle
- Président-e de la conférence de coordination du Centre de formation professionnelle du commerce

4. Documents de référence

- Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr), du 1^{er} janvier 2018 (RS 412.10);
- Ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr), du 1er janvier 2015 (RS 412.101);
- Ordonnance sur la Maturité Professionnelle fédérale (OMPr), du 23 août 2016, art.12 (RS 412.103.1);
- Plan d'Etudes Cadre fédéral pour la maturité professionnelle (PEC MP 2012), du 18 décembre 2012, SEFRI, ch. 9.1.5,
- Plan d'Etude Romand de maturité professionnelle (PER MP), du 18 septembre 2014, CIIP;
- Plans d'Etudes cantonaux pour les différentes filières de maturité professionnelle (PEc MP 2015), janvier 2015.

Annexe 7 191/206

Nota Bene : Dans le but de simplifier la lecture de cette directive, les termes qui se rapportent à des personnes exerçant des charges, mandats ou fonctions (directeurs, chefs de services, collaborateurs...) s'appliquent indifféremment aux hommes et aux femmes.

II. Directive détaillée

1. PRINCIPES

- 1.1. En filière de Maturité Professionnelle, le Travail InterDisciplinaire (TID) désigne l'ensemble des activités et prestations consacrées à l'interdisciplinarité conformément aux exigences de l'art. 11 de l'OMPr et du PEC MP 2012.
- 1.2. Le TID inclut d'une part un Travail Interdisciplinaire dans les Branches de tous les domaines d'enseignement (TIB) et d'autre part un Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP).
- 1.3. L'élève est dûment informé au début de sa formation des caractéristiques, du déroulement et de l'organisation du TIB et du TIP.
- 1.4. Le TID recouvre un dixième de l'enseignement et des heures de formation menant à la maturité professionnelle (MP) : 144 périodes d'enseignement en MP orientation Economie et Services, type économie, et 104 périodes d'enseignement pour les autres orientations de MP sont consacrées au TIB. Pour l'élaboration du TIP l'élève bénéficie de 40 périodes.
- 1.5. Le TIB est pratiqué régulièrement pendant la formation MP dans le cadre de petits projets interdisciplinaires, de prestations exigeant un transfert de connaissances et de compétences, de communication sur des projets conduits.
- 1.6. Le TIP est exigé vers la fin de la formation. Il se rapporte au monde du travail. Il fait partie intégrante de l'examen de maturité professionnelle.

2. Objectifs généraux du Travail InterDisciplinaire (TID)

- 2.1. Le TID est consacré au développement de compétences méthodologiques interdisciplinaires et de résolution de problème. Il développe une manière de penser interdisciplinaire, permet d'appréhender des systèmes différents, de rechercher des informations et de se documenter de manière scientifique.
- 2.2. Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation lors du TID :
 - Approche méthodologique
 - Planification et organisation de projets
 - Compétence sociale
 - Recherche d'informations
 - Réflexion
 - Créativité
 - Communication et présentation
- 2.3. Le TID favorise l'apprentissage autonome, en duo ou en équipe

Annexe 7 192/206

3. Le Travail Interdisciplinaire dans les Branches (TIB)

- 3.1. Le Travail Interdisciplinaire dans les Branches (TIB) couvre l'ensemble des domaines d'enseignement (domaine fondamental, domaine spécifique et domaine complémentaire).
- 3.2. Le TIB prépare au TIP et développe progressivement les compétences nécessaires à la réalisation du TIP.
- 3.3. Le TIB est centré sur des thèmes appropriés issus des domaines de formation de deux ou plusieurs branches et se fonde sur plusieurs approches méthodologiques liées aux branches impliquées.
- 3.4. Les élèves s'exercent à la capacité à réfléchir de manière critique et à la discussion. Ils intègrent les connaissances acquises, la démarche et des méthodes issues de deux ou plusieurs branches de manière à ce que le gain en compétences et en connaissances dépasse celui qui pourrait être acquis dans une seule branche.
- 3.5. Le choix des modalités de travail et du ou des thèmes du TIB est validé annuellement par les directions des CFP concernés, qui veillent à la mise en oeuvre des conditions organisationnelles validées dans le cadre du Plan d'Etudes cantonal de la filière MP, parmi ces dernières, par exemple des séquences d'enseignement interdisciplinaire, des semaines thématiques, du travail auto-organisé par les personnes en formation.
- 3.6. Le TIB garantit deux notes semestrielles de maturité professionnelle en MP1.
 - La note semestrielle est déterminée sur la base de deux prestations au minimum fournies le même semestre dans le cadre du TIB.
 - Les deux notes semestrielles sont requises pour le calcul de la note d'école.
- 3.7. Le TIB garantit trois notes de maturité professionnelle en MP2.
- 3.8. Dans le cadre d'une formation à plein temps d'une durée de deux semestres (MP2), le calcul de la note d'école est déterminé sur la base de trois prestations au minimum fournies dans le cadre du TIB.

4. Le Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP)

- 4.1. Le TIP est réalisé seul, à deux ou en groupe de maximum 4 personnes.
- 4.2. Le TIP permet à l'élève de :
 - surmonter des tâches complexes et des travaux autonomes préparant aux hautes écoles spécialisées;
 - élargir et relativiser ses connaissances et aptitudes disciplinaires et les appliquer dans un nouveau contexte;
 - examiner et structurer un thème de manière autonome et de présenter les résultats de manière appropriée oralement et par écrit;
 - s'exercer à réfléchir de manière critique.
- 4.3. Le TIP comprend d'une part l'élaboration d'un document écrit et/ou d'une production créative ou technique et d'autre part la présentation orale de la réalisation.
- 4.4. L'évaluation du TIP porte sur le processus d'élaboration, le produit final et la présentation orale du TIP.
- 4.5. L'évaluation du TIP est conduite sur la base de critères prédéfinis pour chacun des trois volets de l'évaluation. Ces critères d'évaluation sont connus des élèves.

ANNEXE 7 193/206

- 4.6. Le choix du sujet, en lien avec le monde professionnel, est préavisé par le groupe d'enseignants référents des TIP pour l'année en cours et validé par la direction du CFP.
- 4.7. La partie écrite du TIP est transmise sous forme informatique au délai fixé et en trois exemplaires imprimés.

5. Guide du Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP)

- 5.1. Chaque CFP édite, sur la base d'un canevas cantonal validé par le Service enseignement et formation de la DGESII, un guide TIP du CFP revu annuellement et validé par la direction.
- 5.2. Le guide décrit précisément le déroulement du travail, le planning spécifique au TIP dans le CFP, les modalités d'organisation, d'évaluation ainsi que les prescriptions officielles et le droit de recours lié au travail interdisciplinaire centré sur un projet.
- 5.3. Chaque élève reçoit le guide méthodique du CFP. Il a en conséquence connaissance des critères de validation, de réalisation et d'évaluation de l'ensemble du travail interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP) avant de débuter son travail.

6. Rôle du maître accompagnateur de TIP

- 6.1. Le maître assure le suivi régulier de l'élaboration du TIP de ses élèves, par exemple par le biais de rendez-vous individuels et par la tenue du document de suivi du TIP.
- 6.2. Le maître accompagnateur du TIP évalue le processus d'élaboration, le produit final et la présentation orale du TIP.
- 6.3. Le maître accompagnateur du TIP propose un enseignant de niveau tertiaire ou d'une filière maturité de l'enseignement secondaire II qui assumera le rôle de juré du TIP. La direction du CFP valide la liste des jurés pressentis pour le CFP.
- 6.4. La fonction de juré est déterminée par cahier des charges qui détermine le cadre de l'évaluation du TIP, les compétences requises du juré, son rôle, la charge de travail estimée ainsi que les indemnités liées à la fonction.
- 6.5. Le maître accompagnateur transmet le document écrit et/ou la production créative ou technique au juré avant la soutenance orale du TIP.

7. Evaluation du TID

- 7.1. La note de Travail InterDisciplinaire (TID) constitue une des notes de Maturité Professionnelle du certificat de maturité professionnelle.
- 7.2. La note école TID est constituée de la moyenne arrondie à la demi des notes obtenues aux TIB évalués à la demi.
- 7.3. La note d'examen de TID est constituée de la note obtenue au TIP, arrondie à la demi.
- 7.4. La note de branche de TID est la moyenne arrondie à la demi de la note d'école (TIB) et de la note d'examen (TIP).

8. Plagiat

- 8.1. La copie numérique du TIP est soumise à un examen anti-plagiat à l'aide du logiciel officiellement retenu à cet effet.
- 8.21. L'enseignant accompagnateur du TIP analyse ou reçoit le document analysé et estime si le document remis par l'élève respecte les règles de création intellectuelle fixées.
- 8.3. En cas de plagiat avéré, la note de 1 est attribuée à l'ensemble du TIP.

ANNEXE 7 194/206

9. Communication de l'évaluation du TIP

La note du TIP, validée par la direction, est communiquée aux élèves, une fois que l'ensemble des TIP de l'école sont évalués.

10. Litiges

- 10.1. La direction du CFP est compétente pour trancher des litiges portant sur l'élaboration et l'évaluation du TIP.
- 10.2. Demeurent réservées les voies de recours usuelles.

ANNEXE 7 195/206

ANNEXE 8 : Examen de Maturité Professionnelle

EXAMEN DE MATURITE PROFESSIONNELLE			
D-DGESII-SEC-02		Activités/Processus : Evaluation	
Entrée en vigueur : 1er février 20	18	Version 2 du 18 janvier 2018 Remplace la version 1 du 21.09.2015	
Date d'approbation du SG/DG :	16.03.2018	Date de validation de la DCI : 09.03.2018	
Responsable de la directive:	Service Enseignement, Evaluation et	Certifications (SEC), DGES II	

I. Cadre

1. Objectif(s)

Préciser le cadre réglementaire de l'Examen de Maturité Professionnelle (MP) commun à l'ensemble des Centres de Formation Professionnelle.

2. Champ d'application

Ensemble des Centres de formation professionnelle de l'enseignement secondaire II

3. Personnes de référence

- Directeur du Service Enseignement, Evaluation et Certifications (SEC), DGESII
- Président de la conférence de coordination des Centres de formation professionnelle
- Président de la conférence de coordination du Centre de formation professionnelle du commerce

4. Documents de référence

- Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr), du 1er janvier 2018 (RS 412.10);
- Ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr), du 1er janvier 2015 (RS 412.101);
- Ordonnance sur la Maturité Professionnelle fédérale (OMPr), du 23 août 2016, art.12 (RS 412.103.1);
- Règlement de l'enseignement secondaire II et tertiaire B REST (C 1 10.31) du 29 juin 2016
- Règlement relatif à la maturité professionnelle (RMatuPro) C 1 10.74, du 29 juin 2016;
- Plan d'Etudes Cadre fédéral pour la maturité professionnelle (PEC MP 2012), du 18 décembre 2012, SEFRI, ch. 9.1.5,
- Plan d'Etude Romand de maturité professionnelle (PER MP), du 18 septembre 2014, CIIP;
- Plans d'Etudes cantonaux pour les différentes filières de maturité professionnelle (PEc MP 2015), janvier 2015.

Annexe 8 197/206

II. Directive détaillée

Nota Bene: Dans le but de simplifier la lecture de cette directive, les termes qui se rapportent à des personnes exerçant des charges, mandats ou fonctions (directeurs, chefs de services, collaborateurs...) s'appliquent indifféremment aux hommes et aux femmes.

1. PRINCIPES

- 1.1. Le service enseignement, évaluation et certifications de la DGESII veille à ce que les prescriptions d'examen soient harmonisées dans l'ensemble du canton (art.20 de l'OMPr).
- 1.2. L'examen de maturité professionnelle englobe toute la procédure de qualification (art.19 de l'OMPr).
- 1.3. Sont admis à l'examen final les élèves qui ont suivi régulièrement les cours pendant toute la dernière année (C 1 10.31, art.35).
- 1.4. Le service enseignement, évaluation et certifications de la DGESII organise en collaboration avec la conférence des directeurs et directrices des Centres de Formation Professionnelle (CFP) la préparation et la validation des examens écrits de maturité professionnelle (art.21.3 de l'OMPr), en particulier, et de manière appropriée, l'association des hautes écoles spécialisées (art.21.4 de l'OMPr).
- 1.5. Les branches faisant l'objet d'un examen final sont définies dans le Plan d'Etudes cantonal de chaque filière de MP (art.21.1 de l'OMPr).
- 1.6. Les examens finaux ont lieu au terme du cursus de formation (art.22.1 de l'OMPr).
- 1.7. Le calendrier de la session de l'examen de MP est cantonal.
- 1.8. Trois branches au maximum peuvent faire l'objet d'un examen avant terme (art.22.2 de l'OMPr). Les branches concernées sont fixées dans le Plan d'Etudes cantonal de la filière MP.
- 1.9. Les examens de MP des branches fondamentales sont de niveau d'exigences équivalent et décrit dans le PEC MP 2012, ch.9, pour l'ensemble des filières de MP.
- 1.10. Les examens de branches spécifiques sont communs à l'ensemble de la filière MP concernée.
- 1.11. Les plans d'études cantonaux de MP (PEc MP 2015) fixent la forme et la durée des examens finaux selon les normes fédérales (PEC MP 2012, ch.9).
- 1.12. Le Travail InterDisciplinaire (TID) fait partie de la procédure de qualification et ses caractéristiques sont décrites dans la directive ad hoc.

ANNEXE 8 198/206

2. LES BRANCHES D'EXAMEN

- 2.1. Pour le domaine fondamental :
 - la première langue nationale (Français),
 - la seconde langue nationale (Allemand ou Italien),
 - une troisième langue (Anglais),
 - les Mathématiques.
- 2.2. Pour le domaine spécifique, les deux branches du domaine spécifique liées aux différentes filières définies dans les PEc MP 2015.
- 2.3. Le Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP).

3. L'EXAMEN DE MATURITE PROFESSIONNELLE

- 3.1. Le service enseignement, évaluation et certifications de la DGESII en collaboration avec la conférence des directrices et directeurs des Centres de Formation Professionnelle (CFP) édite un mandat annuel définissant la composition du groupe de rédaction de l'examen de chaque branche de MP concernée ainsi que les modalités de travail et de rémunération des différents groupes.
- 3.2. Les sujets d'examens sont soumis à la validation d'une commission ad hoc à laquelle participe des représentant de la HES, le cas échéant, des jurés d'examens de MP.

4. EVALUATION ET CALCUL DES NOTES

- 4.1. Les épreuves de l'examen de MP sont appréciées selon les barèmes en vigueur, soit selon l'article 27 du Règlement de l'enseignement secondaire II et tertiaire B (REST, C 1 10.31).
- 4.2. Les épreuves d'examen MP sont constituées d'un champ décrivant le contenu de l'épreuve, l'épreuve elle-même, le correctif de l'épreuve incluant les critères de correction/d'évaluation ainsi que le barème de référence.
- 4.3. L'examen de MP est constitué de la note obtenue à l'épreuve écrite ou à l'épreuve orale arrondie à la demi; le cas échéant de la moyenne de l'épreuve écrite et orale arrondie à la demi.
- 4.4. La note de branche est constituée de la moyenne à la demi de la note d'école arrondie à la demi et de la note d'examen de MP arrondie à la demi.
- 4.5. Toute note de branche égale ou supérieure à 4 est considérée comme acquise y compris pour l'élève qui échoue à la MP.
- 4.6. Si la personne suit l'enseignement pendant deux semestres au moins en vue de se représenter à l'examen de maturité professionnelle, seules les nouvelles notes d'écoles comptent pour le calcul des notes.
- 4.7. En cas de répétition de l'examen de maturité professionnelle uniquement, seule la note obtenue dans les différentes branches à l'examen est prise en compte; pour la branche complémentaire un examen est organisé à cette fin.
- 4.8. En cas de répétition de l'examen de maturité professionnelle uniquement, si le TIP est jugé insuffisant, il doit être remanié. La note d'école (TIB) est prise en compte si elle est suffisante. Si la note d'école (TIB) est insuffisante, le TIP fait l'objet d'un examen oral.

Annexe 8 199/206

4.9. Pour le canton le service enseignement, évaluation et certifications de la DGESII fixe l'étendue et l'organisation des examens de remplacement nécessaires notamment la date de répétition de l'examen de MP; ainsi que, le cas échéant, les dispositions applicables aux situations particulières.

5. JURE DES EXAMENS DE MP

- 5.1. L'examen de maturité est apprécié par un juré, professionnel de la discipline, extérieur au centre de formation concerné, issu d'un établissement secondaire II dans lequel il peut attester d'un enseignement en degré de maturité ou d'une Haute Ecole (HES ou Université).
- 5.2. La direction du centre concerné valide le choix des jurés.
- 5.3. Le rôle, les modalités de fonctionnement sont décrites dans le cahier des charges de la fonction.

6. LITIGES

- 6.1. Les voies de recours usuelles s'appliquent en référence aux articles 39 et 40 du règlement de l'enseignement secondaire II et tertiaire B (C 1 10.31).
- 6.2. Lorsque le recours porte sur le résultat de travaux écrits, les requérantes et requérants peuvent consulter les travaux qui font l'objet du recours.
- 6.3. Lorsque le recours porte sur le résultat de travaux écrits, l'autorité qui a pris la décision doit la reconsidérer dans les cas visés par la loi sur la procédure administrative, du 12 septembre 1985.
- 6.4. Les notes scolaires ainsi que l'évaluation, chiffrée ou non, d'un travail ou d'un stage ne peuvent être revues par l'autorité de recours.
- 6.5. Le délai de recours court dès la communication de la note ou de l'appréciation. La décision relative au résultat de la procédure de qualification peut faire l'objet d'une opposition écrite auprès de la DGESII dans un délai de 30 jours à compter de la communication du résultat (LFPr).

ANNEXE 8 200/206

Annexe à la directive : Cahier des charges des jurés 1 aux examens de maturité professionnelle

1. Cadre

Les cours de maturités se ponctuent par un examen final (écrit / pratique / oral). Les commissions des différentes disciplines élaborent cet examen (OMPr du 24 juin 2009, art. 21).

Cet examen de maturité est apprécié par un jury qui comprend au moins le maître de la discipline dispensée pendant le dernier semestre où elle figure au programme, ainsi qu'un expert extérieur, le juré. Les sujets d'examens sont soumis à la validation d'une commission ad hoc à laquelle participe des représentant-e-s de la HES le cas échéant des jurés d'examens de MP.

2. Compétences requises

Le juré est un professionnel de la discipline, extérieur au centre de formation concerné, issu d'un établissement secondaire II dans lequel il peut attester d'un enseignement en degré de maturité ou d'une Haute Ecole (HES ou Université).

3. Rôle

Le juré a pour mission de s'assurer de la bonne facture et du bon déroulement des examens, leur adéquation avec le PEc, ainsi que de l'équité de traitement des divers candidats face à cet examen. Le juré s'assure également de la capacité de l'élève à poursuivre ses études dans un degré supérieur, par ses compétences réflexives, critiques et analytiques.

4. Charges

Le juré doit prendre connaissance du niveau exigé des candidats, à travers les réglementations et le PEc, ainsi que du document de référence et d'évaluation du domaine étudié et évalué.

• Examen écrit et examen pratique

Le juré peut être appelé à participer à l'élaboration de l'examen, reçoit une copie de celui-ci, l'énoncé et ses critères de correction. Il peut passer voir le déroulement de l'examen.

Il évalue globalement les travaux et les rend au maître de discipline au plus tard une semaine après les avoir réceptionnés.

Il remet à l'enseignant, la feuille d'évaluation complétée et signée. (Elle sera transmise à la direction de l'école par l'enseignant)

La moyenne de l'examen sera calculée sur la base de la note mise par le maître de la discipline et de celle mise par le juré, arrondie à la demi-note.

Examen oral

Le juré doit être informé des domaines étudiés et/ou recevoir la liste des lectures de l'examen ainsi que la grille d'évaluation.

L'interrogation orale est conduite par le maître de la discipline.

Le juré assiste à l'examen et peut intervenir dans l'interrogation.

Il évalue la prestation des élèves suivant la grille d'évaluation qu'il remettra, complétée et signée à l'enseignant (Elle sera transmise à la direction de l'école par l'enseignant).

La moyenne de l'examen sera calculée sur la base de la note mise par la maîtresse ou le maître de la discipline et de celle mise par le juré, arrondie à la demi-note.

5. Indemnités

Le juré recevra une indemnité fixée par le Département de l'instruction publique. Pour un examen écrit, selon le tarif DIP BD-07, et pour un examen oral, selon le tarif DIP BD-08.

ANNEXE 8 201/206

Versions du PEc

Version 2015	Version originale		06.2016
Version 2016	Directives TI Directives Examens	version validée version validée	12.2016
Version 2017	Pages 153-156 en double Mathématiques : Sc.sociales + sc. naturelles Examens oraux L2	enlevées chapitres inversés entre 2semestres contrôlé selon PER précision sur l'oral de l'examen final	12.2017
Version 2018	Annexes 6, 7 et 8 Distribution horaire	changements. philosophie, économie et chimie	08.2018

VERSIONS DU PEC 203/206

Rédaction du PEc

La rédaction du plan d'étude cantonal, filière MP1 S2 en 6 semestres a été assumée par des groupes de travail composés d'un enseignant par discipline et par CFP

La présidence des groupes de travail et la réalisation des Plans d'Études cantonaux de Maturité Professionnelle 2015, PEc MP,

a été assumées par

M. Gilles Guenat

coordinateur des maturités professionnelles au service enseignement et formation de la direction générale de l'enseignement secondaire II

La validation et la mise en œuvre du Plan d'Études cantonal de Maturité Professionnelle 2015 sont placées sous la responsabilité de

Mme Chantal Andenmatten

directrice du Service Enseignement et Formation de la direction générale de l'enseignement secondaire II

La mise à jour 2018 a été assumée par

M. Gilles Guenat

coordinateur cantonal de la Maturité Professionnelle au service enseignement, évaluation et certifications de la direction générale de l'enseignement secondaire II

REDACTION DU PEC 204/206

PEc MP 2015 – SANTE ET SOCIAL MP1 - Formation en 6 semestres

Ce document est publié par le DFJ Genève sous licence Creative Commons utilisation sans modification autorisée sous conditions

